

# Florian Reynaud, *L'Élevage bovin. De l'agronome au paysan (1700-1850)*, Rennes, pur, 2010, 344 p., 18 €

Jean Boissière

DANS HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES 2011/2 Vol. 36 , PAGES 163P À 212P

ÉDITIONS ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES

ISSN 1254-728X

DOI 10.3917/hsr.036.0163p

Date de mise en ligne : 01/09/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2011-2-page-163p?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



# COMPTES RENDUS

---

## OUVRAGES

Olivier BUCHSENSCHUTZ, Luc JACCOTTEY, Florent JODRY, et Jean-Luc BLANCHARD, (dir.), *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, Bordeaux, *Aquitania*, supplément n°23, 2011, 487 p., 40 €.

Ce livre est le contenu des actes des III<sup>e</sup> Rencontres Archéologiques de l'Archéosite gaulois de Rieux-Volpestre en Haute-Garonne qui se sont déroulées du 2 au 4 octobre 2009. Il n'a donc fallu qu'une année et demie pour publier cet imposant ouvrage collectif où pas moins de 47 auteurs présentent les derniers résultats relatifs aux meules, partie intégrante des moulins de type va-et vient, ou des moulins rotatifs, manuels ou entraînés par des animaux ou par un courant d'eau. Cette recherche initialement entamée en 2005 par un groupe d'une dizaine de chercheurs, est devenue la thématique porteuse d'un projet collectif de recherche (PCR) à partir de 2007, avec un effectif plus imposant. Pour la période 2007-2010, dans le cadre de l'INRAP, 31 PCR existaient en France, avec pour la plupart, des dominantes thématiques concernant l'implantation

humaine, l'occupation de l'espace et l'aménagement du territoire, et présentant des axes chronologiques ciblés – 10 pour l'Antiquité par exemple – ou diachroniques, sur des entités géographiques allant d'un site ponctuel à une couverture européenne. Seuls parmi ceux-ci, 4 concernaient la production d'artefacts : objets lithiques, métallurgie, céramique et meules.

Les meules existent depuis le Néolithique et la sédentarisation humaine et perdurent jusqu'à nos jours dans différents types de moulins. Dans cet ouvrage sont étudiés :

- le moulin va-et-vient avec une meule dormante et une molette mobile actionnée selon un mouvement alternatif longitudinal et dont le façonnage par percussion relève de la technique lithique de la Préhistoire ;
- les moulins rotatifs, qui présentent deux meules, l'une dormante (*meta*), l'autre tournante (*catillus*). Selon la taille et le système de mise en mouvement, on parle de moulin rotatif manuel, actionné par la seule force humaine, de moulin rotatif de type Pompéï, plus imposant, actionné par la force humaine ou par la force animale, et enfin de moulin hydraulique. Ce dernier est englobé dans une infrastructure, bâtiments et

aménagements en eau, et fonctionne par l'énergie de l'eau qui entraîne tout un système de mécanismes reliés à une roue tournante.

Les meules sont le témoignage d'une activité agricole, le plus souvent en lien avec la culture des céréales. Elles peuvent être repérées en prospection au sol, rarement entières, ou lors de fouilles, de cette façon souvent mieux conservées. Les recherches menées attestent que la prise en compte de ces artefacts est de première importance pour aider à une meilleure compréhension des sociétés anciennes, de leurs économies, et de l'histoire des techniques.

Le cadre chronologique fixé par ce PCR s'étend de 5500 a. C. (néolithisation des sociétés occidentales) à l'an mille. Ce terminus *post quem* peut surprendre et n'a pas de justificatif dans l'ouvrage. Cela correspond-il à la fin d'une période précédant un large développement des moulins hydrauliques à partir du XI<sup>e</sup> siècle ou cela est-il représentatif de la documentation disponible? Ceci est d'autant plus surprenant que plusieurs articles couvrent une période plus large, parfois jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une partie de la documentation et de l'iconographie présentée est largement postérieure (par exemple p.367, pour les manuels d'agronomes des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et p.32 pour les roues à pales de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert), et que les études de cas de la dernière partie ne sont relatives qu'à la Protohistoire ou à l'Antiquité. L'aire géographique de ce PCR couvre largement le territoire français mais aussi la péninsule Ibérique, l'Italie, la Norvège. C'est un essai louable de comparaison avec des contrées plus lointaines.

La première partie de l'ouvrage, soit 7 chapitres, présente les éléments de normalisation: définition précise des types de moulins (va-et-vient, rotatifs

avec le lexique adéquat et des schémas de restitution très précis), procédure d'enregistrement des données lors des collectes de meules – normes de dessins, grille d'analyse. La seconde partie (11 chapitres) traite de la classification des matières premières: définition des catégories de gisements, classification pétrographique, présentation de quelques sites significatifs. La troisième partie, composée de 7 chapitres, aborde le fonctionnement des meules rotatives à partir des éléments très spécifiques tels que le diamètre, les manchons, les trous de manchons, le cerclage mécanique, l'aspect des surfaces. La dernière partie propose la découverte de 7 études de cas, de grande variabilité géographique (d'un site ponctuel à une région).

Les objectifs assignés à cette recherche sont explicites: comprendre la chaîne opératoire de la fabrication des meules de l'extraction à l'obtention d'artefacts, localiser les lieux de production et les sites d'utilisation, établir des chrono-typologies, lister des utilisations possibles, informer sur les données socio-économiques de groupes humains spécifiques et enfin de constituer une grande base de données nationale. Dans ces conditions on comprend bien le souci pédagogique d'explication qui prend une place importante dans l'ouvrage: rassembler et uniformiser (voire l'inverse?) toutes les données pour une meilleure connaissance de ce phénomène historique que constitue les meules. Pour une meilleure analyse et dans le but d'une utilisation optimum des données scientifiques, l'aspect méthodologie est incontournable. L'introduction, en marque l'enjeu: «La réunion sur une base de données d'un large corpus autorise une validation statistique des observations faite sur des individus ou sur de petites collections ». Le manque d'uniformisation des données peut être

préjudiciable, comme le note Alain-Gilles Chaussat (p. 360) : dans le cadre d'une étude quantitative d'un corpus d'individus, la base de données du PCR recensait 518 fiches exploitables. Ce total s'est malheureusement vu diminué d'un certain nombre de fiches qui étaient incomplètement remplies ou ne possédaient pas de dessin, élément indispensable pour l'étude. Les fiches techniques sont nombreuses dans l'ouvrage, surtout en première et seconde partie : schéma explicatif avec vocabulaire, procédure de collecte des meules, normes de représentation graphique, fiche d'étude de meule rotative, fiche typologique des manchons, etc.

Devant l'importance des outils et des exemples cités, le pari tenu est en passe d'être gagné : les chercheurs s'investissant sur l'étude des meules ne peuvent donc dorénavant faire l'impasse sur cet ouvrage d'une très grande richesse, tant technique que par le nombre des études de cas proposé. La recherche historique a pu proposer elle aussi en son temps des fiches d'analyse pour des matériaux historiques de natures différentes (citons entre autre, Jacques Dupâquier pour l'étude des rôles de taille, Jean-Marc Moriceau pour l'étude des baux agricoles, Alain Croix pour l'étude des testaments) preuve que l'efficacité de la recherche, historique ou archéologique passe par la pertinence des outils d'analyse qui permettent l'établissement de référentiels communs.

Patrick Birée

Jean-Marc MORICEAU, *L'Homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 2011, 479 p., 26 €.

Après *l'Histoire du méchant loup* et *La Bête du Gévaudan*, Jean-Marc

Moriceau nous offre ici le troisième volet de la grande fresque qu'il a choisi de consacrer à l'histoire complexe et pluriséculaire des rapports entre l'homme et le loup en France. Inversant la perspective, ce n'est plus la prédation du loup sur l'homme, mais celle de l'homme sur le loup qu'il se propose d'analyser. Retraçant l'intensité du combat mené par nos ancêtres, d'abord pour se défendre contre le prédateur, puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'exterminer, Jean-Marc Moriceau livre, avec *L'Homme contre le loup*, un nouvel ouvrage de référence, qui fera date.

Le livre comprend 15 chapitres, consacrés aux multiples visages de cette lutte millénaire : la dangerosité du loup envers l'homme et le bétail (chap. I-V) ; les méthodes employées pour s'en prémunir (chap. VI-IX) ; l'institution de la louveterie (chap. X-XII) ; la politique des « primes aux loups » (chap. XIII-XIV) ; enfin l'étude sociologique des « chasseurs de loups » (chap. XV).

Le chapitre I étudie la dangerosité du loup envers le bétail. Contrairement à une idée reçue, le loup ne s'attaquait pas aux seuls moutons : les archives, aussi bien celles de l'Ancien Régime que celles du XIX<sup>e</sup> siècle, révèlent que s'il s'attaquait certes de préférence aux ovins, proies faciles et riches en calories, les chèvres, les porcs, les vaches, les ânes, les chevaux, et même les taureaux, pouvaient également devenir sa proie. L'opportunisme de l'animal le conduisait en outre à faire des ravages dans les basses-cours – sans oublier son goût prononcé pour le chien.

En retraçant l'histoire de la prolifération du loup en France depuis le haut Moyen Âge jusque vers 1800, puis, passé cette date, celle de sa régression – jusqu'à sa disparition au XX<sup>e</sup> siècle – le chapitre II nous invite à une vertigineuse relecture de l'histoire de

notre pays et de son environnement : loin de se cantonner aux montagnes inaccessibles, les loups pénétraient autrefois jusque dans les villes, à la recherche de proies humaines (jusque dans Paris) pendant la guerre de Cent ans, ou, plus près de nous, attirés par les déchets de boucherie à Saint-Flour, Châteauroux ou encore Rive-de-Gier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (p. 58-59). Animal ubiquiste, le loup était aussi un grand voyageur, capable de parcourir plusieurs dizaines de km en une nuit, notamment lorsqu'il fuyait les persécutions de l'homme, voire, semble-t-il, de migrer d'un pays à l'autre (p. 40-41), ce qui rendait sa traque difficile et ses attaques souvent imprévisibles.

Le loup a donc été, pendant des siècles, à la fois familier de l'homme et exécré par ce dernier. Les chapitres III, IV et V retracent alors le long processus qui a vu le loup devenir en France un véritable « ennemi public ». La haine dont il a fait l'objet s'explique par les déprédations commises sur le bétail, mais aussi par les attaques sur l'homme. Ce sont les enfants, préposés à la garde des bêtes à cornes, qui ont payé le plus lourd tribut aux loups anthropophages, qui préféraient s'attaquer aux chétifs vachers plutôt qu'aux bêtes elles-mêmes. Le chapitre IV retrace les phases et les épisodes les plus dramatiques de ces attaques, qui survenaient surtout lors des périodes de crises (famines, épidémies, guerres). Mais les enfants ou les femmes, proies faciles, n'étaient pas les seules victimes du loup. Lorsque ce dernier contractait la rage, il se transformait en un animal furieux prêt à mordre n'importe qui, hommes ou bêtes : après avoir infligé des blessures terribles, il transmettait à sa victime une horrible maladie, le plus souvent fatale avant l'invention du vaccin antirabique par Pasteur (chapitre V). Quant aux attaques sur le bétail, leur impact

économique variait sensiblement selon qu'il s'agissait de loups « sains » ou de loups enragés. Dans le premier cas, la ponction opérée semble avoir été de l'ordre de 2 à 10 % du cheptel par an, comme le révèle la comparaison minutieuse de plusieurs cas documentés dans les archives (p. 107-108) ; mais lorsqu'il s'agissait de loups enragés, les pertes étaient souvent dramatiques, car il fallait abattre, par mesure sanitaire, tous les animaux mordus, même ceux qui avaient survécu à leur bourreau (p. 112-116).

Face à un prédateur aussi redoutable, l'homme a dû faire preuve de toute l'ingéniosité dont il était capable pour protéger ses troupeaux : le chapitre VI étudie l'ensemble des moyens mis en œuvre, au cours des siècles, pour effrayer le loup. Au-delà de la variété des techniques employées – éloignement par le feu, le bruit, chiens de protection, gardiennage du bétail, emploi de pâtres communaux, parcage des animaux la nuit, etc. – les recherches menées par l'auteur révèlent deux constats accablants. D'une part, ces mesures de protection avaient une efficacité toute relative : jamais elles ne permirent d'éradiquer le fléau, mais seulement d'en limiter l'impact, tant le loup se montrait habile pour s'emparer du bétail, souvent au nez et à la barbe des chiens de protection (*cf.* la ruse des loups décrite par un traité de 1585, cité p. 145). D'autre part, ces mesures, surtout les plus efficaces d'entre elles comme l'emploi de chiens et de pâtres, avaient un coût non négligeable, par exemple 6 livres pour l'achat d'un chien de berger à Bure en Bourgogne, au XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 138). Sans compter que même les chiens risquaient, malgré la pose d'un collier de protection, de périr sous la dent des loups.

Repousser le loup était une nécessité, mais le mieux était encore, pour les

Français d'autrefois, de l'éliminer physiquement. Avec le chapitre VII commence l'étude des différentes techniques employées afin de tuer l'animal. Les armes –arquebuses et arbalètes, puis armes à feu– furent longtemps d'une efficacité très faible par rapport à celles dont disposent les chasseurs aujourd'hui : jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les fusils ne permettaient guère de viser au-delà de 20 ou 30 m, ce qui suffit à expliquer l'apparente «résistance» aux balles de la Bête du Gévaudan dans les années 1760 (p. 181). À cette faiblesse technique venait s'ajouter un obstacle légal : jusqu'à la Révolution française, le droit de chasse et celui de porter les armes furent réservés à la noblesse. En théorie, les paysans n'avaient donc le droit, ni de défendre leur troupeau en tirant sur le loup, ni d'abattre un animal anthropophage par une arme autre que leurs modestes outils (bâton ferré, faux, fourches, etc.), ce qui les obligeait à un corps-à-corps dangereux. Une telle législation, choquante aux yeux de nombreux curés et intendants, était souvent contournée lorsqu'il s'agissait de faire abattre un animal malfaisant. En temps normal, cependant, la chasse au loup était réservée aux nobles capables d'entretenir un coûteux équipage de vénerie –chevaux, limiers, lévriers. Après la Révolution française, le droit de chasse est octroyé à tous les propriétaires, ainsi que le port d'armes, moyennant le paiement d'un permis. En outre, les chasseurs disposent, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, de fusils tirant à 100 m : c'est l'homme qui a désormais l'avantage, et sans surprise, les populations de loups commencent alors à chuter.

Le chapitre VIII, consacré aux pièges et poisons utilisés contre le loup, montre que là encore, c'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle que tout bascule. Auparavant, les procédés employés (pièges à loups en fer, «tours à loup», fosses à loups,

cordes à loups) étaient peu efficaces, et présentaient un risque certain pour l'homme. Le recours au poison, *a priori* inoffensif pour l'homme, était potentiellement dangereux pour les animaux domestiques : on contournait l'obstacle en déposant des cadavres de chiens empoisonnés, la viande de chien étant censée n'attirer que les rapaces et les corbeaux (p. 206). L'empoisonnement des loups, difficile à évaluer pour l'Ancien Régime, devint redoutablement efficace à partir du début du XIX<sup>e</sup>, en raison de l'emploi de la strychnine, extraite de la noix vomique : poison mortel et indétectable par l'animal, la strychnine, jointe aux nouveaux fusils à longue portée, donna le coup de grâce à *Canis lupus* en France. Les battues aux loups enfin (chapitre IX), que l'on appelait autrefois «huées» ou «tracs», étaient décrétées par les autorités, seigneuriales ou communales, pour venir à bout de certains loups particulièrement nuisibles. Coûteuses en hommes –souvent contraints de retarder alors les travaux des champs– et en énergie, nécessitant une coordination sans failles, et dangereuses pour les rabatteurs, ces battues étaient, là encore, d'une efficacité très variable, et n'avaient parfois pour seule conséquence que de déplacer le fléau d'une région à l'autre, comme ce fut le cas, par exemple, pour la Bête du Gévaudan.

Les chapitres X, XI et XII offrent une remarquable étude de l'histoire de la louveterie en France. Cette institution vénérable, déjà mentionnée dans les capitulaires au temps de Charlemagne, traverse tout l'Ancien Régime. Abolie *in extremis* en 1787 –pour des raisons financières– elle est rétablie dès 1804, car les loups avaient recommencé à proliférer. Son existence, et sa durée remarquable –elle existe toujours!– prouvent à quel point le loup n'est pas un animal comme les autres en France :

lui seul a eu le « privilège » de voir se créer un corps d'État exclusivement consacré à sa destruction. L'étude de Jean-Marc Moriceau révèle la complexité de son histoire. Les louvetiers furent d'abord mal perçus par les populations rurales. Plusieurs ordonnances royales imposèrent en effet, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'en dédommagement du coût d'entretien des équipages (chiens et chevaux), les louvetiers seraient en droit d'exiger de chaque feu, à deux lieues à la ronde, le paiement d'une somme par loup abattu – généralement deux deniers – ce qui entraîna des abus. Les louvetiers se trouvaient également en butte à la concurrence et à la jalousie des autres destructeurs de loups : seigneurs dans leurs fiefs, officiers de grande vénerie, ou encore maîtres des Eaux et Forêts, voyaient souvent d'un mauvais œil l'irruption des louvetiers dans ce qu'ils considéraient comme leur chasse gardée. Lorsqu'il fit renaître l'institution de ses cendres en 1804, Napoléon I<sup>er</sup> supprima les traits les plus impopulaires de la louveterie : elle devint une fonction purement honorifique, non rétribuée, et réservée à ceux qui avaient la fortune nécessaire pour entretenir un équipage. L'étude sociologique du corps des louvetiers révèle, jusque sous la III<sup>e</sup> République, la prépondérance des familles issues de la vieille noblesse française : on retrouve même en son sein, en 1929, un Vaumesle d'Enneval, descendant du louvetier qu'avait dépêché Louis XV pour tuer la Bête du Gévaudan (p. 330). Malgré la suppression des gratifications en 1804, la louveterie conserva une réputation quelque peu sulfureuse : on soupçonnait certains louvetiers d'être hostiles à la République, ou pire encore, d'épargner à dessein les portées de louveteaux pour avoir le plaisir de les chasser une fois adultes... Plus prosaïquement, les louvetiers étaient

vus comme des concurrents détruisant une source de revenus potentiels, depuis l'instauration des « primes aux loups » accordées aux destructeurs de l'animal.

Ces « primes aux loups » font l'objet des chapitres XIII et XIV. L'idée de récompenser par une prime ceux qui parvenaient à tuer un loup – et à en présenter la preuve – était fort ancienne, puisqu'on en trouve la trace dès l'Antiquité grecque. En France, ces primes apparaissent dans les sources à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Le système et le montant des primes variaient selon les époques et selon les provinces, même si les chiffres moyens – de 5 à 20 livres, selon l'âge et le sexe du loup tué – indiquent qu'il s'agissait d'une somme non négligeable pour les pauvres. La fraude et les litiges étaient fréquents, sans compter la difficulté de se rendre auprès des autorités pour bénéficier de la prime, payée souvent avec du retard. Pendant la période révolutionnaire, on tenta de stimuler la chasse par des primes fortement réévaluées ; mais, payées en assignats, elles perdaient beaucoup de leur valeur réelle. Napoléon I<sup>er</sup>, pour qui la destruction des loups incombaît à la louveterie fraîchement recréée, ramena les primes à un taux faible, qu'elles conserveront jusqu'à l'avènement de la III<sup>e</sup> République. Le grand tournant en la matière date de 1882 : pour en finir avec le prédateur, le gouvernement décida brusquement d'augmenter les primes – jusqu'à 150 F pour une louve pleine. Le succès fut immédiat : plus de 1 300 loups furent abattus en 1883, puis les chiffres décroissent, preuve que l'espèce était désormais en voie d'extinction.

L'auteur consacre enfin un ultime chapitre à l'étude sociologique des chasseurs de loups français, c'est-à-dire de ceux qui touchèrent les primes. Lorsqu'il est connu, le profil de ces derniers varie selon les époques et les

régions: beaucoup de paysans en Haute-Provence, beaucoup de gardes forestiers en Champagne, etc. L'étude des «primés», que l'auteur invite à étendre à la France entière, montre que la chasse au loup agit comme un révélateur des sociétés rurales. Si les louvetiers la pratiquent pour le plaisir et voient en elle un «marqueur social», certains pauvres, comme Jean Guillot dans le Berry des années 1880, en font leur gagne-pain: en dix ans, cet ouvrier des bois touche plusieurs milliers de francs en «primes de loups», détruisant à lui seul les deux tiers des louveteaux dans l'Indre...

Dès les premières pages de *L'Homme contre le loup*, l'abondance et la précision des notes qui accompagnent le texte montrent que J.-M. Moriceau a fait appel à tous les types de sources disponibles: archives, livres de raison, journaux, témoignages oraux, etc., et qu'il a consulté une masse bibliographique très impressionnante (sources imprimées et bibliographie sont commodément rassemblées p. 430-449; on appréciera aussi la réalisation d'une «Chronologie générale» p. 415-428, particulièrement minutieuse, et de deux index pour les noms de personnes et de lieux). L'ouvrage offre ainsi au lecteur un tableau complet et saisissant de la lutte à mort qui a opposé l'homme au loup en France. L'érudition qui s'y développe d'un bout à l'autre ne nuit jamais à la clarté du style, mis au service d'une démonstration implacable: si aujourd'hui le loup est un animal protégé, il avait été, par le passé, considéré par l'ensemble de la population comme un fléau à éliminer. Il était nécessaire qu'un historien se fasse le porte-parole de cette histoire française, trop souvent oubliée, voire méprisée par certains inconditionnels du loup: c'est désormais chose faite. Avec le retour naturel du loup en France depuis les années 1990, c'est sa

cohabitation avec l'homme qui pose à nouveau problème: la réussite d'une telle cohabitation aura besoin que l'on se souvienne du passé pour préparer l'avenir. Jean-Marc Moriceau appelle ainsi scientifiques, acteurs locaux et pouvoirs publics à réunir les «États généraux» du loup: puisse cet appel être entendu.

Antoine Pierrot

Rita COMPATANGELO-SOUSSIGNAN, Jean-René BERTRAND, John CHAPMAN, et Pierre-Yves LAFFONT, (dir), *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques: de la construction des paysages pré-industriels à leur perception par les sociétés contemporaines. Actes du colloque COST du Mans (7-9 décembre 2006)*, Rennes, PUR, 2008, 286 p., 29 €.

Cet ouvrage, paru en 2008 et dirigé par Rita Compatangelo-Soussignan, Jean-René Bertrand, John Chapman et Pierre-Yves Laffont, constitue les actes du colloque «Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques: de la construction des paysages pré-industriels à leur perception par les sociétés contemporaines», qui s'est tenu au Mans en décembre 2006. Il contient 23 communications, dont 12 rédigées en anglais, classées par entrées thématiques. Cet ouvrage est le résultat d'une réflexion collective menée dans le cadre d'un programme de recherche multidisciplinaire et européen: *COST Action A27 «Landmarks. Intelligence des structures pré-industrielles dans les paysages ruraux et miniers»*. L'objectif de ce programme était d'une part, d'identifier les éléments préindustriels et les marqueurs encore perceptibles dans les paysages miniers et les paysages ruraux, et d'autre part, d'envisager les

possibilités de leur incorporation et requalification au sein de la société et de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, le paysage dans ses dimensions naturelles et culturelles est ici considéré comme source potentielle de développement durable.

Le fil directeur des communications est la connaissance des marqueurs paysagers, leur ancrage historique, mais aussi leurs interrelations avec les réalités socio-économiques passées et/ou actuelles. Les cas d'analyse sont d'une grande variété, aussi bien dans le choix des espaces étudiés, majoritairement européens, mais pas exclusivement, que dans celui des périodes concernées, de l'Antiquité à nos jours, ou des postures disciplinaires adoptées (archéologie, histoire, géographie, etc.). Cela confère toute sa richesse à cet ouvrage qui, au final, ouvre des perspectives de recherches nombreuses.

Les deux premières parties s'intéressent principalement à la définition des marqueurs paysagers dans les territoires étudiés, tandis que la troisième partie tente de poser les jalons d'une réflexion basée sur l'appropriation et la reconnaissance actuelles de ces marqueurs.

La première partie des actes s'intitule « Marques du paysage et structuration des territoires : marquages symboliques, systèmes d'exploitation ». Elle regroupe sept communications qui s'intéressent aux marqueurs paysagers qui font écho à des réalités socio-économiques ou symboliques, principalement aux périodes de l'Antiquité et du Moyen Âge. Dans le premier article, Jean Peyras propose une analyse des marqueurs paysagers mis en valeur par les géomètres chevaliers de la Haute Administration Civile de Rome, vers 400. Les marqueurs étudiés dans ce cadre sont de nature diverse : anthropiques

(bornes, habitats et communautés tels que les *pagi*), environnementaux (arbres ou eau courante). Mais il s'agit aussi des hommes eux-mêmes, puisqu'à travers leurs pratiques, (relevés de terrain, définition des limites, assignation des terres, etc), ils modifient durablement l'espace.

Katherine Gruel *et al.* étudient ensuite l'impact visuel des sanctuaires romains, ceux-ci constituant des marqueurs paysagers de la puissance de Rome. L'exemple pris est celui de la civitas des Aulerques (Sarthe actuelle) au cours du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., période de forte reconstruction de ces édifices et de réaffirmation du pouvoir à partir d'implantations indigènes préexistantes. L'usage d'outils cartographiques permet de mettre en lumière la localisation précise des sanctuaires en fonction de la topographie, du réseau de transports et de la présence d'une agglomération, et leur rôle dans la structuration visuelle et spatiale du territoire.

Dans le troisième article, Olivier Bruand présente un type de marqueur paysager associé au sacré, et prend l'exemple des églises du Charolais des environs de l'an 1000. Il montre que ces bâtiments constituent précocement et de manière étendue géographiquement, de réels marqueurs symboliques mais aussi politiques. Outre leur rôle religieux, ils permettent le ralliement des communautés rurales aux pouvoirs locaux, ecclésiastiques, mais aussi seigneuriaux. Les bâtiments religieux, leur origine et les enjeux de pouvoirs qui les entourent sont ainsi le reflet d'une société féodale, nobiliaire et villageoise fortement encadrée.

Yassir Behima développe l'un des exemples extra-européens du colloque, le Maroc médiéval dans les plaines atlantiques. Il analyse l'évolution des marqueurs en lien avec l'évolution

des systèmes socio-économiques suite à l'arrivée des tribus arabes. Il s'agit d'une part des fortifications, d'autre part des structures agraires, et enfin des marqueurs sacrés. Tous sont autant d'indices pour comprendre le rapport des sociétés avec l'espace rural environnant et leurs modes d'occupation du sol à cette époque. Leur connaissance est aujourd'hui importante pour envisager une préservation de ce patrimoine rural dans un contexte de forte évolution de ces campagnes.

Dans l'article suivant, Esther Pascua Echegaray compare les marqueurs paysagers induits par deux modes d'élevage coexistant dans la péninsule Ibérique, l'un sédentaire, l'autre transhumant, durant le Moyen Âge. À travers cet exemple, le lecteur comprend que les marqueurs paysagers peuvent avoir une pluralité d'usages : certains éléments sont spécifiques à un mode d'exploitation, à une réalité socio-économique, d'autres peuvent être utilisés simultanément par deux systèmes parallèles, et conduire à des conflits d'usage importants. Il en résulte la mise en place de système de gestion complexes.

Toujours en lien avec les systèmes productifs espagnols, Sergio Garcia-Dils De La Vega *et al.* proposent une lecture des paysages issus de la production d'huile d'olive autour d'Ecija. Ils analysent en particulier leur forte évolution à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, période marquée par le développement important de la culture des oliviers et l'exportation de l'huile. Les *molinos* ou moulins à huile, constituent alors le marqueur paysager le plus prégnant, lequel est encore visible dans les paysages actuels, même si ce système agricole a aujourd'hui quasiment disparu.

Enfin, Marie-Christine Bailly-Maître propose une communication relative à

l'impact paysager et environnemental de l'exploitation minière du Moyen Âge, alors activité intense accompagnant le développement économique et politique de cette période dans le sud des Cévennes. Malgré la cessation de cette activité depuis plusieurs décennies voire plusieurs siècles, certains marqueurs sont encore perceptibles : outre les textes, la toponymie et les observations de terrain sont en effet d'importants indices de la présence d'une activité économique intense en ces lieux et une clef de lecture des paysages contemporains.

La deuxième partie de ces *Actes*, intitulée « Les trames paysagères : réseaux routiers, systèmes parcellaires » présente sept communications relatives aux réseaux linéaires aménagés qui constituent autant de marqueurs paysagers organisant l'espace.

La première communication, présentée par Monique Clavel-Lévêque, montre l'impact de l'établissement de la voie domitienne pour la structuration de l'espace du Midi gaulois par Rome, en prenant l'exemple du secteur compris entre l'étang de Thau et les Pyrénées. Au-delà du seul emblème de domination du territoire par Rome, cette voie, sa construction et le choix du tracé, ont fortement réorganisé et hiérarchisé le réseau urbain local, les formes du parcellaire, et permis de créer de nouveaux pôles d'attraction en zone rurale.

Christian Gugl *et al.* proposent dans le second article, un aperçu des travaux relatifs aux limites parcellaires d'époque romaine dans l'est de l'Autriche et dans les régions limitrophes de la Hongrie. Leur approche s'appuie sur une analyse SIG de ces structures paysagères. Ils montrent en particulier la diversité des facteurs explicatifs de l'hétérogénéité de la division des terres, lesquels sont

principalement environnementaux et topographiques.

David Mattingly s'interroge ensuite sur la signification des marqueurs paysagers que constituent les *foggaras*, structures d'irrigation, pour un peuple du Sahara contemporain des civilisations gréco-romaines et établi dans le sud de la Lybie. Ces derniers sont en effet à la fois des marqueurs technologiques et culturels. Ils jouaient ainsi un rôle d'acheminement de l'eau, de repère pour l'établissement d'habitat dans le désert, ou de voies de communications. Un rôle religieux a également été proposé au regard de la localisation et de l'organisation spatiale des cimetières à proximité des *foggaras*.

Felix Retamero propose également l'étude d'un système hydraulique. Il s'intéresse à l'irrigation présente dans les Îles Baléares de la période arabo-andalouse (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Contrairement à l'idée courante d'une corrélation entre intensification agricole via le développement de l'irrigation, fortes densités de population et urbanisation, l'auteur montre que cette technique peut aussi constituer un moyen de limitation du développement démographique paysan.

L'article de Pierre-Yves Laffont propose une analyse fine des relations entre châteaux, *incastellamento*, et réseau viaire au Moyen Âge en France méridionale, en prenant l'exemple du Vivarais. Les liens entre routes et châteaux vont au-delà de la stratégie militaire, les châteaux ayant aussi une fonction d'encadrement social et économique, en particulier dans des zones difficiles d'accès. Les relations entre ces deux marqueurs paysagers peuvent être diverses: absence de relation apparente, relation partielle par exemple à travers la présence d'un poste de perception de péage du château sur

la route, relation d'attraction réciproque entre le château et la route.

Samuel Leturcq questionne ensuite la fonction et le devenir du réseau des crêtes de labours dans les terroirs beaucerons (XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Il s'agit de bandes de terre surélevées à l'extrémité d'un labour qui permettaient l'accès aux parcelles. L'auteur montre la densité de ce réseau qui réfute l'idée d'enclavement associée à la présence de nombreuses parcelles dispersées. Dans la période récente, ces marqueurs paysagers ont subi la modernisation de l'agriculture, et sont de ce fait quasiment invisibles en certaines régions.

L'article d'Inge Schjellerup concerne la physionomie et les usages des terrasses andines de la période pré-colombienne à nos jours au nord du Pérou. Ces marqueurs paysagers fortement présents en Amérique latine constituent l'un des moyens d'adaptation des sociétés locales à des contraintes environnementales très fortes. Elle montre la multiplicité des formes des terrasses et les usages actuels qui les caractérisent malgré un important déclin démographique.

À côté de la présentation de divers marqueurs paysagers, le colloque propose une série de communications relatives à leur perception à leur intégration dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette dernière partie se compose de neuf articles qui développent en grande majorité des exemples de paysages bocagers. Il s'agit en effet d'un marqueur fortement ancré dans les pays de l'Europe atlantique depuis l'époque moderne et le mouvement des *enclosures*.

Tout d'abord, Rory McNeary et Brian Shanahan présentent les premiers résultats d'une étude pluridisciplinaire sur les établissements ruraux médiévaux et sur la genèse et les usages des systèmes parcellaires fossiles dans le

comté du nord Roscommon (Irlande). Les recherches de terrain réalisées ont ainsi permis de mettre à jour une représentation très fine de l'occupation du sol passée et des pratiques agricoles locales.

Oscar Aldred *et al.*, dans le second article, présentent une étude sur les paysages de régions volcaniques grecques et islandaises. Ils montrent tout d'abord les évolutions paysagères induites par l'activité volcanique dans ces espaces au cours des derniers millénaires, et analysent ensuite comment les sociétés locales se sont adaptées à ces milieux pour en faire des espaces à forte valeur culturelle. Ils mettent en avant l'idée que ces espaces, par leur singularité, sont aujourd'hui largement façonnés par des facteurs d'ordre culturels et par les usages et les pratiques des populations (activités d'extraction, de recherches, consécration de mythes et symboles, valorisation touristique, etc.).

Per Grau Moller analyse l'évolution des marqueurs paysagers linéaires au Danemark, en particulier les limites de champs de culture, et certains aspects de la réforme agraire de 1800 (embocagement, loi sur les clôtures). En 1900, le linéaire bocager est à son maximum, puis son déclin commence. Depuis 1992, ces éléments sont toutefois protégés par la loi pour des raisons écologiques et historiques.

John Chapman propose quant à lui une réflexion sur le mouvement des enclosures, qui a eu un impact paysager indéniable sur les paysages de Grande-Bretagne. Il remet notamment en cause l'idée courante que ce phénomène a engendré un type bien précis de paysages. Il montre en effet que le gouvernement central a mis en œuvre ces réaménagements de manière diverse, ce qui a conduit à la production d'une variété de paysages dans les différentes

régions d'Angleterre et du Pays de Galles. De plus, un mouvement de reconfiguration parcellaire informel a eu lieu au même moment, conduisant aussi à la production d'autres types paysagers.

Graham Fairclough examine les marqueurs paysagers de la période pré-industrielle au sein de villes actuelles d'Angleterre. Il montre notamment la complexité de ces marqueurs, et leur hétérogénéité temporelle. Il propose une réflexion sur la contemporanéité du passé, sur la façon dont ces marqueurs continuent aujourd'hui encore à façonner le caractère historique des villes et sur leur intérêt social et économique. Dans un contexte où les attentes paysagères des habitants grandissent et où les éléments patrimoniaux sont valorisés, la connaissance de ces marqueurs peut constituer une base de réflexion pour les aménagements urbains actuels, mais aussi pour la revalorisation de l'identité locale et du point de vue des habitants sur leur paysage moderne.

Dans l'article suivant, Pierre Brunet analyse les marqueurs paysagers pré-industriels de Basse-Normandie et décrit les sources qui permettent de les mettre en lumière: archives (témoignages, documents juridiques, cartographie), morphologie agraire (formes des parcelles, embocagement, réseau de communication), habitat, végétation, etc. Il montre ainsi les indices traduisant le passage d'un openfield céréalier à un bocage herbager entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Philippe Madeline et Maxime Marie développent une communication sur le patrimoine bâti du Pays d'Auge. Ils interrogent notamment les perceptions actuelles de ce patrimoine architectural par les agriculteurs, ces bâtiments côtoyant les bâtiments agricoles modernes. Les jeunes agriculteurs

considèrent ce bâti comme un élément clé du potentiel agritouristique du territoire, tandis que les plus âgés, même s'ils regrettent leur disparition, préfèrent valoriser les réalités techniques du métier et la modernité. Toutefois, pour tous, il s'agit d'un élément identitaire fort. Cette recherche questionne également les liens ou décalages entre images promues à partir du bâti traditionnel et réalité physique du territoire et des systèmes de production actuels.

L'article de Jean-René Bertrand décrit une analyse de la mise en scène des paysages et des registres mobilisés par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine depuis sa création. En effet, l'évolution de la prise de conscience paysagère par les pouvoirs publics et par la société en général a conduit le PNR à renouveler sa communication. D'une volonté de connaître, d'inventorier les milieux naturels du territoire pour en comprendre les dynamiques et proposer une valorisation touristique, les messages s'orientent ensuite explicitement sur l'argument paysage : celui-ci devient alors un socle majeur pour la valorisation patrimoniale, développement touristique, la conservation des espaces naturels. Aujourd'hui, le paysage est devenu une richesse, une ressource permettant aussi l'obtention d'une plus-value économique, par exemple à partir de démarches de labellisation des produits de terroir.

Enfin, le dernier article, de George Steve Jaramillo présente une technique de cartographie analytique d'un paysage culturel agro-industriel d'Angleterre. Cette méthode permet en effet de synthétiser les éléments naturels et culturels d'un paysage et d'en comprendre les interrelations. Cette méthode a ainsi permis de comprendre les liens entre agriculture et activité minière et de proposer un projet

alternatif (création d'une *biorefinery*) basé sur ces deux activités identitaires locales pour induire un développement économique du territoire.

Au final, ces actes de colloque proposent une pluralité de conceptions de la notion de marqueurs paysagers à travers une grande variété d'exemples. Ainsi, ces éléments peuvent être naturels ou anthropiques, et permettent, lorsqu'ils sont connus, de comprendre l'histoire de ces espaces, du point de vue politique, économique, social ou symbolique.

Certains articles interrogent en outre la prise en compte de ces marqueurs paysagers dans les dynamiques actuelles, économiques, identitaires, patrimoniales et touristiques. Les réflexions s'orientent dans trois directions. La première porte sur l'importance des recherches, des méthodes, et notamment de l'interdisciplinarité, pour avoir une image et une connaissance précise de ces marqueurs. Ainsi il semble plus aisé de proposer des projets de valorisation pertinents et tenant compte de l'histoire et de l'identité des lieux (Garcia-Dils de la Vega). La seconde pose les enjeux de la préservation et de la valorisation actuelle de ces marqueurs : faut-il figer le paysage dans un état donné sans considérer les usages et les problématiques actuelles (Moller), ou bien faut-il à l'inverse tenter de trouver de nouvelles significations à ces marqueurs qui soient intelligibles pour la société contemporaine, afin qu'ils ne soient pas oubliés voire détruits (Pascua Echegaray, Fairclough, Jaramillo)? La dernière problématique soulevée concerne les modes de valorisation de ces éléments traditionnels et leur rapport au réel (P. Madeline et M. Marie, J.-R. Bertrand). Ils peuvent en effet être ignorés et être absents de la réalité socio-économique. Ils peuvent aussi être utilisés à des fins de marketing

pour présenter une réalité traditionnelle et pittoresque bien souvent désuète et donc en décalage avec les pratiques et usages actuels. Enfin, ces marqueurs peuvent être réutilisés pour renforcer le sens d'une activité économique actuelle, dans la continuité des usages passés. Dans chacun des cas, la reconnaissance, le devenir de ces marqueurs et leur transmission pour les générations futures est en jeu. La synthèse de ces communications permet à Rita Compatangelo-Soussignan de conclure sur quelques thématiques de recherche pour les historiens du paysage : les marqueurs paysagers et leur relation au foncier (juridique, économique) ; les marqueurs paysagers qui traduisent la présence de flux (animaux, humains, capitaux) et leurs conséquences sur l'organisation spatiale ; les caractères culturels et sacrés des marqueurs pouvant traduire une appropriation du territoire et une acculturation des sociétés locales ; la perception actuelle des marqueurs et leur « mise en patrimoine ».

Lydie Ménadier

Anne-Marie COCULA et Michel COMBET (dir.), *Le Château à la une ! Événements et faits divers, Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord*, Bordeaux, Ausonius, 2009, 421 p., 30 €.

En septembre 2008, les Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord ont poursuivi leur réflexion sur les châteaux. Ces sessions reposent sur un unique principe : « nourrir une réflexion historique dans la longue durée autour du château, en tant qu'acteur principal, associé, chaque année, à un nouveau partenaire pour former avec lui un « couple » voué au destin habituel de toutes les alliances, avec

leurs rapprochements, leurs tensions et leurs déchirements ». Château ! Le mot magique est prononcé. Il a la capacité d'éveiller instantanément l'imaginaire. Château féodal, de la Renaissance ou « folie » du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment monumental ne laisse pas indifférent. Le château est en outre un élément quasiment indissociable des campagnes. Perché sur un éperon, il domine de son ombre et de son donjon le village en contrebas. Classique image d'Épinal... que les Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord nuancent à juste titre au cours de leurs travaux.

Pour cette édition, les textes réunis par Anne-Marie Cocula, professeur émérite d'histoire moderne et Michel Combret, maître de conférences d'histoire moderne à Bordeaux, abordent le château dans son rapport à l'événement et au fait-divers. Par nature éphémère, le fait-divers peut cependant parfois changer le cours de l'histoire d'un château. À travers les 421 pages de ce recueil, le lecteur est donc convié à parcourir un espace géographique qui s'étend de la Pologne jusqu'à Grenade en Espagne, en passant par les Ardennes belges.

Dans une première contribution, en utilisant trois récits, Philippe Mignot évoque trois châteaux disparus situés dans la vallée de la Semoy, affluent de la Meuse. Tout d'abord Warcq, pris par Adalbéron, archevêque de Reims au comte Otton en 971. Puis, la prise en 1141 du château de Bouillon par l'évêque de Liège est l'occasion de rappeler l'utilisation des reliquaires pour remporter la « guerre psychologique ». Enfin, un poème en 4563 vers de Jacques Bretel narre un tournoi organisé en 1285 au château de Chauvency, sur la Chiers. Des doutes subsistent sur la tenue ou non de cette joute, mais ce poème est riche d'enseignements sur

l'organisation d'un tournoi au pied d'un château. Trois récits donc qui ont pour cadre un château. Trois fait-divers (batailles et fête), difficilement repérables par la seule archéologie, qui donnent du château médiéval une image vivante.

Florence Guillot étudie le *castrum* de Montréal-de-Sos dans la vallée du Vicdessos en Ariège. En 1272, un an après le rattachement du comté de Toulouse au royaume de France, le comte de Foix, Roger Bernat, s'oppose à certains droits de Philippe III. Convoqué à comparaître devant le roi présent à Toulouse pour prendre possession du comté, Roger Bernat refuse de se soumettre et tente de jouer l'Aragon contre le Capétien en lui donnant la garde de ses châteaux. Une échauffourée a lieu à Montréal-de-Sos entre Français et Aragonais, le château étant aux mains de ces derniers. Un conflit diplomatique s'ensuit. Les officiers de Philippe III utilisent plusieurs arguments pour souligner l'appartenance du comté de Foix au royaume de France : rappel du grand comté carolingien de Toulouse, du découpage juridique ecclésiastique (Inquisition). Florence Guillot note avec justesse que ces arguments prouvent « que la création de la frontière est aussi un débat d'idées ». La forteresse de Montréal-de-Sos a montré son utilité dans le conflit, mais à partir du *xiv<sup>e</sup>* siècle, sa fonction n'est plus géopolitique. Reconstitué, il sert désormais à surveiller les activités liées à la métallurgie, sources d'importants revenus pour le comte de Foix. Le combat de Montréal-de-Sos ne constitue finalement qu'un épiphénomène événementiel dans l'histoire de l'intégration – séculaire – des périphéries dans l'espace capétien.

En comparant la mort de Richard Cœur de Lion à Châlus en 1199 et

celle du Dauphin Guigue VIII à la Perrière en 1333, toutes deux survenues lors d'un siège, Alain Kersuzan livre une réflexion très riche sur les notions d'événement et de fait-divers. Maria Elena Diez Jorge évoque l'entrée des Rois Catholiques dans l'Alhambra de Grenade. Le château devient ici un symbole, celui de la reddition du royaume nasride, mais aussi l'alliance des deux trônes de Castille et d'Aragon, embryon de l'État moderne en Espagne. L'entrée d'Anne d'Autriche, quatrième épouse de Philippe II, dans Madrid le 26 novembre 1570 permet à Christine Mazzoli-Guintard d'étudier la destruction partielle du madjrit omeyyade. Cet événement fut médiatisé car il eut lieu au « château ».

Dans sa contribution, Jean-Marie Constant revient sur un « événement-phare » du *xvi<sup>e</sup>* siècle français : l'assassinat du duc de Guise le 23 décembre 1583 au château de Blois. Au-delà du récit de l'événement et de l'importance du cadre de l'action, l'auteur insiste sur ses conséquences politiques. Et en premier lieu, sur la répartition des pouvoirs ; la France ne peut plus alors devenir une monarchie où le pouvoir est partagé entre le roi et des assemblées. Cet assassinat fait en outre replonger la France dans la guerre civile, précipite le déclin des États Généraux et augmente à moyen terme le rôle des cours souveraines.

Un autre acte sanglant, dans le château de Bidache (Pyrénées-Atlantiques) en mars 1610, a pour cause la découverte de l'adultère de sa femme par le comte de Gramont, familier des rois de France et de Navarre. Après avoir éliminé son rival, Antoine II de Gramont fait juger son épouse par son tribunal de Bidache, qui prononce sa condamnation à mort. Or, note Josette Pontet, ce fait-divers devient affaire d'État, car il menace la paix du royaume.

Le pouvoir royal est en effet fragilisé par la mise en place d'une régence après l'assassinat d'Henri IV. Il ne peut souffrir de laisser se développer entre le comte de Gramont et son beau-père De Roquelaure, inquiet du sort de sa fille, une dissension dans le Sud-Ouest, région indocile et stratégique, aux portes de l'Espagne. Entre compromis, silence et impunité, Marie de Médicis parvient à réconcilier les deux ennemis.

Michel Nassiet étudie l'assassinat de la marquise de Ganges en Languedoc en mai 1667. Empoisonnée par ses deux beaux-frères, elle parvient à leur fausser compagnie en sautant par la fenêtre. Lancés à sa poursuite, ils l'accablent de coups d'épée. La malheureuse survit 19 jours à ses blessures, lui laissant le temps de se faire entendre par un magistrat du Parlement de Toulouse. Les deux coupables, en fuite, sont condamnés à être roués vifs, et le mari à un bannissement perpétuel, sa responsabilité dans l'assassinat n'ayant pu être prouvée. Au-delà de l'événement, ce qui intéresse l'auteur est l'écho qu'a pu susciter cet assassinat. Il en retrouve la trace dans plusieurs opuscules et livres dès 1667, dans les écrits du marquis de Sade et d'Alexandre Dumas père, mais aussi de façon plus surprenante dans des plaintes populaires bretonnes, les *gwerziou*, collectées au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette diffusion de masse de l'histoire tragique de la marquise est sans nul doute due à l'émotion et à la compassion qu'elle suscita. Mais elle révèle aussi qu'un fait-divers survenu dans un château peut être connu plus de 1000 km plus loin, dans un domaine linguistique différent et témoigne aussi du transfert culturel de l'écrit à l'oral.

Versailles fait aussi l'objet d'une communication. Marc Favreau aborde à travers les mémoires – les classiques (Saint-Simon, Dangeau), mais aussi

ceux du Suédois Mårten Törnhielm (1663-1723) – et les journaux (*Mercur galant*, *Gazette de France*, *Mercur de France*) l'histoire événementielle du chantier de construction et d'aménagement de ce château jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il en ressort que les contemporains du roi de France n'y ont guère prêté attention, sauf pour quelques bâtiments et appartements prestigieux. Et *in fine*, le chantier apparaît surtout dans les sources lorsque le roi y est présent.

Maryse Simon examine les rapports entre sorcière et château à l'époque moderne. Le château n'est-il pas le lieu d'exercice de la justice dont les sorcières eurent à supporter les récriminations? Les affaires de sorcellerie ont été des faits-divers, souvent connus grâce à des feuilles volantes, participant à la mise en place d'un archétype de la sorcière. L'auteur note avec raison que cette réalité historique a des répercussions sur notre perception du château. En effet, les contes et l'imaginaire contemporain font souvent de ces bâtisses des lieux de résidence de sorciers (depuis Perrault jusqu'à Harry Potter).

Pas de château sans princesse. À travers la mésaventure conjugale arrivée au prince de Monaco Honoré III le 26 juillet 1770 et hissée au rang de fait-divers, Thomas Fouilleron met en lumière l'évolution de la pratique judiciaire monégasque, qui introduit en plein Siècle des Lumières la notion de lèse-majesté.

C'est à une enquête palpitante que nous convie Michel Vergé-Franceschi. En 1784, la jeune marquise d'Entrecasteaux est retrouvée égorgée dans ses appartements. Les soupçons pèsent sur son mari. Ce fait-divers en rappelle d'autres, survenus dans la région. À chaque fois, le coupable, noble et estimé, évite son châtement et c'est un

domestique qui est accusé et condamné à sa place. Mais en 1784, le marquis d'Entrecasteaux est contraint à la fuite, malgré son rang (président du Parlement d'Aix) et la renommée de sa famille. Arrêté à Lisbonne, il finit ses jours dans les geôles portugaises en 1785.

La même année, des interrogatoires se poursuivent en Angoumois. Ils portent sur la rumeur d'un accouchement clandestin qui incrimine Marguerite de Jousserand, châtelaine de la Voulernie. Par ce fait-divers, Nicole Pellegrin souligne l'importance du « qu'en dira-t-on ? » dans la société d'Ancien Régime et met en lumière les règles de propagation de la rumeur.

C'est au château de Ham (Somme) que nous invite Juliette Glickman. En 1840, cette prison-forteresse accueille le Prince Louis-Napoléon, après son échec de débarquement à Boulogne. Tout captif qu'il est, Louis-Napoléon reçoit (Chateaubriand, Louis Blanc), correspond (George Sand, Sismondi) et approfondit sa réflexion politique au Ham. De prétendant, Louis-Napoléon se transforme en un citoyen soucieux des déshérités et attentif aux idées de son temps. Le Prince s'évade du fort en 1846, déguisé en maçon. Il revient en 1849, en qualité de président. L'épisode du château de Ham fut médiatisé et n'est en rien occulté sous la République et l'Empire. Cet enfermement forcé participe de la légende napoléonienne.

Claude-Isabelle Brelot, en rappelant le drame de Hautefaye étudié par Alain Corbin, se demande si les crimes commis après 1870 contre les châtelains conservent un caractère antinobiliaire dans une France en voie de républicanisation. L'auteur met en profit un double meurtre – à la marmite – survenu au château d'Ivrey, dans le Jura, en 1884, pour démontrer

la prégnance du ressentiment antinobiliaire et souligne les similitudes avec le « village des cannibales ».

Dans sa contribution, Alain Sebbah s'intéresse aux différents types de fiction qui évoquent un fait-divers survenu au château. En prenant appui sur des exemples français et polonais, Tadeusz Pollewski-Koziell évoque ensuite les châteaux mis à la une grâce aux travaux archéologiques qui attirent l'attention des médias.

Dans ses conclusions générales, Alain Corbin insiste sur le rôle de l'imaginaire dans les représentations que le quidam se fait du château et, partant, de l'importance accordée au fait-divers qui peut s'y dérouler. Ces *Actes* sont prolongés par une synthèse sur les fouilles archéologiques menées au château de l'Herm en Périgord et les actualités sur l'archéologie en Aquitaine. Enfin, deux intéressantes études terminent ce volume, l'une sur l'abbaye Saint-Pierre de l'Isle au XII<sup>e</sup> siècle (Juliette Masson), l'autre sur le château Barrière à Périgueux (Mélanie Chailloux). Malgré l'éclatement temporel et géographique, ces Actes mettent en lumière le rôle amplificateur du château dans l'importance d'un fait-divers et offrent matière à réflexion sur l'événement, son déroulement et sa portée en Histoire. Le livre, imprimé sur un beau papier glacé, est illustrée par des photographies des châteaux et des protagonistes – hélas en noir et blanc – et par d'utiles schémas et plans de localisation.

Guillaume Gras

Gilbert LARGUIER, *Découvrir l'histoire du Roussillon XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Parcours d'historien*, Perpignan, Presses de l'Université de Perpignan, 2010, 478 p., 29 €.

Gilbert Larguier, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Perpignan, a rassemblé dans ce gros volume 26 de ses textes qui abordent divers aspects de l'histoire du Roussillon à l'époque moderne, parfois en deçà et au-delà. L'ensemble des textes est précédé par un avant-propos (p. 7-12) dans lequel l'auteur met en contexte les travaux qu'il publie dans ce volume et explique son parcours « initiatique » dans les archives et les originalités de l'histoire de ces terres catalanes du Nord. Les thématiques abordées embrassent l'histoire rurale, économique, sociale, politique et institutionnelle, religieuse, culturelle... du Roussillon, souvent entrecroisées. Publiés initialement entre 1996 et nos jours, ces textes attestent du travail de fond mené par Gilbert Larguier dans les archives du Roussillon dont la richesse, comme il le montre par l'exemple, offre de nombreuses perspectives que l'auteur a voulu explorer et nous signaler. Ne pouvant pas nous pencher sur toute la richesse que recèle ce livre, nous nous arrêterons sur quelques-uns de ses résultats et apports.

Le titre du premier article pose une question : « Pourquoi Benoît XIII choisit-il Perpignan pour tenir un concile » (p. 16-27). À travers l'analyse des raisons qui ont présidé au choix de Perpignan pour le concile célébré en 1408-1409, c'est la place de la capitale roussillonnaise à l'orée des Temps Modernes qu'éclaire l'auteur. Cette réflexion se poursuit par les trois textes suivants qui décrivent l'évolution historique des Comtés nord-catalans (Roussillon et Cerdagne) et la conjoncture des années 1640, si importantes pour le destin de ce territoire de la monarchie hispanique, annexé, est-il utile de le rappeler, à l'issue du traité des Pyrénées de 1659. « Fiscalité et institutions à Perpignan XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. 73-86) et « Des

comtés à l'État. Fiscalité et finances municipales en Roussillon : Vinça, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. 87-118) abordent la question fiscale dans la longue durée. Gilbert Larguier montre en quoi la charte communale de Perpignan de 1197 a la fiscalité en son cœur et en quoi, donc, la fiscalité est centrale dans la formation des institutions municipales et dans la relation ville-souverain. Le paiement de l'impôt est important car il fonde, tout comme la défense de la ville, la citoyenneté. Le système fiscal de Perpignan repose pour l'essentiel sur les impôts indirects, surtout des taxes grevant les produits entrés ou consommés dans la ville (viande, poisson, farine, raisins, vin), peu sur les droits de passage sur les ponts ou les portes de la ville. Pour l'époque moderne, les sources sont très discontinues jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ne permettant pas de suivre l'évolution de façon détaillée, mais il ne semble pas y avoir eu de modification de nature entre les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> voire XVIII<sup>e</sup> siècles. Ainsi, en 1728, par exemple, autour de 73 % des recettes provenaient des droits sur la consommation de produits alimentaires, environ 25 % de taxes sur l'entrée de marchandises dans la ville et 2 % des droits sur l'huile et la laine, ce qui traduit (malgré une ingérence plus forte du pouvoir royal dans les finances locales dans le dernier siècle de l'Ancien Régime) une continuité remarquable.

L'état de la documentation de la petite ville de Vinça (autour de 120 feux au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle), située à 35 km environ à l'ouest de Perpignan, permet à l'auteur de confirmer les résultats de son travail sur la capitale roussillonnaise. En effet, les recettes sont conformes à ce que l'on sait de la fiscalité catalane : la plus grande partie provient des droits sur la consommation (les *ajudes*) mais il existe aussi un impôt indirect sur le patrimoine ; vers le milieu du XVI<sup>e</sup>

siècle, les taxes sur la consommation apportaient 70 à 85 %, voire plus, des recettes loin devant les moins de 10 % dus aux droits sur la circulation. Toutefois, dès le xv<sup>e</sup> siècle, une diversification apparaît : les taxes sur les moulins (à huile, drapiers, à farine) entrent dans les recettes municipales jusqu'à atteindre des taux élevés (près de 52 % en 1610-1620 alors que les droits sur la consommation étaient tombés à 35 %, et encore 41 % en 1733-1743 quand les taxes sur la consommation étaient descendues à 28,5 %). Si, malheureusement, les sources ne permettent pas de suivre dans le détail l'évolution de l'endettement, on voit que Vinça, comme toutes les autres communautés, recourait au crédit dans lequel les communautés de prêtres (dont nous reparlerons) et les monastères urbains jouaient un rôle de premier plan. Il faut signaler l'existence dans cette petite communauté d'un type de document qui ne semble pas avoir d'équivalent dans le reste des comtés nord-catalans : les livres d'estimes (le plus ancien daté de 1386) établis pour lever d'éventuels droits directs pesant sur les maisons, les biens ruraux, le meuble et le capital, le revenu des prêtres, les moulins, etc.

Les territoires concernés par cet ouvrage ne prisent guère l'impôt direct de sorte que, contrairement au Languedoc voisin, aucun cadastre n'y existe. Nous sommes, en revanche, en terre de *capbreus*, de terriers, qui se convertissent donc en la source principale de la mise en place, de la forme, la répartition et l'évolution de l'habitat et des paysages. Gilbert Larguier leur consacre un article introductif (« Capbreus de Catalogne du Nord (province de Roussillon) aux xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles », p. 119-132), ouvrant une série de textes s'intéressant plus particulièrement aux problèmes de

la terre et des campagnes. Dans un premier temps, il essaie de comprendre l'évolution de la source (il montre, en particulier, que ce type de document devient de plus en plus précis en ce qui concerne la localisation des biens, mais reste très approximatif pour ce qui est des contenances – c'est là une limite sérieuse à leur exploitation –), avant de faire une tentative d'inventaire (ce sont environ 740 *capbreus* postérieurs à 1350 qui sont encore conservés aujourd'hui) et de lister quelques pistes pour leur exploitation : statut des personnes, structure foncière, mode de possession et de transmission de la terre, place des forains, place des femmes parmi les propriétaires.

Un autre chantier ouvert par l'auteur s'intéresse à la place des paysans et de la terre dans les registres de notaires (« Les paysans et leur notaire dans la province du Roussillon au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle », p. 133-161) ce qui lui donne l'occasion aussi de s'interroger sur le réseau notarial et son évolution. Les notaires modernes sont surtout installés dans les villes, le Roussillon ne connaissant pas la pléthore de notaires ruraux que l'on rencontre ailleurs au moins jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Les notaires jouaient un rôle important en liaison avec les seigneurs dont ils étaient souvent les agents et pour qui ils confectionnaient les reconnaissances féodales, les fameux *capbreus* que nous avons évoqués plus haut. Ce travail sur la terre et les paysans chez les notaires permettent à Gilbert Larguier de montrer l'importance du marché foncier comme moyen de crédit ; c'est ainsi, par exemple, qu'il faut lire les 20 à 30 % de ventes *a carta de gràcia* (à réméré ou sous faculté de rachat).

Les enquêtes administratives sont une source pour la connaissance des activités agricoles et d'élevage. Le dénombrement de 1730, qui touche

l'ensemble de la province, sans doute demandé par l'intendant pour des raisons fiscales, en est un exemple très instructif que l'auteur exploite et met particulièrement en valeur à l'aide de nombreuses cartes très éclairantes et de tableaux (p. 163-192). Comme il n'est pas possible de rendre compte de tout ce qui concerne les cultures, disons seulement quelques mots de l'élevage. 300 000 têtes environ (hors basse-cour qui n'apparaît pas) sont recensées en Roussillon dont –sans grand étonnement– autour de 200 000 ovins, le reste se répartissant entre caprins (16-17%), bovins et équidés (9%) et porcins (6%). Outre les ovins, il pouvait y avoir quelques spécialités traduisant la plus forte proportion de mulets dans un certain nombre de villages, certainement en raison d'une activité de transports. La possession d'animaux était, d'ailleurs, un élément indiquant la position sociale; par exemple, les bœufs de labour caractérisaient les catégories supérieures des paysans.

Avec les *sobreposats de l'horta* (traduit en français par «tribunal du jardinage» au XVIII<sup>e</sup> siècle), le Roussillon était doté d'une police champêtre qui a laissé une documentation volumineuse. Cette institution, fortement décriée par les cahiers de doléances de 1789 car accusée de servir les intérêts de Perpignan sur les campagnes, s'occupait des différends nés de la répartition des eaux d'arrosage ou des dégâts occasionnés par le bétail. Le bétail est encore au centre de l'étude sur l'herbe et les prairies artificielles (p. 207-218) que l'auteur base sur le dénombrement déjà cité de 1730, sur celui de 1725 et sur une enquête de 1775 avant d'essayer de remonter jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Comme l'élevage, et associé à lui, l'herbe est un élément distinctif des types de propriétés; en 1730, 70% des superficies en herbe sont dans les mains de propriétaires non

résidents, surtout des Perpignanais. On peut distinguer la répartition suivante des propriétés: les résidents possèdent les vignes et une partie des olivettes alors que les forains (citadins) sont propriétaires des champs irrigables, des prés, pacages et bois. Plus on s'éloigne de Perpignan et plus la communauté est importante (à partir de 500 feux), plus les résidents possèdent des prés et des prairies. Avec moins de 3% des surfaces cultivées, l'herbe occuperait une place très réduite. Mais l'auteur pense que l'image renvoyée par les enquêtes minimise la place réelle de l'herbe et que les prés devaient être plus répandus. C'est ce que semblent indiquer, pour le moins, les documents de la police champêtre, en particulier les registres des *Sobreposats de l'horta*. D'ailleurs, cette documentation permet de remonter au XVI<sup>e</sup> siècle et d'avoir une idée de la situation aux débuts de l'époque moderne. Ainsi, la présence de la luzerne peut se repérer avant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle: en 1535-1537, la moitié environ des plaintes pour déprédations par le bétail concerne des parcelles en herbes dont de nombreuses en luzerne.

Les échanges occupent une place importante dans les travaux de Gilbert Larguier. Dans «Le crédit en Catalogne au XVII<sup>e</sup> siècle: les foires de change de Perpignan, 1630-1651» (p. 219-233), il étudie, à partir de leur création par un édit d'octobre 1623, la mise en place et le développement des quatre foires de change de Perpignan. Il utilise les registres de protêts, dont le premier s'ouvre pour la foire des Rois de 1630, comme moyen pour approcher l'activité de ces foires, mais reflètent-ils le volume des affaires et la clientèle impliquée? Ces protêts concernaient essentiellement des lettres émises dans le Principat de Catalogne, pour des sommes assez réduites puisque les lettres de moins de

500 livres catalanes représentaient 88 % (500 livres catalanes valaient, vers 1640, 1 250 livres tournois). Ces foires devaient être d'importance et drainer, tous les ans, plusieurs millions de livres catalanes. Si les foires se tiennent jusqu'en 1679 (donc au-delà du traité des Pyrénées), elles entrent en crise dès 1651, sans doute comme conséquence de la guerre. Ces foires confirment, comme G. Larguier le signale à de nombreuses reprises dans ces textes, l'importance du crédit, dans toutes les catégories de la société, à la ville comme à la campagne. D'ailleurs, les femmes (veuves dans 75 ou 80 % des cas) participaient activement à ce marché du crédit.

Les échanges commerciaux à proprement parler sont abordés pour la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et le début du xvii<sup>e</sup> siècle (p. 235-253), sous l'angle de la contrebande du xviii<sup>e</sup> siècle à la fin de l'Empire (p. 275-291) et à travers la figure du juif comtadin Moïse Carcassonne (p. 255-274). Toutes les sources confirment que le flux commercial nord-sud l'emporte largement sur le sens contraire. En ce qui concerne les acteurs de la circulation des marchandises, une certaine diversité règne : colporteurs, conducteurs d'animaux de bât, marchands, facteurs, commissionnaires, sans parler d'acteurs occasionnels (migrants, pasteurs, journaliers, etc.) qui glissent quelques menus objets dans leurs poches et leur font ainsi passer la frontière. La période de guerre 1635-1659 modifie les structures du commerce : presque plus rien ne vient du sud ; les réseaux se désorganisent : Foréziens, Auvergnats, Béarnais semblent avoir disparu après la guerre. Mais l'absence de source douanière empêche de voir réellement ce qu'il se passe après l'annexion. Dès ce moment-là, le Roussillon se trouve placé entre deux frontières, l'ancienne limite

avec le royaume de France, devenue ligne de douane avec le Languedoc et la nouvelle frontière étatique qui rompt les vieilles solidarités avec le sud catalan ; de plus, l'imposition de la gabelle, très peu de temps après l'annexion de 1659, favorise d'autant la contrebande... Sel et piastres (pour solder le déséquilibre commercial) viennent du sud alors que bétail et tabac (celui-ci surtout par Banyuls, donc par mer, dont c'est un trafic presque exclusif) passent vers le Roussillon et vers la péninsule Ibérique. Il existe une très active contrebande de proximité, plus ou moins individuelle à côté de trafics plus structurés et hiérarchisés. Cependant, en raison même du caractère clandestin de la contrebande, ses acteurs sont difficiles à identifier avec précision. On sait qu'il y a des journaliers (un prévenu sur deux), des propriétaires terriens, des artisans, des transporteurs, mais aussi des femmes (certainement sur-représentées dans les sources), mais les commanditaires restent dans l'ombre. Nous avons bien affaire à une culture de la contrebande qui a duré et a été assez bien acceptée par la société locale et contre laquelle l'État n'a déployé, somme toute, que des moyens de lutte assez faibles par rapport au nombre de contrebandiers potentiels (G. Larguier estime à pas plus de 150 le nombre d'hommes présents sur le territoire pour lutter contre la contrebande).

Le cas de Moïse Carcassonne, connu par sa faillite de 1778, permet de dessiner les grandes étapes de la progression des marchands juifs en Languedoc sur lesquels les sources font souvent défaut. S'établissant dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle (Moïse avait, par exemple, ses habitudes à Narbonne – où il finira par résider – depuis la fin des années 1740), ces marchands se heurtent à l'hostilité de

leurs confrères « autochtones » qui les perçoivent comme des concurrents. Souvent spécialisés dans le commerce des mulets, ils jouaient aussi un grand rôle dans le crédit aux paysans, pénétrant donc profondément les campagnes languedociennes et roussillonnaises. On peut les considérer comme des acteurs essentiels du commerce et de la finance ; dans les campagnes, ils ont participé, par leur activité de maquignonage, à l'amélioration de la qualité du bétail et à la « révolution du mulet » (p. 262) qui précède celle des chevaux au XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous avons déjà signalé l'intérêt porté par l'auteur au clergé. Un certain nombre de contributions y reviennent directement, en particulier à partir de l'étude de sources précises (testaments apostoliques, p. 293-309, pardons, p. 311-322 et cahier de doléances d'une communauté de prêtres de Perpignan, p. 323-348) ou d'un événement emblématique comme la chute du système de Law en 1720 (p. 349-364). Le Roussillon est peut-être la province où le retentissement de l'effondrement du système de Law a été le plus profond. Ce qui caractérise surtout le phénomène, c'est la place de l'Église qui en fut la principale victime en raison de sa position dans le crédit par le biais, principalement, des rentes constituées (les *censals*) dont elle détenait une grande partie ; les rentes constituées pouvaient approcher 50 % des ressources des communautés de prêtres.

Mais, avant tout, ces communautés (au nombre de 22 dans le diocèse d'Elne en 1789, regroupant près des deux tiers du clergé séculier diocésain) avaient un rôle religieux (célébrer les offices, participer aux processions, contribuer à l'éclat des cérémonies par les chants, par exemple, assurer le service des fondations de messes pour les vivants et les morts). Une des quatre communautés

de Perpignan, celle de Saint-Mathieu, a laissé un cahier de doléance peut-être préparatoire à la rédaction du cahier du clergé en 1789, aujourd'hui disparu. C'est dire l'importance de ce document pour connaître les positions du clergé (une partie seulement ?) à la veille de la Révolution française dans un territoire où il était très présent. Toutefois, rien ne permet de savoir l'accueil que put recevoir ce cahier. Une dizaine de ses 25 articles a trait aux impôts (les prêtres se prononcent pour un nouveau système fiscal, une fiscalité directe jusque là étrangère aux pratiques du Roussillon) ; une autre dizaine d'articles traite de la communauté et de l'Église, afin d'améliorer la situation matérielle des bénéficiaires et des curés.

Étudiant les actes notariés, Gilbert Larguier fut attiré par deux types de documents, les « pardonnements » et les testaments apostoliques (reçus par un prêtre) dont des séries existent pour le diocèse d'Elne. Il ne dénombre pas moins de 12 000 de ces testaments entre la fin du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un gisement, donc, pour connaître les pratiques religieuses. En attendant un dépouillement systématique, l'auteur s'intéresse au processus de francisation que la source permet de mettre en évidence. La question de la langue se pose car, même après 1700 (date de l'imposition du français), ces testaments continuent à être rédigés en français, ce qui peut faire mettre en doute leur validité. Avec la langue et une pratique (celle des testaments apostoliques) si ancrée en Roussillon, se joue un épisode des relations entre coutume locale et État qui se traduit dès 1735 par une nette diminution du nombre de testaments apostoliques et une montée en flèche de ceux qui sont rédigés en français (passant de quelques % au début du siècle à 100 % au milieu). En même temps, la géographie de ces testaments

se rétracte pour ne plus concerner, à la veille de la Révolution française, que la plaine et la zone perpignanaise ; le XVIII<sup>e</sup> siècle est bien celui du contrôle et de la marginalisation des testaments apostoliques qui résistent (étonnamment) plus dans la plaine qu'à la montagne. Tout cela traduit une rupture dans les pratiques, un fossé se creuse entre le profane et le sacré sous la pression de la loi, reléguant, ainsi le prêtre dans ses fonctions cléricales.

Les pardons ou « pardonnements » ont aussi interrogé l'auteur alors qu'il en rencontrait la mention, de temps en temps, dans les registres du contrôle des actes notariés. Quoiqu'assez rares dans la masse notariale (0,2 % des actes contrôlés entre 1697-1701, par exemple), ils mettent en évidence une caractéristique de la pratique de l'infrajudiciaire. Le pardon est toujours à l'initiative de la victime ce qui le distingue clairement des lettres de rémission mieux connues. Il intervient dans les débuts de l'action judiciaire qu'il interrompt, uniquement dans les cas d'injures et de coups (les atteintes aux mœurs, les vols et crimes en sont exclus). Ces actes se distinguent par un aspect fondamental, l'invocation qui les accompagne et les justifie dont la plus courante fait du pardon l'imitation du pardon de Jésus-Christ envers ceux qui le condamnèrent. Ces pardons, que font les offensés, sont à considérer, alors, comme un acte de foi : ceux qui les accordaient ne pensaient-ils pas, aussi, au jugement dernier ?

Les six derniers textes du recueil abordent des thématiques liées à l'histoire culturelle et aux représentations, en particulier autour des Lumières en Roussillon. Avant cela, l'auteur s'est penché sur les deux grands projets – inaboutis – de canal entre le Languedoc et le Roussillon,

qui entendaient développer un système de liaisons par voie d'eau autour du Canal des Deux-Mers (p. 365-377). Si les projets ne voient pas le jour, la question de la liaison entre les deux provinces reste à l'ordre du jour et c'est la route qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, prit le relais de l'eau au moment même où les États de Languedoc soutenaient un effort de constructions routières, mais aussi où s'organisait l'administration des Ponts et Chaussées. Siècle de paix pour un territoire qui connut la guerre pendant près de trois siècles, période de récupération démographique, moment où se stabilisent les institutions mises en place après l'annexion de 1659 et où des liens plus ou moins directs s'instaurent avec le pouvoir, le XVIII<sup>e</sup> siècle montre aussi l'attrait pour les nouveautés. Que l'on observe pour cela les livres qui se diffusent ou l'attrait pour les loges maçonniques, nombreuses et précoces à Perpignan. Le siècle des Lumières est celui d'une certaine ouverture du Roussillon (au détriment de son identité propre?), sans doute faudrait-il dire d'une plus forte intégration au sein de la monarchie française. En effet, malgré une communauté culturelle non rompue avec le sud, les idées et les connaissances nouvelles viennent du nord et en français pour l'essentiel.

La reconstruction de l'Université de Perpignan et la fondation de Port-Vendres dont le programme s'acheva au printemps 1789, sont deux moments essentiels du deuxième XVIII<sup>e</sup> siècle roussillonnais, autres symboles de l'ouverture dus, tous les deux, au maréchal de Mailly, commandant militaire de la province. L'Université ce sont les Lumières dans la ville, selon les mots de Gilbert Larguier, particulièrement à travers l'enseignement de la médecine. L'auteur s'intéresse, à titre d'illustration, à la figure de Pierre Barrère, docteur en médecine de l'Université de Perpignan,

féru de botanique, choisi pour aller à Cayenne en qualité de médecin-botaniste du roi, avant de devenir professeur dans son université en 1727. Barrère s'inséra très tôt dans les réseaux académiques si caractéristiques du XVIII<sup>e</sup> siècle (dès 1725, après ses trois ans passés en Amérique du Sud, il est correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris) et son influence fut profonde à Perpignan, participant à faire de la médecine le facteur dynamique de l'enseignement de son Université. Son cas illustre celui des élites roussillonnaises pleinement intégrées à la vie intellectuelle du royaume. La reconstruction de l'Université, décidée en 1759 pour le centenaire de l'annexion, est donc le résultat et non le point de départ de l'intégration intellectuelle dont nous parlons. Pour Gilbert Larguier, contrairement à ce qui a été souvent dit, l'Université de Perpignan n'est pas en retrait ; au contraire, elle fait preuve d'un dynamisme et peut compter sur des élites conquises par les Lumières ; en cela, elle remplit le rôle qui lui avait été assigné par ses concepteurs.

L'Université ce sont aussi ses étudiants (p. 445-461) dont la provenance pourrait indiquer le rayonnement. Mais les sources, là encore, manquent... Alors, ne pouvant pas vraiment connaître les étudiants qui fréquentaient Perpignan (ils étaient environ 240 à la veille de la Révolution, 33 % en théologie, 29 % en philosophie, 21 % en médecine-chirurgie et 17 % en droit), l'auteur s'intéresse aux Roussillonnais allant étudier à Toulouse et Montpellier, aidé en cela par les bases de données d'étudiants constituées par Patrick Ferté. Territoire catalan, le Roussillon et la Cerdagne participaient au mouvement, de longue durée, des étudiants catalans vers les universités situées au nord des Corbières, particulièrement Toulouse. Le mouvement prend encore de l'ampleur

après le traité de 1659, pour un siècle environ ; le fléchissement de la décennie 1760-1769 est sans doute à mettre en relation avec la construction de la nouvelle université, achevée en 1763.

Le recueil se clôt par un article récent dans lequel l'auteur entend analyser la façon dont ont été abordés les trois centennaires du traité des Pyrénées (p. 463-478), qui sont autant de discours sur l'annexion elle-même. En 1759, dans ce siècle de paix et d'ouverture dont il a déjà été question, il s'est agi de montrer que le Roussillon put enfin trouver la tranquillité, conditions d'un essor économique, du progrès culturel et de la croissance démographique. En 1859, aucune trace ne subsiste de quelconques manifestations du bicentenaire à l'exception d'un article de l'archiviste départemental publié par la récente « Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales » qui insiste sur la nécessité qu'avait la France de s'étendre jusqu'aux Pyrénées. Le Roussillon était, alors, destiné à être français... Et pourtant, en même temps – ou presque –, la Renaissance littéraire (et identitaire) catalane prenait de l'essor de l'autre côté des Pyrénées. Enfin, 1959 : les débuts de la V<sup>e</sup> République et le franquisme. Rien d'officiel, semble-t-il, ne se fit à Perpignan ; seule une manifestation commémorative de deux jours eut lieu à Mont-Louis, occasion de glorifier le nationalisme français, manifestation qui ne dut rien, semble-t-il, aux représentants de l'État, mais venue d'une initiative locale. Si le traité des Pyrénées n'est guère présent en 1959, il transparaît toutefois lors des cérémonies du 150<sup>e</sup> anniversaire du siège de Gérone par les troupes napoléoniennes (où les autorités françaises furent conviées) ou des 300 ans de la naissance, à Perpignan, quelques mois avant le traité de 1659, de Jacint Rigau i Ros, devenu le peintre

Hyacinthe Rigaud, symbole, à lui seul, du destin roussillonnais.

Au terme de ce parcours d'historien, celui de Gilbert Larguier, il faut insister sur l'idée de découverte(s). Comme le dit le titre du recueil, il s'agit de découvrir l'histoire du Roussillon. La découverte n'est pas uniquement celle de l'auteur, devant les documents qu'il mit à jour et exploita. C'est celle du lecteur qui apprend énormément, qui découvre aussi une méthode de travail au cœur de laquelle est le document (et sa découverte, encore une fois). Ainsi, les questions soulevées sont nombreuses et stimulantes, de nombreuses pistes sont ouvertes tout au long des articles regroupés. Cet ouvrage est donc un bilan de recherches mais il peut être aussi lu comme un guide pour étudier l'histoire des comtés nord-catalans modernes ; en ce sens, il devrait donner beaucoup d'idées à qui voudrait prendre le Roussillon, le Conflent ou la Cerdagne comme terrain d'investigation. Au-delà de l'aspect roussillonnais qu'ils éclairent, et outre leur aspect méthodologique que nous avons déjà évoqués, ces textes aujourd'hui rassemblés pour une nouvelle vie, serviront de point de comparaison pour étudier des processus similaires vécus par d'autres provinces, à la forte identité, rattachées tardivement à la monarchie.

Patrice Poujade

**Sandro CAROCCI**, (dir.), *La Mobilità sociale nel Medioevo*, Rome, École française de Rome, Collection de l'École française de Rome, n° 436, 620 p., 70 €.

On trouvera dans ce volume les actes des troisièmes rencontres consacrées, par l'École française de Rome, à la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale. Une

équipe internationale, réunissant 24 chercheurs, avait été invitée à réfléchir sur la mobilité sociale entre 1250 et 1350. Si nous suivons le paradigme historique traditionnel, cette période aurait été marquée par la multiplication des phénomènes de déclassements sociaux et par une progressive fermeture des possibilités d'ascension dans l'échelle sociale. Il convenait donc de réfléchir sur les processus de recomposition sociale, afin de tester la pertinence des modèles économiques qui dominent aujourd'hui notre compréhension du bas Moyen Âge.

Tous spécialistes d'aires géographiques et de milieux sociaux différents, les intervenants avaient été priés de reprendre un même questionnaire dont Sandro Carocci nous précise la teneur en introduction. Au-delà d'ascensions ou de déchéances sociales spectaculaires, il fallait s'interroger non seulement sur la mobilité sociale « verticale », mais aussi sur la mobilité sociale « horizontale ». C'était ainsi à l'ensemble des processus de redéfinition des statuts des individus ou des groupes sociaux, à l'intérieur d'une hiérarchie fondée sur des critères sociaux, culturels, politiques et économiques que l'on avait voulu s'intéresser. Les travaux du sociologue russe P. Sorokin devaient enfin conduire à l'identification de différents canaux de la mobilité sociale dans cette période charnière de l'histoire médiévale. Les interventions, pour l'essentiel, ont su tenir compte de ces exigences, conférant à l'ensemble une grande cohésion, au risque inévitable de la répétition. Les différents articles qui composent ce volume ont été rassemblés en trois grandes sections – questions de méthode, « Problemi di metodo » ; milieux sociaux « ambiti sociali (1250-1350) » ; canaux de la mobilité, « Canali di mobilità (1250-1350) » – et font tous

l'objet d'un résumé, en fin d'ouvrage. Les problématiques de l'historiographie italienne, si attentive au *ricambio sociale* dans les villes de l'Italie centrale et septentrionale, dominant le ton de cet ouvrage et près de la moitié des articles ont été rédigés dans la langue de Dante.

La première partie sert en réalité plus à élargir l'enquête à d'autres horizons historiques et géographiques, qu'à poser des questions méthodologiques. Il en ressort l'image d'un Moyen Âge marqué en tous temps par une forte mobilité sociale. Régine Le Jan et François Bougard nous rappellent ainsi que, derrière la façade de la société d'ordre carolingienne, les élites du haut Moyen Âge n'avaient cessé de se recomposer. C'est en fait un phénomène similaire que note Christopher Dyer, dans l'Angleterre du *xiv<sup>e</sup>* siècle. L'ensemble de la société était alors traversée par les processus identitaires de groupes soucieux de reconnaissance et inquiets des phénomènes de mobilité : habitants des bourgs en expansion ; petits chevaliers inquiets de leurs privilèges ; gros fermiers et yeomen. Elisabeth Crouzet-Pavan est la seule à aborder la question d'un point de vue intellectuel, abattant ici un fort préjugé sur la littérature de France et d'Italie, aux *xii<sup>e</sup>* et *xiii<sup>e</sup>* siècles. Satiristes, historiens ou moralistes avaient souvent recours aux figures de parvenus et manifestaient ce faisant leur inquiétude face aux déclassements sociaux. L'auteur du Roman de Fauvel, l'historien florentin Giovanni Villani, Dante lui-même, tous prenaient la mobilité sociale pour toile de fonds de leurs écrits. Les individus, en ce *xiii<sup>e</sup>* siècle, évoluaient comme « accrochés à la roue de la Fortune » et c'est d'ailleurs cette allégorie qui sert d'illustration à l'ensemble de ce volume. Le dernier article de cette section, consacré à l'archéologie, vient surtout souligner la difficulté, pour

les archéologues d'arriver à de fermes conclusions sur le thème de la mobilité sociale, celle-ci s'accompagnant souvent d'un déplacement géographique et laissant des traces matérielles difficiles à interpréter.

La seconde partie propose une série d'études traditionnelles sur des milieux sociaux donnés. L'affirmation des pouvoirs princiers, à la fin du *xiii<sup>e</sup>* siècle, fut essentielle à la formation de classes dominantes homogènes. Dans l'Italie angevine, étudié par Serna Morelli, les officiers du royaume se recrutaient chez les patriciens napolitains, dans les cités de Toscane et parmi les milites de Provence. Ce milieu bigarré était, au début du *xiv<sup>e</sup>* siècle, animé de logiques identitaires qui le conduisirent à adopter des signes de noblesse. Ce n'est que bien plus tard que devaient se manifester ses premiers signes de fermeture. Dans l'Espagne, Pascual Martínez Sopena nous informe sur le mouvement qui poussa les pouvoirs princiers du Portugal, de l'Aragon, de la Castille et de la Navarre à intégrer à ses rouages une aristocratie pléthorique et turbulente. Il s'agissait de l'associer, pour mieux la contrôler, aux *milites* des villes. Ici aussi, on aboutissait à la formation d'un milieu plus stable. Le monde des villes méditerranéennes n'est bien entendu pas absent de cette section. Giuseppe Petralia, s'intéressant au milieu dirigeant des Cités-États, et notamment aux marchands, nuance le vieux modèle historiographique insistant sur la fermeture des institutions urbaines à la fin du *xiii<sup>e</sup>* siècle. La classe dominante, celle des marchands, avait d'autres horizons que la vie politique de la cité et continuait de fonctionner comme un milieu d'intermédiation où se rencontraient élites politiques soucieuses d'éviter un déclasserment et nouveaux-venus, arrivés des campagnes ou de la ville, passés par le notariat et une

formation juridiques. Les élites citadines du Languedoc et de l'Aragon, moins connues que celles de l'Italie, paraissent, selon Carlos Laliena Corbera, avoir été confrontées à une mobilité sociale ascendante que trahit l'évolution des institutions, élargissant toujours plus leur base politique, notamment pour pouvoir répondre aux exigences fiscales des royaumes dont elles dépendaient. Les articles de Donata Degrossi et de Franco Franceschi se penchent sur des milieux urbains plus populaires et traitent du monde de l'artisanat. On note, à Florence et ailleurs, un ralentissement perceptible de la mobilité sociale ascendante entre XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Le statut d'apprenti se transforma alors en une condition salariale sans perspectives. L'étude de John Drendel sur les manieurs d'argent de Provence évoque un milieu plus varié, vivant entre villes et campagnes, et qui ressentit assez nettement les difficultés du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les activités de prêt n'enrichissaient pas toujours et ne permettaient souvent que la reproduction sociale. Les chrétiens avaient plus à espérer de cette activité que les Juifs, soumis à une lourde fiscalité. Les ascensions les plus notables concernaient les individus qui réussissaient à obtenir une position privilégiée vis-à-vis des pouvoirs princiers, tel ce Dieulosal échappé à un massacre qui devint l'un des intermédiaires des comtes de Provence au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

La troisième section, la plus étoffée, aborde la question des « canaux » de la mobilité. L'instruction permettait-elle l'ascension sociale? Si l'on s'intéresse, avec Jorge Díaz Ibáñez aux milieux épiscopaux de Castille et de Portugal, on se rend compte que ces carrières restaient le domaine de la haute aristocratie. Les chapitres cathédraux étaient en revanche des voies d'ascension

sociale pour des individus ayant reçu une formation adéquate. L'instruction jouait ainsi un rôle déterminant chez les clercs, mais, seule, elle ne permettait guère aux laïcs de s'élever dans la société. Étienne Anheim et François Menant nous expliquent ainsi qu'avoir des lettres et un bagage culturel était chose relativement courante et ne suffisait plus, autour de 1300, à faire la différence: les logiques clientélistes et la naissance étaient indispensables à la transformation de ces connaissances en un véritable capital culturel. Plus étonnant, dans ce Moyen Âge dont on dépérit si souvent la passion guerrière, Alessio Fiore nous apprend que l'activité militaire servait avant tout de correctif aux processus de déclasserment social et de marginalisation qui pouvaient toucher les élites traditionnelles. La guerre, dont vivaient des hommes du peuple comme des aristocrates, s'appuyait sur la reproduction et l'affermissement des structures sociales existantes et l'activité militaire, à l'égal des mouvements de migration, apparaissait fondamentalement comme le canal d'une mobilité horizontale. Paolo Grillo pour la France et l'Italie, nous explique ainsi que, sans spécialisation, l'émigration en ville apportait rarement une nette amélioration de la condition. Si la main-d'œuvre spécialisée était demandée, c'était généralement la nécessité qui produisait l'émigration. Antoni Furió et Feran Garcia-Oliver abordent le cas de Valence. Ici, c'était le pouvoir royal qui encourageait les déplacements de population, afin de protéger ses conquêtes sur les musulmans. Ce front pionnier ne fut pas le lieu de flagrantes ascensions sociales, mais vit se mettre en place un large processus de recomposition sociale. Chez les paysans de Vieille Catalogne, étudiés par Lluís To Figueras, les contrats de dot et de douaire permettent

de déceler l'existence précoce d'un « système à maison », ne réservant qu'à un descendant – pas nécessairement l'aîné – la part foncière de l'héritage, et poussant les autres membres de la famille à rechercher ailleurs leur fortune. Paolo Grillo, pour sa part, insiste sur le poids de la politique des cités dans la création de nouvelles opportunités et c'est à ce phénomène que Giuliano Milani consacre tout un article. Mais les apports les plus intéressants, dans ce domaine de la politique, viennent de Luigi Provero qui met en lumière la vitalité des liens vassaux et des liens de clientèle au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Les officiers se recrutaient encore parmi les vassaux des princes et l'ascension hors d'une communauté rurale passait encore souvent par la voie de la dépendance seigneuriale. Reste la difficile question du genre, soulevée par l'article, de Kateryn L. Reyerson, qui révèle, en s'appuyant sur la documentation de Montpellier, que l'ascension sociale par le mariage fonctionnait de façon très inégalitaire au sein des élites urbaines, ne permettant le plus souvent qu'aux hommes d'accéder à un statut supérieur.

Un bilan précieux de ces différentes interventions vient clore cet ouvrage. Jean-Claude Maire Vigueur note l'impression générale d'une perpétuation des logiques économiques du XIII<sup>e</sup> siècle au siècle suivant. Les pouvoirs princiers et les gouvernements urbains prirent, dans ces années, une importance capitale dans la détermination des carrières. Que ce soit en Italie, en Espagne ou dans le sud de la France, l'État apparaît ainsi comme un incontournable facteur de la mobilité sociale. C'était cependant un acteur qui tendait à promouvoir l'individu, bien plus que les groupes familiaux ; tandis que les phénomènes de déclasserment touchaient, de leur

côté, l'ensemble du groupe familial. Les discussions et la confrontation de ces rencontres font, en définitive, émerger la nécessité de repenser les processus de recomposition des identités sociales. Le souci de distinction sociale fut un trait important du XIII<sup>e</sup> siècle, mais ne se traduisit pas toujours par l'imitation des codes et du système de valeur du groupe dirigeant. Contre un « paradigme du bourgeois gentilhomme », Jean-Claude Maire Vigueur nous invite ainsi à l'étude de ces constructions identitaires nouvelles.

Que penser au final des réponses apportées à cet ouvrage sur le problème de la conjoncture de 1300 ? Difficile de faire tenir ensemble des études souvent pointues, se référant à des historiographies différentes, pour espérer des réponses définitives. Le modèle d'un blocage de la société en ressort ébranlé, sans s'écrouler. Reste l'idée d'une période marquée par le malaise social. Malaise qui renvoie tout autant aux problèmes économiques – souvent réels, mais pas toujours inédits – qu'aux problèmes des représentations sociales. Au-delà des apports que peuvent apporter chacun des articles ici réunis, ces rencontres sont ainsi une invitation à penser la conjoncture de 1300 comme un moment capital de redéfinition des hiérarchies sociales.

Philippe Lefeuve

Gérard GIULIATO, (dir.), *Le Château de l'Avant-Garde à Pompey*, t. I, *Céramiques et verres du Moyen Âge et de la Renaissance*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010, 244 p., 25 €.

Céramiques et verres du Moyen Âge et de la Renaissance est le fruit d'un travail collectif entrepris par

les archéologues médiévistes du Pôle archéologique universitaire de Nancy (EA Histoire et Culture de l'Antiquité et du Moyen Âge). Cet ouvrage au format 21x29,7cm est le premier de trois tomes relatifs à l'histoire et à l'archéologie de ce château adossé à l'un des plus grands massifs forestiers de la Lorraine centrale. Le second tome portera sur les objets métalliques et le troisième sur l'histoire du site et de ses habitants.

Céramiques et verres... comprend sept chapitres. Les deux premiers sont consacrés à la céramique architecturale: la céramique de construction (5 p.) et la céramique de poêle (92 p.). Dans les deux suivants, il s'agit de céramique culinaire: la céramique commune (54 p.) et les grès (29 p.). Le cinquième chapitre réunit, pour une part, des objets liés au loisir (11 p.). Les sixième et septième sont consacrés au verre, d'abord à la gobeletterie (6 p. + 4 p. de planches), puis au verre plat (2 p.). Un cahier couleur de 16 pages, avec des photographies des plus belles pièces décrites auparavant, vient clore l'ensemble.

Dans l'introduction de l'ouvrage, Gérard Giuliano donne au lecteur un aperçu du site et de son histoire, depuis son édification, vers 1315, à sa redécouverte et au dégagement partiel de ses structures, au début des années 1980. Le château de Pompey se trouve à une quinzaine de km au nord de la ville de Nancy (54); il domine la rivière Moselle, à son point de jonction avec la Meurthe. Il fut saccagé en 1406 et restauré cinq ans plus tard. En 1635, le château fut partiellement détruit par les troupes suédoises au service du roi de France, puis abandonné et rapidement conquis par la forêt voisine. Il servit au XVIII<sup>e</sup> siècle de carrière de pierres et certaines des courtines encore en

élévation furent détruites vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au début des années 1980, le dégagement des vestiges fut entrepris par une association locale. Gérard Giuliano précise que les fossés furent recrusés et les membres de cette association invités à «recueillir les objets enfouis sous les décombres». Il poursuit en décrivant le matériel recueilli par les bénévoles locaux, tel qu'il fut présenté dans quelques articles de revues régionales, voici un quart de siècle. La liste en est impressionnante et l'on comprend pourquoi les archéologues du Pôle universitaire ont fait le choix d'étudier ces artefacts menacés, même si les conditions de leur exhumation peuvent laisser perplexe. Ce point n'est pas mineur et l'on suivra le raisonnement argumenté de Gérard Giuliano. La fin de l'introduction est une présentation rapide du catalogue d'objets et des principaux enseignements qu'il est possible d'en tirer.

Il n'est pas surprenant de retrouver si peu de terres cuites de construction dans les lots étudiés; le château de Pompey, on l'a vu, a servi très tôt de réserve de matériaux pour les populations locales. Pour autant, les quelques fragments de tuile canal et les carreaux de pavement ont été observés et dessinés. À cette courte séquence succède une étude minutieuse de la céramique de poêle par Guillaume Huot-Marchand, spécialiste reconnu de ces terres cuites (on lira avec intérêt son ouvrage sur la céramique de poêle en Lorraine). Avec près de 7000 tessons, 465 pièces dont 425 carreaux identifiés, la céramique de poêle du château de Pompey est une riche documentation que l'auteur a patiemment examinée. Il distingue 16 séries de carreaux dont les chronologies s'échelonnent de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à la période d'abandon du site et s'appuient sur des critères morphologiques, techniques, iconographiques, avec des

comparaisons avec d'autres collections de carreaux mieux datés. C'est plus de 140 dessins d'objets ou de fragments d'objets avec, pour les formes archéologiquement complètes, une coupe longitudinale ou transversale. On saluera pour cet ensemble la qualité des dessins «à l'ancienne», avec ombre portée, ainsi que la précision des notices qui les accompagnent. Le lecteur appréciera aussi la richesse des décors, le bestiaire, les personnages nombreux –hommes d'armes, musiciens, etc.–, les motifs floraux ou en «pointe de diamant» ou encore ceux d'inspiration religieuse, enfin les «carreaux corniche» millésimés.

Plus de 27 000 tessons de céramique commune ont été étudiés par Agnieszka Koziol. L'auteure insiste elle aussi sur les limites de l'exercice, avant de procéder à un examen approfondi du matériel, selon une méthodologie basée sur les seules observations visuelles. Une soixantaine de formes archéologiquement complètes et près de 300 formes semi complètes ont été reconnues; un peu plus de deux cents objets ont été répertoriés. Agnieszka Koziol s'appuie ensuite sur les comparaisons avec du mobilier issu, pour l'essentiel, de contextes stratifiés et datés de Lorraine (Metz), d'Alsace et de Franche-Comté pour rebondir sur les pièces de Pompey et asseoir ses datations. 35 pages de figures montrent ensuite le catalogue d'objets, bien dessinés et tous à la même échelle. Enfin, les dernières figures du chapitre sont des tableaux typo-chronologiques regroupant les céramiques par fonction (préparation des aliments, cuisson, stockage, etc.). Signalons à l'auteure que le poinçon qui figure sur le bord du coquemar 54430-AG-1015, p. 146 (photographié p. 238), pourrait ne pas être un décor, mais plutôt la marque d'un potier.

Dissocier les grès des céramiques communes du chapitre précédent est un choix qui peut être discuté, d'autant plus que certains objets présentés dans ce chapitre ne sont pas des grès. Malgré cela, Cédric Moulis a su tirer parti des coupelles, tasses, gobelets, pichets, bouteilles, «bocks» et autres formes émanant d'un lot de près de 600 tessons. C'est l'espace rhénan et ses ateliers producteurs qui auraient fourni au château de l'Avant-Garde l'essentiel de ses grès. Cédric Moulis poursuit en réunissant dans le chapitre suivant divers objets façonnés dans des matériaux différents. On y trouve un sifflet en os, des boutons en verre, des perles en bois ou en verre provenant de bijoux ou de chapelets, des fusaiöles, mais aussi des billes en terre, des boulets en pierre, des nichoirs (?) et des pièces en terre de petite taille qui pourraient, comme l'auteur l'indique, être aussi bien des petits mortiers en terre cuite que des mangeoires pour les oiseaux.

Après avoir rappelé au début du sixième chapitre l'absence de tout contexte stratigraphique ainsi que l'état de conservation médiocre et fragmentaire des verres recueillis, Agnès Gelé décrit avec méthode les 56 pièces identifiées (56 individus pour près de 500 restes). Il s'agit de gobelets, de verres à tige, à pieds, à boule ou «à la façon de Venise» (un fragment), de bouteilles, principalement. L'auteure tire parti de toute la bibliographie disponible pour considérer que ces verres proviennent pour l'essentiel du quart nord-est de la France, avec des datations compatibles avec l'occupation du site. Agnès Gelé fait part dans le très court chapitre 7 de ses observations sur le verre plat trouvé au château (près de 900 fragments). Il s'agit pour l'essentiel de verre à vitre de couleur vert pâle, et de quelques verres sertis.

Comme l'ont eux-mêmes souligné Gérard Giuliano et ses collaborateurs, une des questions soulevées par cet ouvrage tient aux conditions dans lesquelles le mobilier étudié a été recueilli, il y a plus de trente années, à une époque où la pratique de l'archéologie était bien moins encadrée qu'elle ne l'est maintenant. Fallait-il passer du temps sur ce matériel, prélevé à la hâte ?

Plusieurs arguments, auxquels nous nous rangeons volontiers, plaident en faveur des travaux entrepris et de la publication du mobilier : le souhait d'une municipalité de mettre en valeur son patrimoine local ; l'accessibilité et la richesse du mobilier exhumé ; des dates d'édification et d'abandon du château somme toute précises ; une équipe de jeunes archéologues disponible pour cette expérience et aussi, le faible nombre d'opérations publiées dans la région.

En résumé, *Céramiques et verres...* est un ouvrage très utile, bien illustré, avec du mobilier disponible pour des comparaisons ; c'est sans doute une réponse à la nécessité de traiter le très abondant matériel archéologique qui s'est accumulé, un peu partout, depuis des années. Un sauvetage réussi, à l'actif de cette équipe universitaire nancéenne.

Bruno Fajal

Patrick BIRÉE, *La Question foncière et le bâti rural dans la seigneurie d'Avoise sur Radon du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bulletin trimestriel de la Société Historique et Archéologique de l'Orne, t. CXXVII, 2008, 180 p.

Il faut féliciter la Société historique et archéologique de l'Orne pour les monographies qu'elle publie régulièrement. Ce dernier numéro

spécial est consacré à la publication d'un master2 réalisé au cours de l'année universitaire 2006-2007 par Patrick Birée sous la direction de Jean-Marc Moriceau. Il concerne la question foncière rurale et le bâti dans la seigneurie d'Avoise sur Radon du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous sommes là dans un espace d'un peu moins de 3 000 ha comprenant pour les deux tiers une partie du massif forestier d'Écouves et pour un tiers le nord de la plaine d'Alençon. La chance de cet érudit est d'avoir disposé aux Archives de l'Orne d'un important plan terrier : le registre présente 776 articles, ce qui permet de remonter toute l'époque moderne jusqu'au Moyen Âge et de faire le lien entre l'Ancien Régime et le cadastre napoléonien.

Patrick Birée, qui a déjà consacré deux études sur l'histoire médiévale de Radon et sur la démographie de la paroisse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, prend tout d'abord soin de présenter sur une trentaine de pages la paroisse qui a connu une croissance démographique importante au XVIII<sup>e</sup>. On notera dans ce chapitre des développements sur le réseau des chemins et les transformations du finage. Le nombre de 493 habitants en 1774 reste cependant modeste du fait de l'étendue du territoire. Suit une étude sur la structure foncière qui ne convainc pas toujours : pourquoi passer autant de temps sur le concept de propriété sous l'Ancien Régime au risque de semer la confusion chez le lecteur ? Les deux tiers du travail portent sur le bâti, il s'agit d'une étude systématique, minutieuse, parfois énumérative, s'appuyant à la fois sur les documents d'archives et les bâtiments encore debout. Patrick Birée étudie les façades mais s'attarde aussi sur les matériaux Il y a des paragraphes très riches sur le bâti du pouvoir aussi bien que sur les bâtiments et les habitations paysannes, bordages et métairies.

Au total un livre bien utile, agrémenté de nombreuses illustrations et cartes qui devrait s'inscrire dans une recherche de plus grande envergure sur l'ensemble de la Normandie.

Noël Tonnerre

Valérie DEPLAIGNE, *L'Héritage de Marie de La Roche-Guyon. Un conflit entre deux nobles lignages normands à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, coll. Mnémosyne, 2009, 288 p., 20 €.

Cette publication, fruit d'une recherche menée sous la direction de Claude Gauvard et Valérie Toureille, est l'expression du prix délivré à son auteur par l'association Mnémosyne, qui œuvre pour la promotion de la recherche en histoire des femmes. Une femme noble, Marie de la Roche-Guyon et un lignage, celui des La Roche, sont le cœur de ce travail. Au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, la mort de Guy VII de La Roche dernier héritier – de sexe masculin – en ligne directe des seigneurs de la Roche-Guyon fait de Marie, sa fille, l'héritière en titre, puisque le droit coutumier local, celui du Vexin français, prescrit la dévolution du patrimoine aux filles en l'absence de fils. Pourtant son premier mari, Michel d'Estouteville, un noble seigneur normand, la prive de la jouissance directe de ce patrimoine héréditaire. Devenue veuve en 1470, elle réclame son douaire et les biens hérités de son défunt mari. Jacques et Guy, les enfants de ce premier lit, refusent de lui restituer son dû et engagent une longue affaire judiciaire contre leur mère et entre les deux lignages issus des deux mariages de Marie. Les six premiers enfants de Marie et leur oncle paternel Jean de Bricquebec d'une part, son second mari Bertin de Silly et leurs trois descendants d'autre part, sont les

deux parties rivales dont l'objectif est de s'approprier le patrimoine de l'unique héritière des seigneurs de la Roche. Si cette dernière est le personnage clé de ce travail, Valérie Deplaigne se garde bien d'écrire l'histoire d'une femme noble, sa biographie. L'objectif de l'auteur est de mesurer la position de cette femme dans la société, d'analyser les différentes facettes de sa vie relationnelle, de ses droits et ses devoirs, de ses actions, pour vérifier, au-delà des aspects théoriques et de l'étude des droits des femmes, les pratiques observées dans ce conflit. Il s'agit de comprendre la mise en œuvre de ces droits dans la pratique, ce qui est le fait d'hommes, ainsi que la façon dont les femmes accèdent au droit d'une manière plus générale. Valérie Deplaigne s'intéresse, à travers cette étude de cas, aux rapports entre femmes et hommes, dans une situation particulière conditionnée par le droit, et cherche à étudier le rôle de celui-ci dans la construction sociale des sexes.

L'étude s'appuie sur une source manifestement exceptionnelle conservée aux archives départementales du Val d'Oise, la Grosse de l'enquête de 1502, à savoir la copie originale établie par un greffier de l'enquête conduite par le Parlement de Paris. Cette pièce judiciaire, rédigée en français comme il est alors d'usage, se compose de 11 livrets de 10 folios chacun et rassemble 69 témoignages recueillis auprès de 137 personnes des deux parties. Précisons que cette pépite, figurant en pièce justificative, a été intégralement retranscrite et commentée par l'auteur. Le lecteur dispose par ailleurs d'outils de lecture et d'analyse : une chronologie indicative et un glossaire, une présentation des sources et de la bibliographie utilisée et, un index des noms de lieux et de personnes. On aura compris que cette publication

livre aux lecteurs un travail soigné et une étude rigoureuse.

Une première partie est consacrée aux enjeux du conflit et à la manière dont les rapports de famille sont conditionnés par les impératifs de gestion des biens dans le milieu nobiliaire. L'analyse, parfois difficile à suivre, permet d'approcher les stratégies familiales tournées vers la reproduction des lignées. La mort de Guy VII de la Roche représente une extinction de lignage en ligne directe agnatique (qui renvoie à la transmission patrilinéaire). Marie de La Roche Guyon devient le centre d'un conflit d'intérêt entre lignages, son mariage pouvant alors assurer la continuité d'un autre lignage. L'auteur montre la complexité des réseaux d'alliances qui relèvent parfois des liens entre plusieurs grands lignages et finalement des jeux d'échanges matrimoniaux. De ce point de vue, l'union de Marie et de Michel d'Estouteville est exemplaire puisqu'il clôt un cycle d'échange entre les quatre patrilignages concernés. Un retour sur deux générations montre à quel point les alliances matrimoniales et les successions peuvent revêtir des enjeux considérables pour le patrimoine d'un lignage. Le mariage représente une incontestable alliance économique, doublée souvent d'une dimension politique comme le montrent les chapitres 2 et 3.

Dans une seconde partie, l'auteur s'appuie sur la situation de Marie de La Roche-Guyon ainsi que sur son combat pour mesurer l'ambiguïté de la place de la femme dans cette société à la fin du Moyen Âge. Valérie Deplaigne s'intéresse aux fonctions attribuées à la femme dans le ménage, aux obligations de l'épouse et par conséquent à ses devoirs comme à ses droits. Elle privilégie leur mise en application

puisque c'est bien sur ce plan que la femme rencontre maintes difficultés. Après une analyse de la condition de la femme noble normande, à travers le cas de Marie, l'auteur tente de montrer la stratégie de cette femme pour échapper à l'emprise de la sphère familiale. On perçoit alors l'isolement de cette femme, souvent seule à se battre pour être respectée. La Grosse de l'enquête de 1502 livre quelques informations sur les conditions du départ de Marie du château des Estouteville: elle aurait été retenue prisonnière et subit des mauvais traitements de la part de ses enfants. Si Valérie Deplaigne reconnaît bien volontiers qu'il n'est pas aisé de se déterminer au vu des seuls témoignages de l'enquête, il semble pourtant que Marie avait un objectif qui commandait son comportement: «maintenir son rang». Si son statut de veuve, à la mort de Michel d'Estouteville, rend sa situation juridique moins inconfortable, c'est bien la difficulté persistante d'agir seule en justice qui l'amène à choisir le remariage à l'extérieur de sa parentèle, ce qui signifie rompre avec la cellule familiale et le principe d'unité du lignage induit par sa première union. Pour autant, Marie ne retombe pas dans la situation matrimoniale antérieure, celle d'une femme mariée cantonnée dans la continuité de l'ordre domestique. Elle a optimisé ses chances par le choix d'un époux d'un rang inférieur au sien, ce qui lui donne un certain pouvoir et lui permet d'équilibrer les rapports de couple tout en contrebalançant le déséquilibre inhérent à sa condition de femme.

Le dernier volet de l'analyse, plus ramassé, interroge les solidarités et les relations entre les principaux acteurs de cette affaire. Le chapitre 7 est consacré à la relation entre Marie et sa mère, qui vient la chercher au château d'Estouteville après un appel au secours

au prétexte que ses enfants refusaient qu'elle quittât la demeure familiale. Puis le regard est porté sur l'attitude de ses enfants et de leur oncle paternel à l'égard de Marie. Dans les deux cas, les considérations patrimoniales sont au premier plan et expliquent, semble-t-il, assez largement les positions des uns et des autres. Le chapitre 8 place le couple au cœur de l'étude. Le premier mariage tranche manifestement avec le second : si Michel d'Estouteville n'a pas eu manifestement une conduite toujours fidèle et même décente, Bertin de Silly a plutôt l'image de « l'époux idéal ». Au-delà de ces éléments, la situation d'isolement de Marie de la Roche-Guyon et sa difficulté à faire entendre ses choix expliquent largement le second mariage. Le dernier chapitre « une femme noble en justice » revient sur les étapes du procès. Parallèlement à la procédure judiciaire, on retrouve la place de l'infrajudiciaire : les négociations engagées entre Bertin de Silly et les enfants d'Estouteville permettent un accord et un apaisement de la situation, du moins jusqu'à la mort de Marie. Les enfants du premier lit relancent en effet la procédure judiciaire à son décès, en s'appuyant sur les coutumes locales de chacune des différentes seigneuries pour revendiquer un partage équitable par lit et par tête. L'affaire est poursuivie par les générations suivantes et c'est finalement Henri II, qui met un terme à ces querelles, sur les bases de l'accord de 1488, par une lettre patente en 1547, soit 77 ans après le début du conflit.

On retiendra trois enseignements de cette minutieuse étude : les caractères à la fois archaïques et modernes de la Coutume de Normandie, somme toute « originale » ; la singularité du profil des personnages rencontrés, en premier lieu celui de Marie de la Roche-Guyon rarement dans une situation favorable dans le cadre social

comme dans le cadre judiciaire et, dans cette fin du Moyen Âge, des relations familiales et filiales intrinsèquement liées aux enjeux patrimoniaux et lignagers. Cette recherche et la pièce justificative retranscrite et commentée méritent indéniablement l'attention des lecteurs.

Laurent Marien

Isabelle MATHIEU, *Les Justices seigneuriales en Anjou et dans le Maine à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2011, 394 p., 20 €.

L'éparpillement des sources dans différentes séries archivistiques, les difficultés de lecture que présentent la majorité des registres ou rouleaux, le caractère laconique des notes d'audience ou encore la banalité des affaires que l'on y rencontre ont longtemps découragé les chercheurs de s'attaquer aux sources produites par les nombreuses justices seigneuriales de la France médiévale. Une lecture peut-être trop rapide du *Discours de l'abus des justices de village* (1603) de Charles Loyseau les a condamnées à être l'objet d'un mépris qui rejaillissait volontiers sur les justiciables, paysans pauvres ne comprenant rien aux subtilités de la justice (voir Robert Descimon, « Les paradoxes d'un juge seigneurial. Charles Loyseau (1564-1627) », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 27, 2001, mis en ligne en 2008, <http://cch.revues.org/index1333.html>). De récentes recherches, parmi lesquelles s'inscrivent, entre autres, celles de Pierre Charbonnier, de Laetitia Cornu, d'Antoine Follain ou encore d'Olivier Guyotjeannin, ont fort heureusement apporté de nouveaux éclairages sur les justices de village, autorisant un regard différent sur le personnel judiciaire de

ces institutions. C'est dans ce courant que s'inscrit la recherche d'Isabelle Mathieu. Le volume issu de sa thèse de doctorat (soutenue à l'université d'Angers en 2009), sans tomber dans l'écueil du panégyrique, apporte en effet des démentis formels et appuyés sur une documentation solide (27 000 affaires considérées dans l'Anjou et le Maine, entre 1338 et 1539) aux accusations portées contre les justices seigneuriales.

Dans une première partie intitulée « Cadres institutionnels et juridiques » (p. 27-78), Isabelle Mathieu présente ses sources et sa démarche (notamment le mode de traitement informatique de son impressionnant corpus), puis rappelle les compétences des différents tribunaux seigneuriaux – haute, moyenne et basse justices; justices laïques et ecclésiastiques – et le schéma pyramidal dans lequel ils s'inscrivent, avant de revenir sur les normes juridiques ayant cours, en premier lieu desquelles figurent les coutumes des deux provinces envisagées, coutumes qui manifestent la cohérence du cadre géographique retenu.

La deuxième partie est consacrée à « la scène judiciaire et ses acteurs » (p. 81-197). Le calendrier judiciaire occupe dans un premier temps l'auteure, qui montre que le tribunal seigneurial se réunit régulièrement, sans être vraiment influencé – comme on aurait pu l'imaginer pour ces juridictions en grande majorité rurales – par le calendrier agricole, si ce n'est le vide du mois d'août, lié aux moissons. Le calendrier liturgique semble avoir un peu plus d'influence, sans toutefois compromettre la régularité du suivi des affaires, au contraire peut-être des circonstances politiques troublées de la guerre de Cent Ans. En ce qui concerne les lieux de réunion, Isabelle Mathieu

rappelle que si les justices seigneuriales restent ambulatoires, s'installant tantôt dans un espace public, tantôt chez un particulier, plus rarement dans un espace appartenant au seigneur, l'absence de lieu dédié à la tenue des séances ne doit pas être considérée comme le signe de leur manque d'organisation: comme l'a suggéré Pierre Charbonnier pour l'Auvergne, il peut s'agir d'affirmer le ressort de la juridiction. De même, si les juridictions ne disposent pas systématiquement d'une prison, sans doute faut-il voir là un effet de la manière de considérer l'emprisonnement au Moyen Âge plus que d'une spécificité des justices seigneuriales. Le lien entre différents types de juridictions est encore mis en exergue lorsque l'auteure considère le personnel judiciaire. On mesure ici l'énorme travail prosopographique qui permet de réduire à néant les accusations d'incompétence portées contre le personnel des justices de village: en réalité, les hommes de justice des seigneurs et ceux du roi appartiennent aux mêmes milieux. Certes, l'office de justice seigneuriale apparaît davantage être un tremplin de carrière qu'une fin en soi. Mais le diplôme, comme les alliances familiales, a son importance dans le recrutement. Et l'absentéisme supposé des magistrats n'est pas confirmé par l'examen des sources de la pratique. Si, d'une source à l'autre (dans l'Anjou et dans le Maine mais aussi au-delà), le mystère plane toujours sur les « gens du conseil » et sur le greffier, c'est que les registres de justice n'ont pas été écrits pour nous renseigner sur eux, ce qui n'empêche pas de pressentir que les praticiens présents aux séances sont suffisamment nombreux pour assurer le bon déroulement des affaires.

C'est logiquement de cette question que s'occupe la troisième partie de l'ouvrage, « procès et procédure:

l'activité des justices seigneuriales» (p. 201-353). L'examen de cette activité invite clairement à étendre l'enquête à d'autres régions, puisqu'il dégage, derrière leur apparente sécheresse, le caractère foisonnant des sources utilisées, que le plan du chapitre intitulé «définir, classer et compter» restitue bien. Sont ainsi abordées successivement la juridiction civile gracieuse, la juridiction civile contentieuse (divisée en contentieux féodal, contentieux foncier, contentieux des contrats et obligations et contentieux des tutelles, curatelles et successions), la justice criminelle (où sont distinguées les atteintes aux personnes, celles aux biens, celles à l'autorité et aux biens publics et enfin celles à l'ordre moral et religieux). Cette simple énumération suffit déjà à montrer à quel point les justices seigneuriales ne sont pas de simples outils des seigneurs servant leurs intérêts propres. Soit, les tribunaux seigneuriaux instruisent un grand nombre de causes au nom du seigneur, mais cela n'empêche pas ce dernier d'être garant de l'ordre public. Le contentieux civil occupe la première place et l'on ne sera pas surpris de constater que, dans ces sociétés rurales, les petits délits ruraux occupent beaucoup les tribunaux : divagation de bétail et dommages qui s'ensuivent, vol de bois, etc. Le crime, quoique rare, est également représenté dans le corpus. Toutes affaires confondues, il est confirmé que, dans l'Anjou et le Maine comme dans les autres régions françaises, devant les justices seigneuriales comme devant les justices royales, devant les justices ecclésiastiques comme devant les justices laïques, devant les justices rurales comme devant les justices urbaines, l'objectif est de restaurer la paix. La cohabitation des procédures inquisitoire et accusatoire achève de montrer le dialogue établi entre les

justices et les justiciables. Ne voit-on pas l'un d'eux, accusé d'avoir voulu voler une brebis, répondre que «seulement la vouloit essoriller parce qu'elle païssoit en son pasturaige» (p. 293) ? Si donc l'on pratique ponctuellement le châtement physique parce qu'il répond à un idéal de justice, Isabelle Mathieu rappelle toutefois que l'amende pécuniaire est la condamnation la plus répandue et que, sans doute pour faciliter le rétablissement de la paix – encore et toujours –, tous les procès ne sont pas réglés devant le tribunal, un certain nombre d'entre eux étant probablement résolus de manière «extra-judiciaire». Au terme de ce tableau arrive nécessairement la question : inefficaces, les justices seigneuriales ? Isabelle Mathieu répond très clairement : oui si l'on ne se fie qu'à la durée des procès ; non si l'on considère que la chicane répare l'honneur blessé.

La publication de cette thèse moins de deux ans après la soutenance est bien évidemment à saluer, d'autant que Isabelle Mathieu a parfaitement réussi à produire un volume très cohérent et d'une lecture agréable à partir d'une documentation complexe, sans négliger de replacer ses résultats dans leur environnement historiographique. Peut-être simplement regretterait-on que les citations qui émaillent le texte ne permettent pas de se faire une idée de la sécheresse du matériau utilisé – et du mérite que l'auteure a eu de le traiter – si l'on ne pouvait accéder très facilement à l'édition des sources utilisées, de même qu'à l'intégralité de la thèse sur le serveur tel : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00467929/en/>

Malgré les différences de pratiques coutumières, on peut donc espérer commencer bientôt à dresser un tableau des justices seigneuriales de la France de la fin du Moyen Âge, tableau qui

n'aura pas grand chose à retenir des présupposés anciens et qui encouragera sans aucun doute les historiens du monde rural à s'attarder sur des sources précieuses et bien trop négligées.

Adrien Dubois

Monique et Bertrand DARNault, *La Vie quotidienne d'une communauté familiale agricole en Champagne berrichonne. L'histoire des Darnault de Grange-Dieu à Levroux du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Issoudun, Alice Lyner éditions, 2011, 372 p., 28 €.

On connaît quelques exemples, rares à vrai dire, d'enquêtes généalogiques et historiques, assez travaillées et réfléchies pour permettre un réel progrès des connaissances. C'est incontestablement le cas de celle-ci. L'entreprise, généalogique, pêche sans doute par défaut de mise en perspective, aussi bien anthropologique que juridique. Mais, l'utilisation intensive des archives relatives à la famille Darnault livre de précieuses informations. Tout au long des 324 pages de textes et 28 pages d'annexes, il n'est pratiquement question que des Darnault de Levroux. On peut admirer la ténacité avec laquelle les auteurs ont suivi la trajectoire de leurs ancêtres, depuis le xv<sup>e</sup> siècle finissant jusqu'en 1789, et même un peu au-delà. Levroux se situe à l'extrémité nord de la Champagne berrichonne, dans une région céréalière pratiquant à une large échelle l'élevage des ovins. La mise en évidence de cette dernière activité, capitale dans la fortune des Darnault, est l'une des réussites du livre. On trouve une description méticuleuse des travaux et des matériels, des troupeaux possédés ou pris à cheptel (500 à 1 000 bêtes selon les saisons et les années), des ventes et des revenus. On saisit à quel

point la captation et la conservation des baux étaient importantes. Les Darnault n'étaient pas propriétaires du domaine de la Grange-Dieu, mais ils firent tout pour en conserver la jouissance, en enchérissant lors des adjudications, ou encore en se saisissant d'autres domaines et de différentes fermes, pour installer les cadets. De nombreux baux sont effectivement pris en dehors du bail principal. Cette politique réussit remarquablement, puisque la famille reste sur place pendant 215 ans et 7 générations. Le succès reposa aussi sur un important effort d'éducation de tous les enfants, successeurs ou non, sur l'exploitation principale. La communauté n'hésitait pas, au besoin, à faire appel à des maîtres itinérants, qui venaient sur le domaine. Tandis que les filles épousaient des laboureurs et que deux ou trois garçons poursuivaient des activités agricoles, quelques garçons pouvaient s'engager dans une nouvelle voie. Il ne semble pas que les descendance nombreuses, parfois même pléthoriques, aient soulevé de très grandes difficultés. Tous les enfants étaient établis correctement, par un effet de la fortune accumulée (considérable), du partage égalitaire et des alliances soigneusement construites. Les auteurs ne dissimulent pas pour autant les tensions, les conflits et les inévitables procès qui ont pu déchirer les communautés successives. Mais c'est lorsque les auteurs décrivent le fonctionnement de la communauté et son renouvellement qu'ils font le plus œuvre utile. Avec une précision rare, on voit la communauté passer par différentes formes, dûment répertoriées et classées, mises en relation avec l'histoire démographique de la famille. Un idéal se dégage. C'est la communauté regroupant les parents, avec deux fils mariés et leurs enfants, la direction revenant à l'aîné après la mort du père.

Les frêches apparaissent comme des solutions d'attente, avant que l'arrivée d'un fils aîné de la génération suivante ne provoque le départ de l'un des frères précédemment associés. Cela se produit à trois reprises, l'intégration dans la communauté par mariage se faisant peu après la dissolution de la frêche. Ce moment coïncide aussi souvent avec le renouvellement du bail. La durée exceptionnelle des baux (29 ans) facilitait d'ailleurs l'organisation de la succession. Les aléas démographiques faisaient osciller (fortement) le nombre des communs autour d'une moyenne de 11 personnes, avec un nombre presque équivalent de domestiques. Même si les parts n'étaient pas égales dans la communauté entre les parents et les enfants, puisque les parents se réservaient souvent les 3/4, et même si l'aîné dirigeait la communauté d'une autorité semble-t-il assez ferme, le principe égalitaire l'emportait nettement, conformément à la coutume. Les dots de mariage étaient accordées seulement en avance d'hoirie. Une attention était encore portée aux plus âgés. Les parents obtiennent à plusieurs reprises d'assez fortes pensions. Un dernier chapitre évoque les difficultés, la forte hausse du bail et l'individualisme, qui conduisent à la fin de la communauté des Darnault de Grange Dieu. La lecture de ce volume est chaudement recommandée à tous ceux qu'intéresse l'histoire des communautés familiales et l'histoire rurale de la France centrale sous l'Ancien Régime.

Jérôme Luther Viret

Michel NASSIET, *La Violence, une histoire sociale. France (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champ Vallon, 2011, 377 p., 26 €.

Laissant de côté les batailles et les massacres, les violences collectives donc, pour se concentrer sur les crimes individuels, l'auteur s'attache à décrire et à expliquer le multiséculaire « déclin de la violence » que connut la France, à l'instar d'autres pays européens, depuis la fin du Moyen Âge. Nourri d'anthropologie, et attentif plus qu'aucun autre à l'honneur, il nous conduit vers une explication moins économique et moins juridique qu'il n'est de coutume dans ce type de travaux. Ce n'est pas que le rôle des tribunaux et les sources juridiques soient ici ignorés. Tout au contraire, c'est dans les lettres de rémission qu'il trouve la matière principale de ses analyses. Mais c'est en contestant que le nombre de rémissions, très dépendant des circonstances politiques, puisse être un indicateur de la criminalité réelle. Michel Nassiet pointe encore dans cette source l'importance des violences nobiliaires et militaires. Si aucun groupe n'a l'exclusivité de la violence, les nobles et les soldats figurent en tête du classement. Parmi d'autres, le sieur de Raffoville, parent de Gilles de Gouberville, offre un bel exemple de terreur, organisée pour dissuader et empêcher tout dépôt de plainte contre lui, de façon à pouvoir poursuivre un trafic de bestiaux. Le livre fourmille d'exemples qui ne manquent jamais de saveur. Si l'auteur relativise l'idée d'une accentuation de la répression au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est que les parties recherchent la composition financière et interrompent les procès. L'infrajudiciaire est le mode le plus usité de règlement des conflits. Il y a aussi un recul des mutilations et des condamnations à la peine capitale, souvent réduites en appel. Le rôle de la justice n'a donc pas consisté en une pédagogie de la peine par accentuation de la sévérité. L'explication du recul de la violence est ailleurs. Elle trouve sa

source dans l'évolution des sentiments familiaux et en particulier du sentiment de l'honneur. Michel Nassiet observe que l'honneur était autrefois un bien collectif, commun au père, au fils et à la parentèle qui pouvait se sentir souillée par l'inconduite de l'un de ses membres. Au *xvi<sup>e</sup>* siècle, la famille suscitait encore des sentiments collectifs très intenses. Puis, les individus se sont libérés des solidarités consanguines. Cette mise en évidence du procès d'individuation dans le recul de la violence est l'un des points forts du livre, par ailleurs solidement construit autour des conflits (chap. 2 et 3), de l'honneur (chap. 4 à 6) et des liens de parenté (chap. 7 et 8) avec une dernière partie relative aux évolutions (chap. 9 à *II*).

Le caractère ritualisé des rixes et plus encore des duels, donne à penser que la violence n'était pas une action pulsionnelle, mais une forme d'action codifiée socialement. Le livre apporte un net et fort démenti à ceux qui, à l'instar de Norbert Elias, expliquent le recul de la violence par le procès de civilisation et la maîtrise des conduites. Ces hommes défendaient simplement une valeur... l'honneur. À la fin du Moyen Âge, il n'était pas question d'éradiquer la violence pour laisser la place à une société sans honneur. Une culture de la vengeance, érigée en système, est donc longtemps restée en vigueur. Les œuvres littéraires même en témoignent toujours au *xvii<sup>e</sup>* siècle. L'homicide vindicatoire restait un devoir impératif aux relations de parenté au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Peu à peu, l'honneur blessé est devenu seulement celui d'un individu, et non plus celui de sa famille toute entière. La noblesse n'a pas renoncé aux armes avant 1650. Dans les cas d'adultère, le mari informé ne pouvait pas rester passif sans se déshonorer. La vertu des femmes était une condition spécifique de l'honneur. Le «bruit public» avait de

ce point de vue une grande importance, dont il est ici amplement rendu compte. S'il n'est pas uniquement question des campagnes dans ce livre, et si la noblesse se taille la part du lion, on mesure l'importance de l'honneur dans les alliances matrimoniales, aussi bien aux champs qu'en ville, parmi les paysans comme dans le second ordre. Cela recoupe d'autres études qui montrent clairement que l'honneur n'était l'apanage d'aucun groupe. L'honneur a longtemps conservé un caractère binaire, absolu, conférant aux conflits une grande intensité. L'accentuation de l'attention à la filiation patrilinéaire, au sein de la noblesse et en dehors d'elle, entraîne des violences «pour la race». L'affaiblissement des liens de parenté, l'individuation, la Réforme catholique appuyée par la couronne et la relativisation du sens de l'honneur, modifient lentement les comportements. La réparation de l'honneur ne nécessite plus au *xviii<sup>e</sup>* siècle la mort de l'ennemi. Le livre est donc très attentif à la chronologie. On regrette seulement qu'une attention plus soutenue ne soit pas portée en définitive à la géographie de la violence, que l'auteur met en relation avec les modèles familiaux. La violence est plus forte à Aix-en-Provence qu'à Montpellier, et plus forte à Montpellier qu'à Bordeaux. L'évolution pluriséculaire ne se fait pas au même rythme au Nord et au Sud du royaume. C'est que la famille souche impulse dans le Midi une compétition entre maisons, pouvant entraîner la mobilisation de plusieurs adultes mariés soumis à l'autorité du chef de ménage. On devra encore s'interroger sur le rôle complexe de la justice, car la question est loin d'être close. Les chances d'être gracié sont tout de même allées en se réduisant progressivement et Louis XIV s'est engagé nettement contre les duels. Le temps long de l'individuation et

du recul de la violence a été aussi, celui de la construction de l'État, en sorte qu'il demeure difficile de pondérer ce qui revient à la parenté et au progrès de l'institution judiciaire. Il n'en demeure pas moins que ce livre, fortement construit, bouscule quelques idées reçues sur la «sauvagerie» des populations d'avant la «civilisation» des mœurs, et offre avec la parenté, une puissante clef d'interprétation.

Jérôme Luther Viret

Daniel VIAUD, *Les Deniers du roi ou Quand les Solognots payaient la taille*, *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*, t. 32, 2010, n° 4, 84 p., 15 € + port, ISSN 0248-6253.

Considérant ce livre comme très utile et même indispensable dans toute bibliothèque historique, nous pouvons nous inquiéter de la manière dont les bibliothécaires pourront se procurer le 46<sup>e</sup> bulletin de la petite société historique sise à Lamotte-Beuvron. Vérification faite sur le fichier commun SUDOC, les autres bulletins spéciaux du GRHAS sont peu disponibles ou pas du tout (seul le bulletin « Archéologie en Sologne » a été acquis par seulement deux bibliothèques universitaires). Or cette étude de cas sur «Les deniers [de] la taille» en Sologne est une contribution importante à l'histoire de l'impôt et de l'État moderne, parce que très concrète et fondée sur l'exploitation de sources inédites, dans un domaine où la recherche doit absolument sortir du seul commentaire des ordonnances royales. Il faudra donc convaincre nos bibliothécaires de traiter avec un fournisseur inhabituel, alors que nous savons tous que cela est de plus en plus difficile (Cette

publication est aussi référencée sous le n°46 dans la série des bulletins spéciaux illustrés du GRHAS «La Sologne et son passé». Les commandes doivent être passées directement auprès du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne, 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron. On peut les joindre par mail (grahsologne@wanadoo.fr) et à partir du site web (<http://www.grahs.1901.org/>).

La publication comprend 7 parties dont 6 cohérentes et une dernière écrite comme un article distinct. Il s'agit d'un travail d'esprit classique titré « [7.] Que nous apprend un rôle de taille ? » (aspects fiscaux, démographiques, sociaux et économiques, etc.) à partir d'un rôle de 1665 à Tremblevif (aujourd'hui : Saint-Viâtre, Loir-et-Cher, arr. Romorantin-Lanthenay, c. Salibris). Ce document permet même d'étudier la répartition de la plus grande partie de la propriété. Le plus intéressant est l'étude générale en six parties « Sur la levée de la taille en Sologne dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle » divisée en : 1. Du prélèvement fiscal au phénomène social ; 2. Du brevet de taille au mandement paroissial ; 3. Au cœur de la démocratie rurale ; 4. Les collecteurs ; 5. Les rôles ; 6. La levée des deniers ; plus neuf textes édités. Le résultat est particulièrement réjouissant pour des historiens convaincus de la nécessité de multiplier les études régionales à partir des sources les plus proches possibles des taillables (« La taille et ses équivalents de la fin du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle : Programme de recherche 'L'impôt au village, fragile fondement de l'État (dit) moderne' », *Études et documents*, n° 12, 2000, p. 379-399, et « L'État moderne et l'impôt des campagnes : rapport introductif », in *L'impôt des campagnes, fragile fondement de l'État (dit) moderne...*, Paris, CHEFF, 2005, 660 p., p. 5-66). Comme la documentation fiscale n'a nulle part été

conservée partout, Daniel Viaud s'est concentré sur l'élection de Romorantin, formée en 1581 par démembrement de celle d'Orléans, composée de 76 paroisses et fort bien représentée dans la série C des Archives du Loir-et-Cher. Ses sources comprennent «des documents reçus et produits par les élus» à partir du xv<sup>e</sup> siècle (35 cotes d'archives?), plus «la quasi-totalité» des rôles de 1639 à 1680 (mais notons qu'il s'agit de la collection du greffe et non des rôles utilisés sur place) et «quelques registres d'audiences malheureusement trop rares». Les documents villageois, comme les actes d'assemblée, sont ceux retrouvés dans les archives notariales. Du coup, «la collecte de tels documents disséminés dans la masse importante des minutes ne peut être qu'une opération de longue haleine effectuée au hasard d'un dépouillement systématique des études». C'est ce qui a déterminé Daniel Viaud à collecter les actes relatifs à la seule communauté de Tremblevif, qu'il avait déjà étudiée sous d'autres angles. D'une part, nous savons bien que la bonne connaissance d'une localité est avantageuse pour étudier ensuite une question particulière. Mais d'autre part, sur 87 actes d'assemblée retrouvés, le premier est seulement de 1655, 69 actes concernent la taille et 62 sont postérieurs à 1674. Le choix de Tremblevif amène ainsi à recouper le livre d'Edmond Esmonin sur la Basse-Normandie, alors que les années Colbert ne sont pas les plus intéressantes pour étudier l'impôt au village. C'est dommage, même si nous comprenons bien que l'historien doit faire avec les sources dont il dispose. Mais n'y avait-il pas d'autres archives notariales plus anciennes pour travailler sur d'autres villages solognots avant le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle ?

Sans rentrer dans le détail de la publication, disons que l'étude de Daniel Viaud est complète et fort bien

menée (notamment les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> parties). Il y a cependant un décalage entre un texte qui a été écrit avant tout pour les Solognots et les lecteurs –comme ceux d'*Histoire et Sociétés Rurales*– qui ont des attentes différentes. Il est significatif que la publication ne comporte pas de bibliographie mais seulement des notes de bas de page, où des références bibliographiques sont parfois mentionnées. On sent aussi que l'auteur a eu de bonnes lectures, qu'il s'agisse de l'histoire de l'État, du village ou de l'impôt. Ses questionnements sont bons. Mais Daniel Viaud a gardé pour lui ses références et il a seulement voulu transmettre à ses lecteurs solognots ce qui pouvait les intéresser, en évitant systématiquement de mettre en perspective ses résultats. Le résultat est donc imparfaitement la pièce régionale que nous pouvions espérer pour servir complètement une histoire de la taille dans le royaume. Tel qu'il a été conçu, ce livre est quand même excellent. Espérons que d'autres historiens feront le même travail et que Daniel Viaud lui-même ne lâchera pas ce sujet, trouvant d'autres pièces utiles, comme des rôles de taille effectivement utilisés, des comptes de collecte et encore plus d'actes d'assemblée et d'actes du contentieux; comme cette remarquable Annexe n°9 relative à la requête en surtaux des métayers d'Autroche contre les collecteurs et la communauté de Tremblevif. Redisons que pour connaître vraiment le système fiscal des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, et par conséquent la véritable histoire de l'État moderne, nous manquons moins de sources que d'historiens qui se donneraient la peine de les lire et de publier leurs résultats. Voilà qui est fait pour la Sologne.

Antoine Follain

Christophe BEAUDUCEL, *L'Imagerie populaire en Bretagne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2009, 498 p., 24 €.

Dans une société encore largement analphabète, l'image constitue un médium essentiel, l'Église l'avait bien compris, le petit peuple était friand d'illustrations. Cette culture populaire est difficile à appréhender car les supports sont très fragiles et pendant longtemps les élites les ont traitées avec un profond mépris.

L'ambition réussie de Christophe Beauducel est de trouver le début de la fabrication des images populaires en Bretagne et d'en identifier les auteurs. À cette fin, il a constitué un corpus de 705 images, bois et tirages dont trente quatre images de l'Ancien Régime, analysant le dépôt légal, les fonds d'archives et collections des musées. Les registres de capitation ont également été dépouillés, ainsi que les registres paroissiaux et l'état-civil. Les autres sources consultées sont les registres de police – pour trouver les cartiers – et les dossiers consacrés aux libraires et aux imprimeurs qui renferment les livrets d'autorisation de colportage. Ce riche ensemble documentaire permet de surcroît d'établir les biographies de nombreux acteurs. Christophe Beauducel considère que la véritable histoire de l'imagerie populaire bretonne commence, au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne image conservée est celles du « Bon serviteur » produite par Pierre Bazin, installé à Rennes vers 1700.

L'édit de Saint-Jean de Luz (26 mai 1660), confirmé le 27 juin 1734, consacre la gravure comme un art libre. Il autorise tous les particuliers qui le désirent à faire commerce des « estampes, images, canons d'églises, cartes géographiques & autres marchan-

disés de gravure » sans que cela ne nécessite une autorisation préalable ou le paiement de taxes. Comme la couronne s'inquiète surtout du pouvoir des textes, l'imager a toute latitude pour imprimer comme il l'entend une image. Le XIX<sup>e</sup> siècle se distinguera par une surveillance accrue des colporteurs. En 1822, une circulaire du ministre de l'intérieur adressée aux préfets rappelle l'importance du contrôle de la vente des gravures.

La législation sur les cartes à jouer va avoir de grandes répercussions sur les fabricants d'images populaires bretonnes dans la mesure où elle conditionne la localisation des ateliers. En 1751, le nombre des villes autorisées à fabriquer des cartes est abaissé à soixante trois, dont cinq, Rennes, Nantes, Brest, Lorient et Morlaix sont bretonnes. Le lien est important entre cartiers et imagiers en Bretagne. La technique de fabrication est la xylographie. Si certains cartiers n'ont pas fabriqué d'images, les trente-quatre images populaires bretonnes datant de l'Ancien Régime réunies par Christophe Beauducel ont toutes été réalisées par des cartiers, à l'exception de la production de Louis Gicquel. C'est un petit échantillon, mais il démontre de manière indubitable, que ce sont les cartiers qui fabriquèrent majoritairement ces images en Bretagne. L'auteur estime à 10% les cartiers rennais qui ont fabriqué des images et à 6% la proportion de cartiers nantais. Au XIX<sup>e</sup> siècle, à Rennes comme à Nantes, l'activité d'éditeurs d'images populaires va changer et passer d'annexe au rang principal. La fabrication de cartes et d'images au sein d'un même atelier est une activité lucrative et le niveau de vie général des maîtres cartiers bretons est assez élevé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Christophe Beauducel, évalue la longévité commerciale d'un cartier en

situation de réussite entre 10 et 35 ans. Les plus belles réussites appartiennent à des individus qui se sont lancés dans l'image par opportunisme, comme Pierre-Vincent Roiné à Nantes ou Lefas à Rennes, tandis que des héritiers y connaissent des fortunes plus relatives comme Eugénie Le Dilais ou Julien Mouillé. Le développement de l'industrialisation de l'imagerie, initié par des manufacturiers de l'Est de la France va condamner à la disparition, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des artisans inaptes à l'adaptation.

La plupart du temps, la boutique et l'atelier sont hébergés dans le même bâtiment. Dans ces ateliers, plusieurs ouvriers et apprentis sont présents. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Rennais Pierre Bazin a un, puis deux compagnons, en 1712, un apprenti s'ajoute à l'équipe. Le nantais Pierre Brèche compte environ dix compagnons dans l'arrière boutique. Leurs conditions de travail sont difficiles. Les journées s'étalent de 5 heures du matin à 8 heures du soir. L'impression d'une rame d'images (500 feuilles) est payée 12 sous, tandis que la mise en couleur en rapporte 9 pour chaque teinte. Aussi, le salaire hebdomadaire d'un ouvrier diligent n'excède guère 7 à 9 livres.

Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les maîtres cartiers sont autour de cinq à Nantes et plus nombreux à Rennes. C'est également dans ces deux villes que l'on trouvera les derniers ateliers bretons, au XIX<sup>e</sup> siècle. À Nantes, les deux seuls cartiers encore en exercice au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont Pierre-Vincent Roiné et Jean-Baptiste Dumoutier (1768-1829). Ils vont s'associer, vers 1807, et fonder la plus grande fabrique d'images et de dominoterie de l'Ouest. Dans les années 1833, la personnalité dominante à Rennes est Charles Pierret père (1785-1836). Son fils, Charles

Pierret est, pour l'auteur, le seul imagier breton à bénéficier d'une formation de graveur. Il transforme et réédite les bois de Lefas. Les bois qu'il grave s'inspirent fortement de la production d'Épinal. Il sera le dernier à Rennes et dans la Bretagne entière à exercer l'imagerie comme activité principale.

Les images populaires bretonnes sont principalement gravées sur bois. Ce procédé est le meilleur moyen de produire des estampes en grand nombre, avant le développement de la taille-douce. Il faut attendre 1828 pour qu'un imprimeur rennais obtienne à son tour un brevet pour utiliser la lithographie. Mais cette technique demeure peu courante pour l'imagerie. La xylographie reste la technique de prédilection pour la création de cartes à jouer ou pour la production des indiennes, car le bois exige moins d'opérations pour la fabrication d'une planche. En effet, la pièce de poirier ou de cormier ne nécessite que le débitage, puis le façonnage. Les étapes pour obtenir une planche de cuivre sont plus longues, plus complexes et plus coûteuses. En outre, une plaque de cuivre, dont l'utilisation exige une presse, ne peut produire plus de 2 ou 3 000 tirages. Le bois permet un plus grand nombre de tirages et, lorsque la planche est usée, il suffit de la retailler ou de la modifier, ce qui rend difficile la datation d'une planche, et fait dire à Marius Audin qu'elle « n'a pas d'âge ».

La création de la planche (ou du « moule ») se fait en taille d'épargne en laissant les zones qui apparaîtront en noir à l'impression. Après avoir tracé le dessin sur la planche, le graveur, à l'aide d'une gouge, enlève le bois correspondant aux creux. Il finit ce travail en nettoyant les fonds à l'aide d'un grattoir. Pour imprimer l'image, il suffit ensuite de passer une encre noire

sur le moule, puis d'appliquer une feuille de papier dessus, par pression à l'aide d'un froton, boule d'étoffe ou de crin. Une fois la feuille sèche, il reste à la colorier, par la méthode rapide et donc économique, du patron. Les couleurs employées sont essentiellement le rouge, le jaune et le bleu dont la superposition donne le vert, puis le brun et la couleur chair. L'image peut contenir du texte, par exemple xylographié, souvent contenu sur des planches de rapport. Les exemples bretons de ce type datent tous de l'Ancien Régime. Le texte peut également être rajouté au pinceau, après impression, en utilisant un patron. En revanche, si l'imagier veut faire figurer des textes typographiques, il doit demander à un imprimeur, seul habilité à posséder ce type de caractères. En raison du coût, seuls les plus importants imagiers peuvent se le permettre. Il faudra attendre le XIX<sup>e</sup> siècle et les progrès de l'alphabétisation pour que la part de texte augmente.

L'iconographie de l'imagerie bretonne traite aussi bien de thèmes religieux que populaires. Les compagnons du Christ, comme saint Pierre ou saint Jean-Baptiste, sont les plus représentés. Que Nantes soit sur le chemin de Compostelle, n'est sûrement pas étranger à la fréquence de saint Jacques le Majeur dans la production de la ville. L'analyse des sujets illustrés par l'imagerie bretonne souligne l'importance des thèmes post-tridentins. Ainsi, saint Michel terrassant le dragon, le capucin Fidèle, saint Vincent Ferrier, prédicateur et conseiller du pape à Avignon ou le Père Grignon sont appelés à évoquer l'hérésie protestante. La présence de la Vierge ou de l'Immaculée Conception, dont le dogme est proclamé en 1854 est également édifiante. Parmi les saints locaux, sainte Anne d'Auray, tout à la fois patronne tutélaire de la Bretagne

et mère de la Vierge supplante de loin saint Yves ou saint Cado. Les saints patrons comme saint Michel, saint Jean-Baptiste ou Marie-Madeleine fédèrent respectivement boulangers, couteliers et parfumeurs.

Parmi les thématiques populaires, l'imagerie affirme couramment que le « crédit est mort ». On relève également en nombre des effigies de profil ou de trois-quarts ou des portraits équestres de facture peu originale, le plus souvent inspirés de modèles gravés en taille douce ou de lithographies parisiennes. À l'instar de l'ensemble des centres imagiers français, la figuration de soldats n'est pas rare. Christophe Beauducel s'étonne par ailleurs que les thèmes relatifs à la littérature, aux contes et légendes demeurent relativement minoritaires. Dans ces images, toutes éditées au XIX<sup>e</sup> siècle, le thème prégnant est incontestablement celui du juif errant.

Malgré l'aspect local de certaines figures saintes, il y a peu de caractéristiques spécifiquement bretonnes de l'iconographie populaire. Ainsi, deux images seulement portent l'hermine bretonne, emblème des Ducs de Bretagne et le blason de la ville de Vannes. En dehors de cela, l'imagier s'attache à représenter les symboles traditionnels, sachant que toute image comporte un titre. En fait, les clients des imagiers bretons recherchaient des figures religieuses pour conforter leurs croyances, ainsi que leur besoin de martyrs et de miracles. L'analyse de ces différents thèmes mène à une conclusion similaire à celle de Corinne Le Bitouzé qui remarquait, à propos de la production d'estampes parisiennes, que « les thèmes de ces gravures pieuses marquent le triomphe de la théologie tridentine » (*Le Commerce de l'estampe à Paris dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup>*

*siècle*, thèse de l'École nationale des Chartes, sous la dir. de Henri-Jean Martin, 4 vol., 1986, 773 p., p. 216). En fait, le particularisme de l'imagerie populaire bretonne ne doit pas être recherché dans la thématique ou le style mais dans une certaine « exubérance chromatique ». L'art italien et nordique comme le classicisme français, sont les principales sources d'inspiration de toutes les régions françaises, la Bretagne ne s'en distingue pas. Il n'y a pas de rupture stylistique entre l'Ancien-Régime et la Restauration. En revanche, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'alignement sur les modèles spinaliens fait que la notion de style devient très relative concernant l'imagerie populaire bretonne ».

Identifier l'auteur d'un moule relève de l'impossible à cause des réemplois et des modifications apportées dans un temps très variable. On peut plus aisément déceler les sources d'inspiration ou les modèles utilisés par les imagiers bretons. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'autorisation de fabriquer des indiennes correspond à une résurgence de l'imagerie sur bois en France. L'historiographie de l'imagerie populaire fait apparaître un lien stylistique entre graveurs d'indiennes et d'images populaires qui partagent la technique des moules de bois. On peut parfois parvenir à distinguer source iconographique originale et modèle. Ainsi, la Vierge à la chaise de Raphaël est la source de la Sainte famille de Lefas, mais à l'évidence, Lefas a pris pour modèle une reproduction en taille douce. L'œuvre de Raphaël constitue donc la source, et la taille-douce le modèle.

Dans l'imagerie historique, l'identification est plus aisée. Non seulement, les personnages sont clairement nommés, mais ils proviennent quasiment tous de la production de la rue Saint-Jacques à Paris. La plus

importante maison bretonne, la maison Roiné, a vu ses images copiées par les autres imagiers, à commencer par ceux exerçant dans la ville de Nantes. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les imagiers bretons délaissent les modèles parisiens et se tournent inéluctablement vers la production d'Épinal et plus particulièrement vers celle de la maison Pellerin. Ces copies sont à ce point littérales que la maison Pierret fera l'objet de poursuites judiciaires.

Christophe Beauducel consacre la dernière partie de son étude au commerce et à la diffusion des images. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des colporteurs normands, originaires de la région de Coutances, qui dominent le marché breton. Leur formation obéit à un modèle assez traditionnel. Ces marchands vont étendre leur zone d'influence sur une grande partie du nord de la France, y compris Paris où leur rôle est prépondérant. Ainsi, Corinne Le Bitouzé remarque que plus de 90 % des ventes des marchands parisiens se font en faveur des revendeurs provinciaux. Au reste, la production d'estampes de qualité n'est quasiment pas d'origine bretonne, elle provient essentiellement de Paris.

Ces fils de paysans commencent à travailler vers douze ou treize ans comme domestiques ou apprentis au sein du réseau familial ou géographique, ils viennent des villages situés autour de Coutances, dans la Manche. Ils créent ensuite leur propre commerce, puis se sédentarisent s'ils réussissent. Ces marchands normands sont d'abord des « étaleurs », très décriés par les marchands sédentaires et les autorités, d'autant qu'ils sont souvent spécialisés dans le livre prohibé. Dans un second temps, il est évident pour Christophe Beauducel qu'ils ont amorcé leur processus de sédentarisation en Bretagne, avant de le réaliser à Paris vers 1770.

Ce bel ouvrage, très richement illustré, permet de mieux comprendre le développement de l'image populaire insufflée par les cartiers bretons. Il permet tout autant de suivre, à travers quelques destins particuliers, l'apogée puis la disparition des ateliers bretons, ruinés par la concurrence spinalienne comme par leur incapacité à saisir le glissement du goût du public qui délaisse les images religieuses au profit de thématiques profanes. De même, le fait que les consommateurs d'images, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, deviennent de plus en plus un public d'enfant n'a pas été du tout envisagé par les Bretons.

Philippe Crémieu-Alcan

Fabien KNITTEL, *Agronomie et Innovation, le cas Mathieu de Dombasle (1777-1843)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009, 515 p., 40 €.

Avant de se plonger dans cet ouvrage, il est essentiel que le lecteur prenne conscience qu'il ne se trouve pas face à une énième biographie de Mathieu de Dombasle. En tant que chercheur à l'INRA (Institut National de Recherche en Agronomie), Fabien Knittel a marqué cette étude de l'œuvre du célèbre agronome lorrain d'une démarche éminemment pluridisciplinaire mêlant histoire, agronomie, sociologie et épistémologie. De cette manière, l'auteur s'éloigne significativement de l'historiographie traditionnelle. L'approche biographique lui permet principalement de recontextualiser l'œuvre de Mathieu de Dombasle et de la replacer au sein de l'agronomie scientifique naissante. Dès lors, cette œuvre, à l'exemple de la célèbre charrue éponyme, n'est donc pas considérée comme « révolutionnaire ». Par cette remise en cause du caractère novateur

d'un tel monument de l'histoire de la pratique agricole, F. Knittel crée un véritable élan de curiosité chez le lecteur. L'intérêt de cet ouvrage tient, de cette façon, dans la redécouverte de la production de Mathieu de Dombasle et dans la nuance à apporter au portrait qui en est traditionnellement esquissé.

Pourtant, le propos de F. Knittel commence assez classiquement par retracer les origines familiales de l'agronome lorrain, son parcours scolaire, etc. Toutefois, ce récit de vie est retracé dans un but précis. L'objectif est d'explicitier les influences ayant poussé Mathieu de Dombasle vers l'agronomie. Ainsi, l'une des origines principales de cette démarche est identifiée par l'auteur dans les réformes instaurées par la Révolution, visant à la mise sur pied d'un enseignement laïc et républicain, reflétant l'esprit des Lumières. S'orientant d'abord vers l'étude de la chimie, il lui préférera rapidement un domaine plus pratique, dans lequel il pourra procéder à l'application concrète de ses principes théoriques. C'est ainsi que sous l'Empire, au moment du blocus continental, il fonde une fabrique de sucre de substitution à base de betterave. Cette entreprise lui demande alors un lourd investissement et se soldera par une faillite cinq années plus tard. Il est intéressant de noter que F. Knittel fait alors revêtir à cet échec une importance majeure dans l'élaboration des futurs projets de l'agronome.

La première conséquence de cet échec réside dans la détermination de Mathieu de Dombasle à prôner la nécessité d'instruments de labour réellement efficaces afin de réduire sensiblement les problèmes de main-d'œuvre qu'il a rencontrés lors de cette expérience malheureuse. C'est dans ce contexte précis que l'auteur procède à l'analyse de la fameuse charrue-

Dombasle sans avant-train. Cette analyse très fine et particulièrement bien documentée se révèle être intéressante pour le traitement original qu'en fait F. Knittel. La mise au point de cet instrument est replacée dans un contexte général s'appuyant sur sa filiation avec les outils qui étaient alors traditionnellement utilisés. L'auteur apporte un éclairage nouveau en insistant sur le travail de Mathieu de Dombasle lui-même pour aboutir à l'instrument, sur le contenu du mémoire accompagnant la mise au point de la charrue mais surtout sur l'importance de son rôle dans la diffusion des principes fondamentaux la régissant. Ainsi, et c'est là le cœur de l'ouvrage, l'agronome est prioritairement perçu comme un diffuseur et non spécifiquement comme un inventeur.

Au cours de la deuxième partie, F. Knittel insiste davantage sur les idées agronomiques prônées par Mathieu de Dombasle ainsi que sur leurs origines. Il replace ses écrits dans le contexte d'émergence d'une agronomie institutionnalisée. L'accent est à la fois mis sur les empreintes des Lumières, des physiocrates ainsi que des auteurs anglais et allemands. L'auteur ne se limite pas à cette œuvre pour elle-même, il l'intègre dans un contexte de réflexion spécifique au milieu agricole lorrain. Ainsi, il montre de façon limpide que si l'agronome n'est pas à l'origine d'une découverte « révolutionnaire », il a su analyser de façon très concrète les écrits de ses pairs et les appliquer au contexte spécifique des pratiques lorraines. L'agriculture de l'époque étant majoritairement pratiquées sur des micro-parcelles, F. Knittel montre, par exemple, que l'essentiel du travail de Mathieu de Dombasle ne se limite pas à la création de charrues sans avant-train et de nouveaux instruments davantage adaptés aux grandes cultures.

L'agronome était également déterminé à diffuser des pratiques de rotation modernes et à prôner l'adoption de nouveaux plans plus productifs. Enfin remarquons que cette étude montre de cette façon que l'œuvre de Mathieu de Dombasle fait écho à la plupart des idées agronomiques développées depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, l'ambition de l'auteur va plus loin. Ce dernier ne s'intéresse pas seulement aux idées agronomiques, mais également aux moyens utilisés pour les diffuser et les vulgariser.

La troisième partie de ce travail est donc logiquement entièrement centrée sur le rôle de propagateur de Mathieu de Dombasle dans un contexte d'émergence d'un mouvement d'institutionnalisation de l'agronomie scientifique en Lorraine. Dans cette optique, l'auteur s'intéresse plus spécifiquement à la création d'une ferme exemplaire à Roville-devant-Bayon visant à appliquer concrètement les principes scientifiques modernes, afin d'en démontrer l'utilité et d'inciter les exploitants locaux à les mettre en pratique. À cette fin, l'agronome ouvrira cette ferme aux praticiens de la région afin qu'ils puissent observer plus directement l'effet des nouveaux instruments et des nouveaux systèmes de rotation. Cette initiative fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de F. Knittel qui y voit une démonstration claire de l'influence de Mathieu de Dombasle sur ses contemporains et de son rôle de diffuseur des nouvelles pratiques davantage que de son rôle d'inventeur.

La quatrième partie de l'ouvrage est principalement dédiée à deux entreprises menées par l'agronome afin de diffuser le plus largement sa vision de l'agriculture moderne. La première de ces deux initiatives réside dans l'installation d'une fabrique

d'instruments aratoires perfectionnés à Roville, à côté de la ferme exemplaire. Mathieu de Dombasle y applique une méthode de fabrication nouvelle, basée sur l'usinage en série des pièces de construction des outils. En outre, afin de viser la plus large diffusion possible des nouveautés agronomiques, il fait le choix audacieux de ne pas contracter de brevet pour protéger sa production. Chacun était, dès lors, libre de s'approprier librement ces nouvelles machines et de les modifier selon les pratiques locales. Outre cette fabrique, il fonde, dès 1826, un institut agricole au sein de sa ferme exemplaire. Il y favorise avant tout un enseignement basé sur l'exemple à destination d'élèves issus des milieux favorables aux idées agronomiques. Au final, si l'expérience de la ferme de Roville se révélera être un échec commercial cuisant, Fabien Knittel, insiste sur le succès technique, mais surtout pédagogique de cette entreprise. Selon l'auteur, en effet, Mathieu de Dombasle a réussi par ce biais à jouer un rôle central dans la modernisation de la transmission des savoirs agricoles, mais aussi dans l'émergence et l'institutionnalisation de l'enseignement agricole régional et national.

En définitive, l'apport de cet ouvrage, parfois flou au cours de la première partie apparaît de façon limpide par la suite. L'analyse à laquelle procède F. Knittel est légitimée par l'éclairage réellement novateur que ce dernier fait d'un personnage pourtant souvent étudié. Il permet de mieux saisir l'œuvre de Mathieu de Dombasle en lien avec son contexte. Et s'il peut paraître sacrilège au premier abord d'ôter au célèbre agronome lorrain le titre d'« inventeur », l'ouvrage que voici donne un sens ô combien profond à son œuvre. L'honnêteté intellectuelle de l'auteur le pousse ainsi à s'opposer à toute

tendance hagiographique. Il montre ainsi de façon admirable comment, d'une part, l'œuvre de Mathieu de Dombasle se situe au confluent de courants de pensée agronomiques d'alors et, d'autre part, que cette dernière n'agit pas en rupture avec ces derniers, mais procède davantage à leur diffusion sous une forme adaptée au contexte particulier de la Lorraine, qui mènera progressivement à l'institutionnalisation d'une agronomie moderne.

Corentin de Favereau

Florian REYNAUD, *L'Élevage bovin. De l'agronome au paysan (1700-1850)*, Rennes, PUR, 2010, 344 p., 18 €.

Il s'agit là d'un ouvrage présentant l'essentiel d'une thèse réalisée au sein du Pôle rural de la MRSH-Caen, qui se situe, comme l'écrit Jean-Marc Moriceau dans la préface, entre l'histoire littéraire et l'histoire rurale. L'objet, pour la part qui nous en est communiquée dans cette publication, tient en trois parties d'importance à peu près comparable : dans un premier temps l'auteur nous donne à lire l'inventaire qu'il a lui-même réalisé de la place accordée aux bêtes à cornes dans ce qu'il appelle « l'imprimé agronomique », et cela pour une période d'un siècle et demi allant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du siècle suivant. Sont pris en compte, tour à tour, les dictionnaires encyclopédiques : partant de l'*Encyclopédie méthodique* dont le texte va, en quelque sorte servir de référence aux diverses ramifications de l'enquête, il revient vers les dictionnaires généralistes, *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le *Dictionnaire* de Trévoux, dépouille l'ensemble des dictionnaires d'agriculture de Louis Liger à Jean Rozier, passe par le

*Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Brûlons, n'oublie pas les dictionnaires de jurisprudence. Puis il s'attaque aux traités d'agriculture à l'échelle nationale et locale, plus de deux cent cinquante références, épluche le contenu de deux grands périodiques, *Le Journal œconomique* et *Les Annales de l'agriculture française* couvrant à eux deux l'ensemble de la période. Il dépouille enfin tout un cortège d'ouvrages agronomiques ou vétérinaires abordant d'une manière ou d'une autre ce même thème. Il s'agit là d'un travail de bénédictin dont le volume global (1083 références nous assure l'auteur en titre de partie) se répartit en un foisonnement de références prenant en compte non seulement la diversité des titres mais encore les différentes éditions qui nous en sont parvenues. Cet effort d'exhaustivité dans la composition comme dans le traitement du corpus, l'intimité même établie par l'auteur avec les textes sur lesquels il travaille, font de ces pages, dont la lecture pourra paraître austère, et quelquefois même énigmatique au néophyte, l'un des apports majeurs de cet ouvrage : il ne sera plus possible d'aborder, à l'avenir, ce type de documentation sans en confronter la teneur à la recherche de F. Reynaud. Les six pages de l'*index nominum* sont, évidemment, d'une consultation indispensable pour une première approche du bilan de l'enquête. L'abbé Tessier, Louis Liger, Jean Rozier y tiennent la première place, suivis de Buffon et de Parmentier. Mais on y trouve aussi, moins célèbres, Bosc d'Antic, Philibert Chabert, Huzard père et fils ou Fromage de Feugré parmi les quelque 400 entrées de ces pages. Cette première partie, qui nous introduit au cœur même de la recherche, est, d'ores et déjà, un bréviaire indispensable à qui veut conduire une lecture critique de

la littérature agronomique de ces cent cinquante années.

La deuxième partie de l'ouvrage propose une analyse de ce que l'auteur appelle «la pensée agronomique de l'élevage bovin». On y retrouve, synthétisés, les éléments que la grille de lecture utilisée lors de la constitution du corpus a progressivement permis de mettre à jour. C'est, à proprement parler, un état des connaissances qui ont alors cours à propos des bovidés et de leur place dans l'histoire des hommes. D'abord l'image même du type idéal de bœuf qui se dégage, dans toute sa complexité, depuis les caractéristiques même de la race jusqu'aux diverses fonctions qu'on lui attribue tant comme bête de trait qu'animal de boucherie. C'est l'occasion de prendre la mesure des tâtonnements d'une pensée qui puise ses éléments constitutifs autant dans les pratiques coutumières que dans ce qui peut être, depuis les écrits de Buffon, le produit d'une érudition raisonnable française ou étrangère. Que le résultat n'aboutisse pas, dans ces conditions, à un discours univoque ne pourra surprendre personne : le vocabulaire, lui-même, varie encore d'une province ou d'un auteur à l'autre ; les savoir-faire concernant le choix même de l'animal lors d'un achat, son éducation au travail, les méthodes d'attelage concernant les mâles, la sélection des espèces concernant les vaches laitières, les modes de reproduction et les soins devant accompagner la grossesse ou la mise à l'engrais du jeune bétail destiné à la boucherie, il y a là autant de questions, parmi bien d'autres, qui, tout en témoignant de l'importance des enjeux aux yeux des contemporains, sont loin de connaître des solutions définitives. Cette complexité du détail ne doit pas, cependant, nous dissimuler les changements qui, lentement, se produisent au bénéfice d'une meilleure

qualité ou d'une amélioration des rendements. Cette évolution de la réflexion est particulièrement sensible pour tout ce qui touche aux produits de l'élevage et notamment à la production et à la commercialisation des produits laitiers, lait, beurre et fromages. Elle se manifeste également dans ce secteur en croissance constante que représente la boucherie, tout comme dans d'autres domaines qui, sans être marginaux, sont tout de même de moindre importance, comme le traitement et le commerce des cuirs et du suif. Mais c'est dans l'alimentation quotidienne du bétail que la volonté de rompre avec la routine est le plus manifeste et pas seulement par l'inventaire et la diversification des prairies artificielles mais aussi par une meilleure adaptation aux milieux et aux besoins. Quant aux progrès de l'art vétérinaire, liés à la mise en route et au développement d'un corps spécialement formé à la pratique de la médecine des animaux domestiques, ils vont de pair avec la nécessité de surmonter plusieurs crises épidémiques et favorisent la naissance d'un souci de prévention et d'hygiène. Enfin sous la pression des besoins nouveaux toute une jurisprudence clarifiant et complétant les pratiques coutumières antérieures s'élabore, peu à peu. Le champ en est considérable depuis la codification des âges régissant la détermination des catégories de bétail jusqu'à l'interdiction de certains matériaux pour la conservation du lait, en passant par tous les débats qui traversent le siècle touchant à l'allongement des baux de ferme ou à l'extension des clôtures aux dépens des terres en friches ou en jachère. Il faut également régler les conditions dans lesquelles sont sacrifiés les animaux destinés à la boucherie, arbitrer les délits de pacage, définir ce que peut être la marque du bétail. Certaines de ces

questions portent en elles des parties complètes du futur *Code rural*.

Resterait à mesurer – car c'est là la préoccupation constante de l'historien – quel a pu être l'impact réel de l'ensemble de ces données sur les pratiques rurales de l'époque. C'est l'objet même de la troisième partie de l'ouvrage qui nous propose des pistes de réflexion intéressantes même si elles n'épuisent pas la question. L'auteur relève d'abord ce premier élément significatif du passage progressif de la théorie à la pratique qu'est l'introduction, dans la littérature agronomique ou vétérinaire générale, d'une documentation locale ou régionale. Puis, au XIX<sup>e</sup> siècle surtout, vont se développer les monographies de pays ou de races : l'Île-de-France, la Normandie sont reconnues comme des régions modèle, en attendant le Limousin voire le Charolais. Une seconde piste cherche à prendre la mesure de l'importance de la diffusion de la littérature agronomique et de son insertion sur le terrain. On retrouve là une mise au point précieuse sur l'implantation sur le territoire national des maisons d'édition à vocation ruraliste et l'importance de leur tirage qui vient, à la fois compléter l'enquête présentée en première partie et nous éclairer sur leur emprise géographique. La prééminence de l'édition parisienne bien que dominante dans la relation 2/3, 1/3, n'oblitére pas, il s'en faut, les centres régionaux de publication correspondant, en gros, aux grandes métropoles provinciales. L'étude des listes de souscriptions retrouvées pour quelques unes des grandes publications de la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle témoigne également de ce saupoudrage géographique dans lequel la France du Nord paraît mieux représentée que celle du Centre ou du Sud. Mais elle souligne surtout que les souscripteurs restent, à côté de nombreux libraires,

des notables ruraux ou citoyens, administrateurs, anciens militaires, grands propriétaires, hommes d'affaires, intellectuels, membres des sociétés savantes ou d'agriculture. Au niveau de la paysannerie l'accès à l'écrit reste encore très modeste et se réduit trop souvent à des livres de colportage ou à des almanachs peu touchés par l'ensemble de ces travaux avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Au total il est très difficile de faire apparaître, sur le terrain, les articulations directes par lesquelles la littérature agronomique dans son ensemble a pu agir sur les pratiques traditionnelles. Trois sondages réalisés par l'auteur en Charolais, Limousin et Normandie suggèrent que c'est, le plus souvent, sous l'influence des grands marchés nationaux, notamment le marché parisien de la viande, que ces mutations se produisent, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au-delà des apparences pourtant, avec des décalages et, parfois, des regrets dans les domaines majeurs que sont la sélection des espèces, le choix des races ainsi que les modes d'alimentation et d'éducation des animaux, la littérature agronomique au sens large du terme instille lentement et sans retour des changements irrémédiables dont l'évolution est évidemment loin d'être achevée quand s'arrête l'ouvrage.

Jean Boissière

Olivier ZELLER, *Agronomie et stratégie successorale. Le Livre de raison du Trésorier de France Nicolas-François Le Forestier (Mayenne, 1767-1772)*, Lyon, Jacques André Éditeur, 2009, 146 p., 21 €.

Source rare, parfois trouvée au hasard de rencontres, souvent difficile d'accès quand elle entre dans un réseau

marchand dispersé, le livre de raison est à même d'amener des connaissances, à force d'analyses multiples, au sujet des histoires familiales, des stratégies économiques et patrimoniales, de la gestion des finances quotidiennes à celle des emprunts et recouvrements. C'est ainsi convaincu de l'apport d'une telle source qu'Olivier Zeller a entrepris l'analyse du livre de raison de Nicolas-François Le Forestier, Trésorier de France au bureau des finances d'Alençon. Ce document commence au 1<sup>er</sup> août 1767, d'abord en tant qu'état des affaires et biens du personnage, au sujet de ses finances, de la gestion de ses biens ruraux, de ses domestiques, des affaires judiciaires qui le concernent. Il lui tient aussi lieu, rapidement, de livre de compte, avec des indications sur son mode de vie, celle d'un propriétaire bourgeois d'envergure, et sur ses méthodes de gestion. L'ensemble, retranscrit en intégralité, sur 23 pages, à la fin de l'ouvrage, a été analysé sous la lumière des archives départementales de la Mayenne, d'informations essentiellement biographiques et généalogiques, sous la lumière de nombreuses études historiennes, plus ou moins régionales, avec les apports importants du travail d'Annie Antoine sur les *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Mayenne, 1994).

L'étude est divisée en neuf chapitres. On aborde en premier l'histoire familiale de Le Forestier, d'après d'autres sources que le document même. Olivier Zeller nous fait découvrir une famille élitaine, intégrée parmi les gens de justice de Mayenne grâce à la stratégie d'alliance familiale suivie par le père du personnage, qui consolide lui-même ce positionnement social en son mariage de 1748. Procureur du Roi après son père, déjà propriétaire foncier, il achète en 1766, à l'âge de 45 ans, la charge de Trésorier général de France.

Après quelques considérations sur la forme du livre de raison, l'auteur explore plusieurs thèmes, ainsi la gestion des domestiques, qui, à ce que l'on observe, changent souvent, comme on le voit également dans d'autres documents du même type et de la même période. Il s'agit ensuite d'analyser la stratégie d'acquisition des biens fonciers, ici essentiellement ruraux, consistant en quatre métairies et en plusieurs closieries disposées dans un rayon de quinze kilomètres autour de la ville, en outre quelques bâtiments destinés à améliorer l'habitation principale de Mayenne. Le livre de raison permet de connaître en détail la politique financière de Le Forestier, ainsi par rapport à son usage des rentes, surtout utiles à l'amortissement de l'achat de la charge de trésorier, peu utilisées ensuite, avec 3 075 livres annuelles de passif (1 900 pour la charge) et 864 livres d'actif (700 livres pour la charge de procureur du roi, transmise sous la forme d'une rente).

Les principaux revenus proviennent des propriétés rurales, principalement gérées en fermage simple, mais aussi avec une certaine diversité des options, soit en fermages complétés de faisances, ou bien complétés de partages, soit en métayages. La définition du faire-valoir, et c'est important, ne relève pas des termes employés par l'auteur du livre de raison, qui ne voit que métairies et closieries, qui ne voit que fermiers, il s'agit donc bien de relever les informations financières qui permettent de déduire le mode de gestion réel de chaque lot. On observe aussi des prestations ponctuelles de fermiers, des dons en nature, le tout déduit de sommes attendues, dont le versement progressif est bien analysé. De l'observation individuelle de cette gestion, Olivier Zeller donne des conclusions particulièrement intéressantes, au sujet du rapport de confiance qui est plus ou moins

construit avec chaque fermier, selon les capacités professionnelles de chacun, au sujet des choix opérés par Le Forestier, à la recherche de rendements meilleurs, avec des choix qui paraissent relativement intelligents au regard des résultats financiers exposés. Cette gestion paraît d'autant plus réfléchie qu'elle est explicitée, avec une stratégie agronomique, par exemple, sujet du septième chapitre, qui passe par la destruction de bâtiments considérés comme inutiles, qui passe aussi par l'augmentation des surfaces, par un intérêt pour l'irrigation optimale des prés, toujours dans le but d'améliorer la rentabilité des biens et le croît des bestiaux en prisée. Avec un passif absorbé en quasi-totalité par les dettes actives et les 2 000 livres de gage, l'essentiel des revenus disponibles, 3 389 livres annuelles, proviennent ainsi de revenus fonciers.

Très tôt, alors qu'il meurt en 1778, Le Forestier s'occupe de sa stratégie successorale, au sujet de ses gages, des choix fonciers, avec le conseil de vendre les biens les plus petits et les plus éloignés afin d'améliorer la rentabilité globale du patrimoine rurale. Il s'inquiète aussi des risques de procédures ou de conflits de voisinage, qui concernent surtout les clôtures et les installations hydrauliques. La coutume du Maine pousse à des situations particulières en termes d'héritages, les conflits sont en partie fréquents pour des raisons successorales, pour des changements fréquents de propriétaires fonciers, qui jouent sur les limites et les cours d'eau, si bien que la préoccupation du trésorier est loin d'être isolée. En cela le positionnement des parcelles et des fermes par rapport au lieu principal d'habitation fait partie de la réflexion des propriétaires, Le Forestier insistant, à travers ses considérations financières, sur les problèmes de surveillance de certains fermiers trop

éloignés, avec le souci de la confiance que l'on peut accorder à chacun d'entre eux, loin de considérations seulement mathématiques.

Les enseignements de cette courte étude sont nombreux, non pas de manière isolée, comme Olivier Zeller tient à le dire, mais bien dans le faisceau d'autres études locales et d'analyses nationales effectuées sur ce type de sources, avec encore beaucoup de papiers non exploités. L'exemple, accompagné de nombreuses cartes schématiques sur la situation différenciée des différentes propriétés rurales, selon le mode de faire-valoir, selon la valeur, selon les perspectives de conservation ou d'achat, ainsi que les tableaux récapitulatifs des comptes tenus de manière parfois désordonnée avec les différents protagonistes, sont, pour ne citer que cela, des documents particulièrement éclairants sur la vie d'un propriétaire rural de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Florian Reynaud

Virginie LEMONNIER-LESAGE et François LORMANT, (dir.), *Droit, histoire et société. Mélanges en l'honneur de Christian Dugas de la Boissony*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2008, 625 p., 50 €.

Après le volume entièrement consacré au droit, à la terre et à la forêt, paru en 2006, qui montrait l'étroite symbiose entre exploitations agricoles et patrimoine forestier, la collection Histoire du droit, dirigée par Virginie Lemonnier-Lesage, nous livre un bel ensemble de textes, faisant la part belle au droit privé coutumier et à l'histoire de l'administration, mais revenant encore, une nouvelle fois, pour notre plus grande satisfaction, au droit forestier, depuis la fin du Moyen

Âge jusqu'à la Révolution. La plupart des contributions relatives aux forêts, concernent en réalité le quart Nord-Est du royaume et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'accueil fait aux ordonnances colbertiennes dans les provinces nouvellement annexées de l'Est du royaume, et particulièrement à celle de 1669 portant règlement général pour les Eaux et Forêts, retient l'attention de plusieurs auteurs. C'est seulement en 1694 que l'on se préoccupa de l'appliquer en Franche-Comté, pour remédier à la dégradation du patrimoine forestier (François Vion-Delphin). Mais il fallut encore attendre la commission de réformation de 1726, qui se heurta à l'inertie et même à l'opposition du parlement, pour que l'on assiste à un début de remise en ordre des maîtrises des Eaux et Forêts. L'ordonnance de 1669 n'ayant pas été publiée ni enregistrée au Conseil de Colmar n'avait pas cours, non plus, en Alsace. La province s'en était exemptée depuis son rattachement à la France. Cet argument, et d'autres de nature technique et économique, relatifs à l'approvisionnement de la province en bois, furent opposés par les magistrats de Saverne à un adjudicataire de coupes de bois souhaitant contourner les privilèges de cette ville. C'est l'applicabilité de la législation forestière qui est mise en difficulté, à travers la question du droit de flottage (Madeleine Barbier). L'approvisionnement en bois était un enjeu majeur. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la question de sa libre circulation, de son éventuelle sortie hors du royaume, de sa possible taxation, fait l'objet d'un vif débat, rappelant ceux, plus aigus encore, relatifs au blé (Jérôme Buridant). Si elle était au cœur d'un débat nationale, cette ressource était encore et d'abord convoitée au niveau local. Oubliant un instant les traditionnels et bien connus conflits opposants communautés d'usagers et seigneurs, Hugues Richard

expose le différend qui dresse les propriétaires forains contre les habitants de Givry, tout près de Chalon-sur-Saône. Décrits dans une transaction de 1668, moins bien défendus qu'en d'autres provinces, les droits des forains sont ici vigoureusement contestés. D'autres contributions traitent encore des délits de pâturage et des délits forestiers, commis par des habitants dans plusieurs bailliages lorrains ou dans les Ardennes. Un beau volume donc, œuvrant au rapprochement de l'histoire rurale, de l'histoire du droit et de la géographie, auquel plusieurs géographes ont d'ailleurs participé.

Jérôme Luther Viret

François PLOUX, *Une Mémoire de papier. Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, PUR, 2011, 344 p., 20 €.

L'ouvrage de François Ploux s'ouvre sur le constat du fort attachement des Français à leur commune, alors que cette entité territoriale est obsolète. Outre l'échec des politiques de fusion de communes, les années 1970 voient la multiplication des monographies communales: c'est dans un temps de fort changement social que l'intérêt du public croît pour sa commune. Un siècle plus tôt, le phénomène est identique dans un temps où se construit l'unité française: à une époque qui voit les solidarités villageoises se distendre, les monographes, en célébrant le local, facilitent l'intégration à l'englobant. Ils sont des milliers, curés et instituteurs mais pas seulement, en bénéficiant de la reconfiguration du champ de l'érudition, à assurer ainsi le culte des petites patries locales.

Le genre apparaît au début des années 1830, dans la tradition des statistiques

descriptives. Connaître les nouvelles unités administratives, issues de la Révolution, que sont les départements, impose dès le début du siècle ou la fin du précédent, que l'enquête agglomère les données issues du niveau élémentaire, celui de la commune. Il faut toutefois attendre les années 1820 pour que ce niveau de saisie de données se généralise, c'est-à-dire que la commune devienne la base d'observation. Ainsi, on passe progressivement d'une activité de notables impliqués dans la sociabilité savante qui privilégient des aires de collecte plus étendues (à l'image de la province d'Ancien Régime), à celle des érudits locaux attachés à leur commune. La transition se fait par le jeu de ceux qui, impliqués dans le recueil de la matière de monographies départementales, se voient confier une parcelle territoriale plus modeste dans le cadre d'un effort collectif de récolte. François Ploux fait l'hypothèse que les rayons d'action géographique seraient proportionnels à l'érudition de ces hommes, les nouveaux savants de village se contentant justement du village, qui offrirait l'échelle spatiale adéquate par rapport à leur niveau d'instruction.

La monarchie de Juillet encourage le mouvement: il s'agit de montrer que la monarchie bourgeoise est l'aboutissement logique du développement historique, mais aussi de valoriser les appartenances locales et la ruralité au moment où la France entre dans l'ère industrielle et ressent les premiers effets de la déprise rurale. De la sorte, la commune, au départ simple unité de recueil de données, est élevée au rang d'unité historique à part entière.

Les précurseurs sont issus de la noblesse, de la bourgeoisie capacitaire et du clergé, dans la logique de l'ancienne sociologie de l'érudition; tous étayent un pouvoir vacillant sur cette activité intellectuelle. Mais les programmes de

recensement patrimonial, par lesquels débute l'aventure des monographies communales, ne pouvaient aboutir sans relais local efficace; de petits notables ruraux sont alors mobilisés, l'enracinement étant perçu comme une vertu: le champ des études locales se démocratise de telle sorte que, sous la Troisième République, presque tous les informateurs appartiennent à cette catégorie, qui a évincé les figures anciennes de l'érudition locale. Instituteurs et curés règnent en maître, fournissant de la matière première à réfléchir aux «vrais» chercheurs qui seraient les seuls à savoir l'exploiter. Loin de s'offusquer de ce rôle subalterne, ils y trouvent l'arène de leurs combats – surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et autour de 1905 – mais aussi un tremplin pour leur reconnaissance sociale. Le recrutement sacerdotal se démocratise, les maîtres d'école se professionnalisent: les deux catégories ont besoin de se positionner dans une société rurale moins cultivée, mais de laquelle ils sont de plus en plus extraits, dont ils partagent de moins en moins la sociabilité. Pour les seconds, la commune est pensée comme la porte d'entrée vers l'histoire et la géographie de l'ensemble de la nation, stimulés en cela par leurs supérieurs. N'est-il pas jusqu'à Marc Bloch qui dispense un cours sur la manière d'écrire l'histoire d'un village (p. 80)! L'entourage de Vidal de la Blache, figure de l'autorité de la science, fait appel à ces érudits. Ce principe de déconcentration du travail conduit aussi certains évêques à s'appuyer sur un réseau de curés. Ce travail est aussi, pour ces derniers, un moyen d'apostolat; non seulement il leur offre un prétexte pour aller à la rencontre des anciens, mais les textes historiques rendent plus attrayants les bulletins paroissiaux.

Très vite, les monographes se voient strictement encadrés: la publication de

textes à visées normatives qui posent les grands principes de la méthode monographique est nécessaire pour que tous ces écrits jouent leur rôle de pièce du puzzle national que l'on attend d'eux, c'est-à-dire être à la fois complets et juxtaposables. On en arrive à fournir un plan type, indexant le local sur le national, dans une démarche théorisée par Émile Cheysson dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Le débat porte alors sur la délimitation du champ d'action que les «vrais» savants confient aux érudits locaux, dans une réflexion sur l'opposition local/global qui mobilise les géographes. Pourtant, à l'heure des *Annales*, la relation entre savants et érudits est ambiguë, les premiers critiquant la faible aptitude des seconds à contextualiser leurs propos par défaut de toute maîtrise de la bibliographie spécialisée, tout en les utilisant, eux qui sont sur le terrain et près des archives.

Alors, que contiennent ces monographies? Idéalement, on attend tout d'elles, à voir les plans types proposés. Concrètement, selon que le rédacteur est le curé du village ou l'instituteur, les centres d'intérêt divergent, et surtout le traitement des données diffère. Alors que les premiers réfutent la vulgate républicaine en mettant en évidence l'action civilisatrice de l'Église au cours des siècles, les seconds élaborent progressivement une image répulsive de l'Ancien Régime dans une littérature de propagande qui rappelle les travers du système féodal et exalte la révolution libératrice des paysans. La célébration du centenaire, en 1889, est un moment clef de ce processus: l'État encourage la rédaction de bilans visant à comparer la situation du moment à celle prévalant un siècle plus tôt. Une sélection de telles monographies d'instituteurs est mise en valeur à l'Exposition universelle de Paris, durant six mois. Les Inspecteurs

d'académie en sont les artisans, au sens où ils imposent la forme des travaux que les instituteurs doivent fournir. Ce travail de commande, fait dans une urgence relative, est assez peu représentatif du long labeur qui prévaut chez beaucoup d'auteurs, qui consacrent parfois deux à trois décennies à une seule monographie. La mémoire orale est recueillie chez les anciens des villages, en même temps que l'état civil et autres documents sont consultés en mairie; on fait plus rarement appel aux notaires, mais la source est plébiscitée dès 1861 (p. 147). Les vieux papiers des châteaux sont, bien entendu, mobilisés, avant que le recours aux dépôts départementaux ne se généralise vers 1880, bien qu'il reste beaucoup d'érudits qui écrivent l'histoire sans jamais les consulter.

Les lecteurs de ces monographies se multiplient au fur et à mesure que l'alphabétisation progresse, même s'ils sont longtemps cantonnés à la petite bourgeoisie rurale. Car, si le travail des érudits locaux a d'abord été pensé par et pour les «vrais» savants, les monographes ne tardent pas à s'émanciper et à chercher à diffuser par eux-mêmes leurs écrits. Souscription et financement municipal aident à la publication car le monographe n'a guère d'espoir d'être lu au-delà du cercle de ses connaissances. Ces lecteurs trouvent dans ces textes une description de leur propre monde, qui les attache à leur commune en jouant de l'opposition avec le voisin, l'étranger. C'est bien ce que cherchent les auteurs, surtout vers la fin du siècle, qui voit le relâchement des liens au terroir et le dépérissement des solidarités traditionnelles. L'apologie de la ruralité et du local est entièrement constitutive de l'idéologie dominante, chaque commune devenant une France en miniature dans un grand mouvement d'intégration par le bas où l'école joue à fond son rôle. Si le

discours est si prégnant, c'est peut-être que le basculement vers une société de plus en plus individualiste est déjà perçu comme irréversible. Les érudits, tous âgés, cherchent aussi, dans cette pratique de la monographie, un éden disparu en même temps qu'ils trouvent un moyen de s'isoler de la nouvelle société qu'ils refusent; la monographie est refuge et témoignage nostalgique. Les curés, qui fustigeaient les coutumes rustiques, les regardent maintenant d'un oeil beaucoup plus tendre car, si elles finissent bien par disparaître comme ils l'avaient longtemps souhaité, c'est avec l'ensemble de la société chrétienne. Les instituteurs sont tout autant en porte-à-faux, eux qui prônent le progrès et qui sont en même temps nostalgiques du bon vieux temps. Comment critiquer la routine et encenser la tradition, se plaindre de la mauvaise maîtrise du français par la population et regretter la disparition des parlers locaux?

L'étude de ces monographies villageoises permet à François Ploux de montrer comment la tradition des statistiques descriptives trouve un renouveau dans des approches à la fois strictement communales et pensées pour être nationales, posant alors l'articulation des géographies et des histoires. L'auteur s'attache également à décrire la situation des curés et instituteurs, qui trouvent là une tribune à leur prosélytisme en même temps qu'un moyen personnel de s'intégrer à un groupe social villageois dont leur formation –pourtant modeste– les éloigne d'autant plus qu'ils en sont souvent extraits. Finalement, François Ploux démontre que ces monographies décrivent aussi bien – bien mieux ? – la société qui les produit que les villages auxquels ils s'attachent.

Éric Fabre

Frédéric CHAUVAUD, (dir.), *Le Fait divers en province, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, numéro spécial, 2009, 225 p., 9,15 €.

S'insérant dans une historiographie abondante, complétée par des travaux pluridisciplinaires, ce numéro des *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* regroupe neuf articles. Outre une présentation et un prologue de Frédéric Chauvaud, il comporte deux parties : la première propose « une sorte d'inventaire » révélateur de la variété du fait divers et la deuxième intitulée « Femmes et faits divers », à la croisée des histoires pénale, sociale et du genre, multiplie les éclairages régionaux (Rennes, Bordeaux et Poitiers).

Dans sa présentation, Frédéric Chauvaud dresse un bilan historiographique (A.-C. Ambroise-Rendu, L. Chevalier, A.-E. Demartini, M. Ferro, D. Kalifa, M. M'Sili, M. Perrot, etc.) tout en rappelant des éléments de contexte du XIX<sup>e</sup> siècle comme la rencontre entre l'opinion publique et le fait divers alors porté par une presse dont les tirages ne cessent de croître. F. Chauvaud y insiste sur le fait divers comme « portrait d'une époque » et la nécessité de se pencher sur les conditions et les visées de sa production. Permettant de saisir comment un fait divers est fabriqué, quelles en sont les logiques et les effets, son article revient sur l'affaire Pranzini (1887), un tournant de l'histoire du fait divers, des médias et des institutions judiciaires et policières ainsi que sur la variété des pratiques discursives. Le registre journalistique de l'émotion active et révèle des sensibilités sociales alimentant la rumeur et une mémoire de l'affaire indiquant l'existence d'une opinion publique. Les stratégies des journalistes, concurrençant alors la police, sont aussi détaillées comme certains

passages de journaux « obligés ». Cette affaire fixe les représentations sociales et culturelles du crime par l'écrit et révèle les transformations du journalisme dans le cadre de l'affirmation d'une culture de masse.

L'article de Guillaume Garnier est consacré à un thème effleuré par l'historiographie (Ph. Martin, A. Milhou-Roudié et J. Verdon) : la relation des hommes à leur corps endormi. Il vise à comprendre « la fascination mais aussi la répulsion de la société rurale poitevine du XIX<sup>e</sup> siècle envers son environnement nocturne » et s'ouvre sur le récit d'une affaire criminelle locale qui permet d'étudier le corps endormi face à ses peurs (J. Delumeau et P. Mannoni). « Premier complice du fait divers », la nuit rend plus vulnérable et suscite des inquiétudes dont témoignent des pratiques rituelles ou les représentations évoquées dans certains proverbes. Aussi l'enfermement nocturne est-il une réponse aux angoisses collectives et garantit-il aux autorités une pieuse utilisation de la nuit et les biens des possédants. Mais G. Garnier montre que la peur de la nuit varie selon les circonstances et les mémoires. Le corps endormi est « sur la défensive » : les membres des sociétés traditionnelles restent particulièrement attentifs aux bruits nocturnes suspects et aux moyens de protéger leurs biens. Enfin, il met en lumière la diversité des pratiques liées au sommeil et s'appuyant de manière critique sur les travaux de R. Ekirch, il mène une réflexion sur la segmentation du sommeil dans les sociétés traditionnelles.

À travers le prisme de *La Presse montréalaise* et *L'Avenir de la Vienne*, Jessica Glatigny se consacre au suicide, cette « rupture brutale dans l'instinct de survie » à la frontière du fait divers criminel et des catastrophes ou des accidents. Elle avance l'hypothèse d'une

place et d'un traitement différents entre les deux sociétés (M. Lits), *La Presse* étant influencée par le nouveau journalisme américain (J. De Bonville). Après un bilan quantitatif des types de faits divers dans les deux journaux en 1890, elle détaille les moyens d'une mort volontaire perçue alors comme une transgression de l'ordre naturel, social et religieux. Elle note de sensibles différences et souligne un sensationnalisme plus marqué dans *La Presse*, même si les sociétés refusent globalement de conférer une quelconque singularité aux méthodes suicidaires (G. Auclair). La mort violente, notamment par arme à feu, est plus présente dans *La Presse*, tandis que l'asphyxie et la pendaison (procédé plus rural selon B. Ratclife) le sont davantage dans le journal poitevin. L'analyse de la situation socioprofessionnelle des suicidés révèle aussi deux sociétés différentes. Celle de Poitiers, ville de casernes au milieu d'une région rurale s'oppose à la société montréalaise marquée notamment par le monde de la boutique et du commerce. Quant aux causes du suicide, elles sont souvent stéréotypées ou vagues quand elles ne demeurent pas inconnues. La folie évoquée dans 26% des cas par *La Presse* (7% seulement dans *L'Avenir de la Vienne*) constitue une notion bien floue mais demeure utile pour expliquer l'inexplicable et contribuer au processus de déculpabilisation collective ou sociale en évitant de s'interroger sur l'état d'une société alors en pleine mutation. La présentation du suicide, comme sa construction médiatique à l'ère de la culture des masses, met ici en lumière deux sociétés dont les représentations de la mort et de la destruction de soi divergent et reflètent les particularités collectives.

La question relativement neuve du vol (J.-C. Farcy) offre des pistes d'études comparatives variées. G. Fleuriaud propose, dans une perspective d'histoire

sociale, de comprendre comment, à partir d'une figure délinquante et de la presse locale, on peut mettre en lumière des «relations sociales et d'inter-connaissance» renseignant sur les représentations et les mentalités d'une époque. Il se penche tout d'abord sur la figure du maraudeur, voleur appartenant à la communauté proche, rompant l'unité des campagnes et facteur de désordre. Il s'interroge sur la «construction» du fait divers ainsi que sur les procédés employés pour développer le lectorat de masse. Enfin, l'affaire de la manufacture d'armes de Châtellerault (1910), au cours de laquelle le voleur est assimilé au conspirateur ou à l'espion international, lui permet d'étudier les rouages, les logiques et les effets de la psychose collective suscitée ainsi que des postures et des positionnements politiques et sociaux différents. Aussi, l'auteur défend-il la vision d'une société rurale et traditionnelle «extrêmement vivante», au sein de laquelle les conflits comme leurs résolutions expriment des représentations et des pratiques collectives soucieuses de cohésion sociale.

Le jeune sauveteur, omniprésent dans la presse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, permet le rétablissement de l'équilibre social menacé par la délinquance juvénile (F. Evrard). Les modalités de récompense du mérite sont étudiées par Vincent Olivier à partir d'un historique réglementaire. Soulignant la recherche d'émulation entre élèves poursuivie par les instances scolaires de la Vienne, l'auteur rappelle que le souci de récompenser le jeune sauveteur passe aussi par la création de sociétés de sauveteurs (fondation Carnegie, 1909). Il revient aussi sur ces occasions qui font le héros et note que la plupart des actes héroïques ont lieu dans l'environnement quotidien, révélant ainsi des pratiques sociales. Quant à la dimension civique de l'acte, elle est d'autant plus

importante que le danger encouru est grand (F. Caillé). Enfin, il propose une typologie du jeune sauveur. Dans le cadre d'une République naissante, le héros, comme individu à part, constitue un exemple à suivre, y compris pour les adultes témoins d'une récompense qui doit contribuer à la bonne santé morale et civique des individus et de la nation.

Dans son étude consacrée aux drames conjugaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la «Chronique» de *La Gazette* des tribunaux, Anne Durepaire revient sur le caractère troublant du fait divers qui semble se répéter malgré «l'apparence hétéroclite du matériau» (M. Perrot). Soulignant le canevas standardisé et la fréquence régulière du fait-divers dans la Chronique, elle note que les violences au sein du couple sont les plus présentées au lecteur. Évoquant le caractère moraliste des récits journalistiques, elle explique ces drames par l'exaspération, la rancune, l'amour bafoué ou l'honneur flétri. Objet de virulents débats législatifs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'excuse de crime d'adultère révèle la domination sociale masculine et se voit confortée comme la légitimité conférée à une sorte de justice privée qu'aucune décision de tribunal ne saurait remplacer. Si pour certains contemporains, la loi sur le divorce de 1884 permet d'éviter les crimes conjugaux, d'autres réfutent ces thèses affirmant que le divorce ne protège en rien contre les élans violents et momentanés d'un mari. Aussi se développe dans la pratique pénale d'alors, une jurisprudence, quasi-constante pour les crimes passionnels, conduisant à l'acquittement. Les discours sur le couple laissent entrevoir une société idéalisée et ordonnée où l'alcool, le divorce et l'union libre seraient les «agents destructeurs du couple et de la famille».

L'article de Jean-François Tanguy consacré à un crime passionnel dans

la bourgeoisie rennaise de la Belle-Époque (1912) revient sur le caractère multiforme et récurrent du fait divers, ce dernier exigeant «une mise en forme» et «un aspect 'brut' de fait inclassable» (R. Barthes). Il relate l'aspect commercial de l'affaire et interroge la place consacrée par les journaux locaux à «ce bon fait divers» faisant écho aux succès de la littérature populaire et le roman feuilleton (J. Guillaud). Perçu comme «dépend[ant] de nous» à la différence du crime crapuleux, le spectacle de la mort n'effraie alors pas, paraissant même aisément évitable alors qu'il s'inscrit souvent dans un contexte d'élan des humeurs mal maîtrisées et qu'il permet «l'identification du bourgeois [...] au criminel». Ensuite, si subsistent «des formes de libertés marginales» (J. Borie), le crime passionnel se déploie dans une société qui codifie strictement la vie sexuelle. Aussi les contemporains manifestent-ils un intérêt pour une affaire mettant en scène, non pas la figure connue du mari vengeur, mais celle de la femme déshonorée (qui tue non pas le mari mais sa maîtresse). Le crime passionnel est alors une valorisation du mariage qu'exploite le journaliste enquêteur. Constatant la richesse des informations contenues dans la presse, il perçoit la mise en scène du récit comme la différence essentielle entre les relations journalistiques et les rapports de police. Enfin, J.-F. Tanguy revient sur l'histoire du couple pour expliquer le drame et termine sur le caractère spectaculaire du procès en détaillant les règles strictes du compte-rendu journalistique appliquées et l'utilisation de techniques visant à éviter de passer pour trop complaisants à l'égard de l'accusée tout en lui manifestant une certaine sympathie «de classe». Cette affaire illustre la variété des faits divers et permet à l'historien d'en affiner la complexe typologie.

Dans l'affaire Canaby, étudiée par Céline Bertrand, la scène du crime, les Chartrons à Bordeaux, confère aux faits un caractère exceptionnel tandis que l'empoisonnement renforce des représentations dominantes sur la femme criminelle (M. Tsikounas). Après une courte relation des faits utilisés par F. Mauriac dans Thérèse Desqueyroux, l'auteure revient sur le rôle des médecins liés à la famille Canaby qui permettent « la transformation des soupçons en affaire ». Elle insiste sur les précautions prises par les différents acteurs pour ménager un couple proche ou éviter fiasco et scandale. Après une brève mise au point sur l'univers des poisons (l'arsenic notamment) et la toxicologie, elle revient sur la réalité d'une enquête dont les résultats incertains favorisent la tenue d'un procès spectaculaire. Dès lors, le caractère familial de l'affaire est étudié sous l'angle de la capacité de la famille à résister au poids médiatique, les stratégies éditoriales de *La Petite Gironde* évoluant au gré de l'affaire. Finalement, si l'observation de la vie sociale et mondaine de l'accusée ne permet de se forger aucune certitude sur sa culpabilité, le verdict révèle une figure féminine qui déplaît car refusant « le rôle d'une femme faible et malheureuse [...] demanda[nt] humblement la clémence de la justice et du jury composé exclusivement d'hommes ».

Dans le dernier article du corpus, Michelle Le Strat, sociologue, se penche sur le vol dans la presse poitevine de la seconde moitié du <sup>xx</sup>e siècle. Elle s'interroge sur les enjeux des constructions médiatiques d'un phénomène massif au <sup>xx</sup>e siècle. Depuis la fin du <sup>xix</sup>e siècle, la voleuse est, dans les représentations, celle qui dérobe à l'étal des grands magasins, lieux de tentation s'il en est. Après avoir défini le vol de nécessité, caractérisé sa place dans la presse et détaillé sa construction jurisprudentielle à la fin

du <sup>xix</sup>e siècle, elle montre que l'analyse du contexte dans lequel se déploie le fait divers conduit, selon les fonctions sociales, à considérer le geste et sa portée de manières différentes. Constatant l'importance de la géographie sociale dans l'étude de la délinquance, elle explique comment certains espaces centraux exercent un « pouvoir d'attraction commerciale » influençant les comportements délictuels. Pour la femme au foyer des années 1950 ciblée par une publicité croissante, le magasin devient le lieu de la réalisation sociale tout en nourrissant des frustrations dans les milieux défavorisés. Étudiant la figure de la voleuse domestique dans le contexte de la croissance de l'activité féminine, elle montre que la perception et la relation de ce type de vol varient selon les rapports sociaux entre l'auteure et la victime et que le degré de criminalité dépend « des rapports dynamiques de la frustration et de la crainte de la punition ». On revient pour finir sur la voleuse surnommée désignée comme être amoral dans les récits journalistiques. L'intérêt suscité par le fait divers qui met en scène des femmes apparaît incontestable, au même titre que la contribution de la presse locale à la construction de systèmes de représentations criminelles et pénales cohérentes.

Boris Battais

Ivan STOLIAROFF, *Un Village russe : récit d'un paysan de la région de Voronej*, trad. du russe par Valérie Stoliaroff et Irène Rovère-Sova, Paris, CNRS Éditions, 2008, 502 p., 18 €.

Le présent ouvrage publié aux éditions du CNRS est la réédition légèrement modifiée d'un livre paru pour la première fois en français en

1992 dans la célèbre collection «Terre humaine», dirigée par Jean Malaurie, aux éditions Plon (Ivan Stoliaroff, *Un Village russe : récit d'un paysan de la région de Voronej*, Paris, Plon, 1992, 438 p.). Une édition du texte éponyme avait auparavant été publiée en langue russe en 1986 aux éditions de l'Institut d'Études Slaves, à partir du manuscrit d'Ivan Stoliaroff (1882-1953) transmis par ses héritiers (Ivan Stoljarov, *Zapiski russkogo krest'janina [Notes d'un paysan russe]*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1986, 202 p. Voir aussi une première édition du texte, par les soins de la veuve de l'auteur et traductrice du texte, en 1981 : Jean Stoliaroff, *Récit d'un paysan russe*, Paris, V. Stoliaroff, 1981, 175 p.). L'ouvrage n'était plus disponible, ni dans le format d'origine chez Plon, ni dans l'édition de poche de la collection «Terre humaine» (Pocket).

Même si les bibliothèques françaises sont bien pourvues en éditions diverses de l'ouvrage, il est important que le lecteur puisse continuer à trouver ce texte, tel qu'il a été établi pour la collection «Terre humaine». Il s'agit en effet d'un témoignage éminemment lisible et muni de nombreux croquis qui accentuent encore le caractère vivant et concret de la description que fait l'auteur du monde dans lequel il est né et a grandi dans les années 1880-1890. L'ouvrage est surtout édité de façon remarquable, avec un appareil critique si riche qu'il en fait une indispensable entrée en matière pour tous ceux qui s'intéressent au cas russe dans le champ de l'histoire rurale. Muni d'une préface par le sociologue et économiste ruraliste Basile Kerblay (1920-2004), qui synthétise efficacement l'histoire rurale russe au xx<sup>e</sup> siècle, le livre est aussi complété par la reprise de quatre études classiques de Pierre Pascal (1890-1983), qui fut contemporain et ami de

Stoliaroff, et l'un des maîtres des études russes en France, notamment grâce à sa connaissance intime de la réalité rurale soviétique dans les années 1920 et 1930 («La commune paysanne après la révolution» (1928), «La paysanne du nord de la Russie» (1930), «L'entraide paysanne en Russie» (1942), «Mon village il y a quarante ans» (1966), le tout déjà réédité auparavant dans Pierre Pascal, *Civilisation paysanne en Russie. 1, Six esquisses*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1969, 143 p.). Le tout est assorti de la postface originelle de Jean Malaurie, d'une bibliographie sommaire (d'ouvrages en français seulement, et non mise à jour), d'un glossaire toujours extrêmement utile, d'une carte, d'index des noms de personnes et de lieux, et d'un cahier central de photographies légendées (moins nombreuses que dans l'édition de 1992). Ce qu'il est impossible de ne pas déplorer, dans cette nouvelle édition, c'est l'omission de l'index thématique particulièrement utile que contenait l'édition de 1992.

Mais, par dessus tout, il faut noter que les éditeurs de la collection «Terre humaine» avaient fait le choix extrêmement judicieux d'offrir au lecteur francophone un ouvrage polyphonique sur la vie des campagnes russes à la fin du xix<sup>e</sup> siècle et au tournant du xx<sup>e</sup> siècle. Les mémoires rédigées par Ivan Stoliaroff constituaient la pièce centrale de ce dossier, complétée par quatre autres témoignages de l'époque. À la différence du texte de Stoliaroff, ces quatre autres documents avaient tous connus une publication au début du xx<sup>e</sup> siècle dans l'Empire russe. C'est Alexis Berelowitch qui les avait sélectionnés, réunis et traduits en français pour éclairer le point de vue de Stoliaroff. Il y avait un décalage de génération entre Stoliaroff et les autres auteurs retenus, tous plus âgés, dont les textes ne sont

qu'un échantillon de l'abondante littérature publiée en Russie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, venue alimenter un débat alors brûlant sur la situation agraire, la vie des paysans et le rapport qu'entretenaient avec eux les élites cultivées (sur ce sujet, voir Cathy A. Frierson, *Peasant icons : representations of rural people in late nineteenth-century Russia*, New York, Oxford University Press, 1993, XII-248 p.).

Le premier de ces quatre autres auteurs était M. E. Nikolaïev, paysan de la province de Vladimir enrichi par diverses entreprises de construction, de transport et de négoce, et qui rédigea, ou dicta, ses souvenirs pour l'édification de ses descendants. Le second de ces textes additionnels est dû à A. S. Kremenetski, prêtre de campagne dans la province de Voronej, celle de Stoliaroff. Le troisième texte est tiré des notes de E. Y. Zalenski, médecin rural, employé de zemstvo dans la province de Pskov, c'est-à-dire de l'un de ces organes issus de la réforme territoriale promulguée par Alexandre II en 1864 pour impliquer les différentes couches de la population dans le développement économique et pour prendre en charge les infrastructures publiques des provinces et de leurs subdivisions, les districts. Enfin, un quatrième et dernier témoignage additionnel provient du livre de souvenirs publié par N. M. Astyrev, d'origine urbaine et cultivé, mais parti servir le peuple comme secrétaire ou scribe (*pisar'*) d'un canton rural (*volost'*), situé également dans la province de Voronej, au début des années 1880. Le canton regroupait plusieurs communes rurales, et était dirigé par une assemblée composée d'élus des communes. C'est aussi au niveau du canton qu'étaient organisés les tribunaux paysans, dits tribunaux de canton (à leur sujet, voir Jane

Burbank, *Russian peasants go to court : legal culture in the countryside, 1905-1917*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, XXIV-374 p.).

L'ensemble de ces textes, rédigés par des hommes aux conditions sociales et aux points de vue différents sur le monde des campagnes russes, permet de mettre en perspective le témoignage de Stoliaroff. Celui-ci, né dans une famille paysanne très pauvre, a laissé un texte très émouvant à la fois sur le monde de son enfance, la situation économique et morale de ses parents, et sur le chemin qui le fit quitter le bourg de Karatchoune, pour intégrer d'abord une école primaire d'agriculture située à une trentaine de kilomètres de son village, puis une école secondaire d'agriculture de la province voisine de Saratov (chap. 7 : «Un homme à demi instruit n'est pas instruit»). Il raconte aussi (chap. 8 et 9) comment il abandonna ses études pour devenir révolutionnaire, et comment il mena, dans sa province d'origine au moment de la révolution de 1905, la propagande pour l'Union des paysans. Celle-ci est présentée par Stoliaroff comme une véritable tentative d'auto-organisation professionnelle et sociale des paysans, mais elle échoua, pour le profit des partis clandestins dirigés par des gens de la ville, socialistes-révolutionnaires ou sociaux-démocrates. Le témoignage, resté inachevé, se termine par le périple qui conduisit Stoliaroff en Finlande, pour échapper à la police tsariste et, de là, jusqu'en France, où il fit des études à la Sorbonne, puis à Toulouse, pour ne revenir en Russie qu'en 1916. On sait, par ailleurs, que Stoliaroff se mit un temps au service du régime soviétique, au commissariat du peuple à l'Agriculture, avant de faire le choix, en 1930, de rester en France où il se trouvait et où il finit ses jours.

Dans sa préface à l'ouvrage, rédigée en 1992, le sociologue ruraliste Basile Kerblay insistait sur la richesse et la complémentarité du témoignage de Stoliaroff et des documents qui l'accompagnent pour comprendre la société rurale russe, dont « les caractéristiques essentielles sont restées inchangées au cours de la longue période qui va de la libération du servage (1861) à la collectivisation (1929) » (p. 7). Pourtant, le regard jeté par les historiens depuis les années 1990 sur les campagnes russes (voir notamment les éléments de bibliographie proposés dans cette même revue par Christine de Armengol, Michel Niqueux, « Lettres de paysans russes aux autorités (1905-1925) », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 30, 2008, p. 105-134) permet de prêter une attention plus serrée à tout ce qui, dans le témoignage de Stoliaroff en particulier, révèle les dynamiques qui travaillaient alors le « village russe » que pointait déjà Alexis Berelowitch dans sa notice introductive aux quatre documents additionnels (p. 288-289). Il ne fait pas de doute que le récit de Stoliaroff révèle sa volonté d'exposer ces traits massifs de la réalité paysanne que constituaient le manque de terres, la pauvreté persistante ou encore ces habitudes qu'il désigne comme la « mentalité du vrai paysan » (p. 43) et qui touchaient aux croyances, au rapport à Dieu, à la nature, au monde des villes, ou au fonctionnement de la communauté rurale. Mais ce qui est encore plus intéressant dans ce récit, c'est la trajectoire sociale qu'il met en lumière, et les interrogations sans nombre qu'elle a occasionnées chez son auteur, comme cela fut le cas pour d'autres paysans qui connurent, en bénéficiant des structures scolaires en plein essor à la fin du régime tsariste, une mobilité sociale comparable.

On voit Stoliaroff se poser la question de sa relation à sa famille (en particulier dans la scène où, militant révolutionnaire, il retrouve son père perdu de vue depuis des années et où il ne peut lui accorder que quelques instants pour ne pas faillir à sa mission, p. 254-255), à ce monde paysan dont il se sent désormais exclu et qui le choque par ce qu'il considère comme ses « conceptions naïves et primitives » (p. 250) ou par ce « sentiment d'aliénation qui isolait la paysannerie des autres classes sociales » (p. 219). Certes, le cœur de Stoliaroff restait avec les paysans, qui le protégèrent contre la police tsariste ou contre les menées des Cent-Noirs, ces bandes organisées au service des mouvements politiques ultra-conservateurs dans le contexte troublé de 1905-1906. Mais Stoliaroff se retrouvait à la place même de ces citoyens qu'il disait incapables de comprendre les paysans, même si l'incompréhension était réciproque, résultant d'une rupture à la fois économique, « mais aussi psychologique et même linguistique » (p. 140). Aussi le sentiment d'étrangeté, qui domine le récit que fait Stoliaroff de la réalité dans son milieu d'origine (voir notamment p. 199), n'est au fond pas très éloigné de celui qui ressort du récit narquois et désabusé d'Astyrev sur le fonctionnement du tribunal rural dans le canton où il servait comme secrétaire (p. 365-394).

Pourtant, bien d'autres notations dans le texte de Stoliaroff montrent, dans les relations mêmes au sein de la famille de Stoliaroff, dans les rapports avec le voisinage, une diversité d'attitudes à l'égard de la collectivité paysanne, vis-à-vis des autorités, ou lorsqu'il s'agissait de faire appel à la justice paysanne au niveau du canton. Particulièrement remarquable de ce point de vue est le double portrait du père et de la mère de Stoliaroff, qui parcourt le récit et

montre comment l'un et l'autre vivaient les transformations de la société rurale russe de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce portrait croisé déjoué, d'une certaine façon, le discours de Stoliaroff sur la tradition qui pesait de tout son poids sur la paysannerie et l'en éloignait, lui, le paysan émancipé par l'école et le savoir livresque. S'y ajoute la description de l'intérêt des paysans pour les explications que Stoliaroff se faisait fort de leur donner, pendant la révolution de 1905, sur les revendications de l'Union des paysans et sur la justification de leur cause. Mais cette tentative de combler le fossé que Stoliaroff voyait se creuser inexorablement entre eux et lui fut seulement éphémère et ne déboucha, pour lui, que sur un déracinement plus douloureux encore, qui nous a donné ce texte, à la fois beau et simple.

Michel Tissier

Ronald HUBSCHER, *Cinéastes en campagne*, Le Cerf-Corlet, 2011, 348 p., 38 €.

Si les historiens ont analysé les images du monde rural dans la littérature ou dans la peinture, aucune étude n'avait porté sur les diverses représentations cinématographiques. Voilà qui est fait avec ce dernier livre de Ronald Hubscher qui avait déjà publié plusieurs articles sur le sujet.

L'auteur tresse sa connaissance de l'histoire rurale et sa culture cinématographique d'amateur averti en analysant le contenu – plus que la forme – de 251 films, des fictions le plus souvent mais aussi des documentaires, réalisés entre 1917 et 2010. Des l'introduction, et après avoir défini ce qu'il appelle le cinéma paysan, Ronald Hubscher annonce un point de vue fort : le cinéma rural ne rend pas tant

compte de la vie rurale que des regards des cinéastes et plus généralement de la société urbaine. En cela, il fait écho aux points de vue de Marc Ferro et de Pierre Sorlin qui ont démontré « qu'il fallait étudier non ce que le film veut exprimer mais ce qu'il dit ». La thèse qui s'en dégage est celle de la permanence des stéréotypes et la démonstration se construit au long des huit premiers chapitres.

La première partie intitulée « Une campagne au prisme de la ville » balaie la production cinématographique depuis les années 1920. En trois chapitres, l'auteur dénonce les poncifs créés par des cinéastes emprunts de culture urbaine : le milieu rural n'est souvent qu'un espace de mise en scène pour des urbains qui y cherchent refuge ou amourette, et la représentation des ruraux est uniforme car conforme au pittoresque attendu par la ville. Jusqu'aux années 1970, la production filmique est perçue comme « un conservatoire des valeurs traditionnelles en osmose avec celle de la société française ». Et si les productions des années 1980 sont plus attentives aux transformations de l'agriculture, elles restent malgré tout des miroirs déformants incapables de capter la diversité des évolutions économiques et des rapports sociaux. Seules les femmes font l'objet d'une représentation plus complexe qui tient compte de leur émancipation et des évolutions des rapports de genre qui en découlent.

La deuxième partie est bâtie sur un constat : la sensibilité agrarienne a été particulièrement forte en France et a conduit à une instrumentalisation du monde rural. Comment, le cinéma s'en fait-il l'écho ? L'auteur explore les fictions ainsi que les fonds de la cinémathèque du ministère de l'agriculture. Le cinéma se révèle un bon support de propagande,

répétant de films en films, quelle que soit la sensibilité de l'auteur, que la France rurale reste celles des «vraies valeurs» et que l'agriculture française ne peut se construire que dans le cadre de l'entreprise individuelle. Les différences sociales et la diversité des sensibilités politiques sont masquées. Et là encore, si les films des années 1980 proposent une nouvelle façon de penser la campagne en étant, par exemple, plus attentifs à l'environnement car empreint d'une «idéologie rousseauiste», ils négligent la dimension économique et politique de la modernisation agricole.

Ce besoin de trouver dans la terre une valeur refuge explique les nombreux films inspirés des campagnes. La dernière partie traite de regard empathique. Si les films historiques trouvent rarement grâce aux yeux de Ronald Hubscher, les pages consacrées au cinéma militant sont plus enthousiastes tout en restant nuancées. Ce chapitre très réussi rend justice au cinéma rural militant qui, bien que très actif depuis les années 1970, reste inconnu du public cinéophile car il demeure mal diffusé et est également peu utilisé par les chercheurs. L'auteur raconte, en nommant et analysant des films rares, ce «cinéma de combat», qui a enfin mis une caméra dans les mains des ruraux. Des ateliers de création cinématographique qui ont uni la volonté d'émancipation politique à celle du culturel se créent dans des régions très rurales comme le Larzac ou la Bretagne, flirtant souvent avec le revival régionaliste. Mais en final ce mouvement qui s'exprime encore bien que plus faiblement dans les années 1990, sait-il lui aussi présenter la diversité des réalités sociales ou n'est-il pas surtout le témoignage d'une utopie?

Cet ouvrage est vraiment intéressant, d'abord parce qu'il offre une somme

de titres et d'analyses filmiques; un chercheur voulant travailler à partir des images animées y trouvera des références et le lecteur cinéophile pourra se précipiter sur de nouveaux titres. Il est également d'une lecture aisée pour le non-spécialiste du monde rural car l'auteur prend soin d'en rappeler régulièrement les évolutions afin que le lecteur situe aisément les films cités dans le contexte économique et social de la période concernée.

Toutefois, le livre fermé, le découragement n'est pas loin car Ronald Hubscher met surtout en évidence l'échec du cinéma lorsqu'il prétend montrer le rural. Il s'interroge dans les dernières lignes «sera-t-il possible de faire un film fort sur la campagne et le monde rural capable d'intéresser vraiment le public?». On sent que le spécialiste qu'il est n'y croit guère. Mais faut-il laisser ce possible à un seul film? C'est sans doute le rapprochement et de la confrontation de plusieurs œuvres provenant de fonds divers y compris ceux de la télévision qui peut proposer un regard plus complexe sur le monde rural et sur les représentations que la société en a donné. Cela ouvre de belles perspectives pour les festivals mais aussi pour la recherche en sciences sociales!

Martine Cocaud

Claire DELFOSSE, *La France fromagère (1850-1990)*, Paris, Boutique de l'Histoire éditions, coll. «Mondes ruraux contemporains», 2007, 272 p., 25 €.

Paradoxe que dans un pays où s'affrontent avec tant d'ardeur altermondialistes et tenants de la croissance, chantres de la diversité et apôtres de l'identité nationale, le fromage ait si peu suscité l'intérêt des chercheurs, en dehors de monographies régionales et

de trop rares travaux à portée nationale comme ceux de Jean-Robert Pitte ou encore le colloque tenu à Caen en 1983, sous la direction de Pierre Brunet.

Parmi les ouvrages qui pourront nourrir avec profit la réflexion des chercheurs en sciences humaines mais aussi celle d'un plus large public, la thèse de Claire Delfosse, actuellement professeur de géographie à Lyon II, est enfin accessible au plus grand nombre. S'il s'agit bel et bien d'une thèse de géographie, l'auteur convoque avec profit l'histoire, l'économie, la sociologie et replace la trajectoire des fromages français dans une perspective plus générale par un jeu d'échelles allant du local au mondial en passant par le Marché Commun.

Dans une première partie consacrée à une étude générale de la période 1850-1990, l'auteur distingue quatre phases au cours desquelles la conjoncture économique, les débats intellectuels, les enjeux politiques, les évolutions techniques, le cadre législatif redessinent la géographie fromagère française.

Les années 1850-1880 sont celles de la France fromagère atomisée. De petites aires de production laitière et de transformation, encore majoritairement à la ferme, évoluent dans un marché national qui est loin d'être intégré. Les paysans préfèrent alors réserver le meilleur de la crème pour le beurre. Les spécialisations régionales sont rares et sont surtout le fait d'espaces montagnards – où la transformation du lait en fromage dans les alpages est une nécessité – ou alors d'espaces ruraux reliés aux marchés urbains. Les choses changent pourtant. Les transports et l'essor du libéralisme économique favorisent les échanges, paradoxalement vecteurs de différenciation de la production tandis que l'urbanisation stimule la consommation, rendant le

Ventre de Paris insatiable. Des aires de production et des grands centres de consommation se structurent et se hiérarchisent, des filières s'organisent contribuant à la modernisation des campagnes. Les pôles fromagers, régions de fruitières ou de fromages à pâte molle, ne vont pas tarder à faire école.

Avec l'industrialisation qui se développe dans la transformation du lait, s'ouvre une nouvelle période marquée par le développement de spécialités régionales (1880-1920). Les progrès de la science et de la technique permettent une meilleure maîtrise du produit et offrent de nouvelles possibilités. La profession s'organise et les fromages industriels concurrencent de plus en plus les fromages fermiers. Enfin, l'action de l'État contribue à la mise en place d'une filière nationale par la formation professionnelle et une action plus particulière à destination des espaces montagnards. Les conséquences de ces changements sur la carte de France sont multiples. À côté des micro-aires de la période précédente, des spécialisations régionales renforcées s'opèrent et forment des aires de plus en plus vastes, aux structures exigeantes et sélectives.

La troisième période (1920-1960) confirme et accentue ces orientations divergentes. Un espace fromager national s'affirme. La production industrielle prend nettement le pas sur les autres productions. L'industrie conquiert de nouveaux espaces en pays de la Loire ou en Lorraine. C'est à cette époque que se développe le caractère ubiquiste de certains fromages, c'est-à-dire des fromages qui peuvent être produits partout : le brie, le camembert, le bleu ainsi que de nouveaux fromages comme le saint-paulin ou les crèmes de gruyère. Les industriels mais aussi une partie des consommateurs plébiscitent ces changements au grand désespoir de

ceux pour qui la qualité d'un fromage dépend d'un terroir et de procédés traditionnels. Les interventions de l'État tiennent compte de ces deux conceptions fromagères antagonistes. D'un côté, ce dernier poursuit l'édification d'une véritable filière-lait à partir de laquelle s'élabore une organisation fromagère nationale. De l'autre, par la création des appellations, il contribue avec des fortunes diverses à définir et protéger certaines productions, qui dans le même temps vont s'homogénéiser.

Des années 1960 aux années 1990, les tendances précédentes se conjuguent avec des transformations de fond concernant tant la production que la commercialisation, qui vont faire du fromage un produit de masse. À l'image de la société française, les goûts et les besoins du consommateur changent profondément et les grands groupes agro-alimentaires, bénéficiaires des restructurations du secteur, s'adaptent à ces évolutions voire les anticipent. Les rayons des grandes surfaces se garnissent de produits standardisés, uniformisés à plus d'un titre et au sein desquels les fromages ubiquistes poursuivent leur ascension (fromages frais, emmental breton). À l'heure du Marché Commun et du modèle productiviste promu par la PAC, de la concurrence internationale et des prodromes de la mondialisation, la question de la qualité et du terroir devient de plus en plus prégnante, non seulement dans l'imaginaire collectif mais également en terme d'aménagement du territoire. De nouveaux enjeux apparaissent pour les fromages locaux dont se saisissent des producteurs artisanaux mais aussi des industriels et des grands distributeurs. Ces enjeux sont exposés dans le chapitre v qui montre le foisonnement des stratégies et des dynamiques à l'œuvre, qui participent à

de nouvelles recompositions de la carte de France des fromages.

La deuxième partie de l'ouvrage présente quelques monographies centrées sur un fromage ou une région. Du roquefort qui crée son espace aux fromages issus de petites organisations spatiales (livarot et pont-l'évêque normands, rollot picard ou bleu de Bresse) en passant par la destinée des fruitières dans les Bauges, l'auteur met l'accent sur la pluralité des rapports dialectiques existant entre fromage et espace et souligne l'importance de «l'environnement fromager», c'est-à-dire la présence ou l'absence d'autres fromages dans un espace donné.

Si l'on peut regretter qu'à la manière d'Henri Mendras, cette édition tardive ne comporte pas de chapitre intitulé «Vingt ans après», elle est néanmoins pourvue d'une bibliographie réactualisée et offre une synthèse féconde et nuancée, loin de tout manichéisme fromager.

Fabrice Poncet

Jean-Pierre ANDEREGG, *Une Histoire du paysage fribourgeois. Espace, territoire et habitat. Freiburger Kulturlandschaften. Materialien zur Geschichte der ländlichen Siedlung*, Fribourg, 2002, 364 p.

Déjà auteur d'ouvrages sur les maisons paysannes et sur l'habitat d'alpage du canton de Fribourg, J.-P. Anderegg rassemble une masse de données sur l'habitat et l'organisation agraire de ce canton suisse. Ce livre entièrement bilingue français-allemand est remarquablement illustré de cartes, plans, photos de diverses dates, photographies aériennes récentes. Il comprend une bibliographie, une annexe de documents anciens, un

glossaire, des tableaux des manoirs, toponymes et localités désertées, un index des lieux et un index des personnes.

L'ouvrage s'organise en quatre parties. La première, « espace et paysage » est une présentation de ce canton qui comprend du nord au sud la région des lacs de Morat et de Neuchâtel et la vallée de la Broye, bas pays couvert d'alluvions lacustres et fluviales, puis un plateau de molasse gréseuse tapissé de moraines, et enfin les crêtes calcaires orientées SO-NE des Préalpes qui culminent vers 2 000 m. L'analyse géologique est l'occasion de détailler les matériaux utilisés dans les édifices. L'étude de la végétation se limite à quelques forêts et parcs, ainsi qu'à des exemples de bocages partiels et d'allées d'arbres. La structure parcellaire distingue les openfields à 3 soles ou 2 fois 3 soles, le grand domaine du pénitencier de Bellechasse, et les remaniements en cours. L'utilisation du sol renforce les contrastes du relief avec les champs ouverts en labour de la région lacustre face aux prés et pâturages des collines méridionales. Un essai de reconstitution des étapes de l'occupation humaine et de l'organisation agraire de l'époque romaine au XVI<sup>e</sup> siècle précède le tableau de l'urbanisation actuelle.

La deuxième partie intitulée « la trace des colonisateurs » est en effet une recension des traces historiques. L'étude de l'habitat des seigneurs comprend les villes romaines de la plaine de la Broye, du plateau voisin et de la vallée de la Sarine, puis 64 sites de châteaux-forts, surtout localisés en Basse-Gruyère, et 186 manoirs patriciens de l'Ancien Régime, nombreux dans le bas-pays et le plateau. Après cet inventaire, l'analyse de la toponymie reflète les étapes géographiques de l'occupation du sol. J.-P. Anderegg souligne l'originalité des

toponymes bilingues le plus souvent par traduction car la proportion des 2 communautés linguistiques est restée très stable.

La population est invoquée de plusieurs manières. Avant l'accroissement le plus important dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les hameaux tradifs à la structure lâche créés par des journaliers sur les communaux de la Haute Singine s'opposent à la stagnation démographique des anciennes terres du XV<sup>e</sup> siècle à 1945. Le contraste entre l'habitat dispersé de la rive droite de la Sarine et les villages de la rive gauche est également présenté. Un chapitre brosse un tableau de la structure sociale du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle composée de familles aux nombreux enfants vivant avec d'autres membres de la famille et de nombreux employés. C'est aussi l'époque d'une immigration de Bernois protestants. L'organisation du territoire suit le passage des paroisses aux communes et précise le besoin actuel de regroupements.

La troisième partie est consacrée à la topographie religieuse car les signes de la population catholique majoritaire sont très présents sous des formes multiples (églises, chapelles, oratoires, croix). En Singine 15 croix par paroisse jalonnent chemins, carrefours ou sommets. On dénombre 249 chapelles à côté des 144 églises paroissiales et une paroisse sur 3 possède une grotte de Lourdes. Si ces signes font défaut dans la région réformée de Morat, les fermes y portent des inscriptions murales religieuses. Deux cas sont détaillés : la paroisse de La Roche où les processions des rogations furent massivement suivies jusqu'en 1970 et qui compte une église, 3 chapelles, un oratoire, une grotte de Lourdes, 3 calvaires et 17 croix de chemin, et la vallée de la Haute-Sarine aux 10 chapelles.

La dernière partie, «les sites bâtis», part de la carte p. 169 de la répartition de 7 types d'édifices en zone agricole, c'est-à-dire hors des villages: les domaines, les hameaux, les sites industriels, l'habitat ouvrier, les couvents, les groupes de fermes, les régions d'habitat dispersé. D'une manière passionnante 47 exemples sont retenus, judicieusement localisés dans les diverses régions du canton. L'auteur consacre à chacun plusieurs pages avec des plans, des photos, un historique et des notations architecturales.

Au terme de cette lecture, grâce au texte et aux illustrations, on voit tous les éléments des paysages fribourgeois.

Mais on regrette que cette présentation analytique de données particulières n'ait pas été regroupée dans une synthèse historique des paysages. Il faut souvent rapprocher des indications dispersées pour bien comprendre certains paysages. Ainsi le paysage boisé de la Sagine aux nombreux hameaux de clairières exigera d'attendre la p. 134 pour savoir que ce sont des défrichements isolés familiaux du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, et même la p. 168 pour comprendre que le relief de plateau coupé de vallons encaissés avait créé des finages morcelés. Malgré cette réserve l'ouvrage représente une somme inestimable de données sur les paysages de ce canton.

Pierre Brunet